

## La conférence des ministres des Finances

# Québec n'entend pas afficher la "ligne dure"

Le Québec n'entend pas afficher de "ligne dure" à la troisième conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa. C'est du moins l'indication fournie par le premier ministre René Lévesque qui participait hier à une émission de radio sur les ondes du poste anglophone CFCF de Montréal.

"Nous allons leur montrer que nous sommes prêts à jouer le jeu aussi long-

temps que les besoins du Québec seront respectés mais leur rappelant constamment que l'indépendance du Québec est notre ultime but", a déclaré en substance le chef péquiste.

Il n'est pas question, selon M. Lévesque, de tenter d'obtenir des plus grosses portions du gouvernement fédéral en échange de l'abandon de l'action péquiste vers l'indépendance. "C'est la question fondamentale de la vie nationale et non

simplement une matière que l'on troque pour une autre. C'est pour nous une profonde conviction mais nous n'entendons pas faire l'indépendance sur le dos du monde."

Pendant ces deux jours d'entretiens entre les dix ministres provinciaux on négociera d'importants programmes de partage des coûts avec le gouvernement fédéral. Le Québec y sera représenté par le ministre des Finances, Jacques Parizeau

et le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Cette conférence doit aborder notamment les programmes actuels couvrant notamment les soins médicaux, l'assurance-santé et l'éducation. Ottawa fait valoir que ces accords sont trop onéreux.

La stratégie du Québec a été jusqu'ici entourée du plus grand secret mais d'après ce qui a transpiré des tractations

préliminaires que MM. Parizeau et Morin ont entreprises hier à Ottawa, le gouvernement péquiste entend profiter de la conférence pour mettre cartes sur table et indiquer immédiatement dans quel état d'esprit le nouveau régime québécois abordera désormais ce type de rencontres avec ses partenaires.

Dès l'ouverture de la conférence, le ministre des Affaires intergouvernementales y fera une déclaration résumant la posi-

tion du Québec face au type de relations que la province compte entretenir avec le reste du Canada jusqu'à la date fatidique du référendum sur la question de l'indépendance. Cette déclaration, qui sera remise aux journalistes, a été rédigée à partir des longues discussions que les ministres ont eues autour de ce thème au cours de la réunion du Cabinet de la semaine dernière. Il s'agit d'un texte bref

Voir page 6: Conférence

## Au pouvoir depuis 21 ans

# Les libéraux japonais perdraient la majorité

TOKYO (AFP) — Les électeurs japonais ont donné un sérieux avertissement au parti libéral démocrate (PLD) aux élections législatives de dimanche.

Le parti au pouvoir depuis 21 ans a vu rester, mais avec une majorité réduite qu'il ne devra qu'au ralliement des indépendants. Peut-être même devra-t-il — humiliation suprême — composer avec la dizaine de députés du "Nouveau club libéral" formé récemment par des transfuges du PLD pour protester contre le scandale Lockheed.

Les résultats complets ne seront connus que dans l'après-midi, mais les projections des ordinateurs de la chaîne de radio et télévision NHK laissent prévoir que le PLD n'atteindra probablement pas tout seul la majorité absolue de 256.

De bonne heure ce matin, le PLD menait avec 194 sièges sur 349 résultats connus. Le parti socialiste en avait 89, le Komeito néo-bouddhiste 27, le parti communiste 6, le parti démocrate-socialiste 13, le nouveau club libéral 5, et les indépendants 15.

Mais l'avance du PLD sera sérieusement réduite par les résultats des grandes villes — notamment Tokyo et Osaka — qui ne seront connus que dans l'après-midi.

Les dernières estimations de la chaîne de radio et de télévision NHK accordent 246 sièges au parti libéral démocrate au pouvoir. Selon ces dernières estimations, qui portent sur l'ensemble des circonscriptions, la nouvelle Chambre basse du Parlement japonais, qui comprendra 511 élus au lieu de 491 pour la précédente, serait composée de la façon suivante:

— Le parti libéral démocrate: 246; le parti socialiste: 124; le parti communiste: 29; le Komeito (néo-bouddhiste): 53; le parti démocrate-socialiste: 25; le nouveau club libéral: 14; les indépendants: 20.

Toujours selon NHK, la participation électorale s'établit actuellement à 73,45%.

Les analyses du scrutin indiquent un reclassement au centre de la politique japonaise. Le PLD, à droite, et le parti communiste à gauche reculent, tandis que le parti socialiste japonais (PSJ) progresse légèrement. Mais les vainqueurs réels sont les partis du centre: le Komeito, le parti démocrate socialiste, et le nouveau club libéral.

Le Komeito pourrait atteindre 53 sièges, contre 30 en 1972, dans la nouvelle Diète, et remplacera les communistes comme second parti d'opposition. La progression des démocrates socialistes est également impressionnante, et les 5 anciens députés PLD qui ont formé le nouveau club libéral vont probablement se retrouver 14.

Le cabinet du premier ministre Miki a été durement touché par la défaite de deux ministres, et les réélections de justice d'un troisième ministre et de M. Yasuhiro Nakasone, un des principaux supporters de M. Miki.

De son côté, le parti communiste a déjà perdu quatre sièges et, si la tendance se précise, pourrait en perdre davantage. Son avance de 1972 se trouve ainsi arrêtée.

Par contre tous les parlementaires compromis dans l'affaire des pots-de-vin de Lockheed, l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka en tête, ont été réélus. La grande victime du scrutin est le premier ministre Miki. Il avait proclamé qu'il se considérerait comme "mandaté" par le peuple si son parti obtenait 270 sièges. Il semble bien qu'il ne les aura pas et

qu'il devra rallier les indépendants, ou même composer avec le nouveau club libéral, pour avoir une majorité stable.

Cette situation joue en faveur de son rival au sein du PLD, M. Takeo Fukuda, qui va maintenant disposer des cartes nécessaires, pour remplacer M. Miki comme premier ministre.

Les deux membres du cabinet battus sont MM. Buichi Ohishi et Masao Maeda, respectivement ministre de l'Agriculture et des forêts et directeur-général de l'Agence pour la science et la technologie.

M. Isamu Inaba, ministre de la Justice n'a été réélu que d'extrême justesse et les premières informations, erronées, indiquaient qu'il avait "mordu la poussière".

Voir page 6: Le Japon

## Une grève du téléphone à Noël ?

Les quelque 13.000 techniciens de Bell Canada obtiendront le droit de grève dans les jours qui précéderont Noël, soit à un moment de l'année où les services téléphoniques sont utilisés à leur maximum.

Les syndiqués auront en effet acquis ce droit sept jours après que le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, aura reçu le rapport du conciliateur, M. Pierre Dufresne. Ce dernier, dont le projet de règlement a été refusé jeudi dernier par les deux parties, doit faire parvenir son rapport au ministre d'ici 10 jours.

Il se peut que M. Dufresne inclut dans son rapport au ministre des éléments nouveaux qui ne figurent pas dans son rapport de jeudi dernier. Le conciliateur aurait confié à des représentants syndicaux, en effet, qu'il pourrait modifier ses propositions afin de faciliter un règlement négocié.

Voir page 6: Le Bell

## Dans l'hypothèse d'un référendum

# Clark viendra faire campagne contre la séparation

par Pierre O'Neill

La victoire du Parti québécois aux élections du 15 novembre a suscité l'enthousiasme des Québécois, reconnaît M. Joe Clark, qui s'engage tout de même à venir faire campagne en faveur du fédéralisme à l'occasion du référendum que le PQ a promis de tenir sur l'indépendance.

Ce sentiment de satisfaction, le chef na-

tional du Parti conservateur l'a noté au cours de ses récents séjours au Québec. Il refuse néanmoins d'y voir un appui conçoque à la thèse indépendantiste. Il croit d'ailleurs avoir perçu chez ces mêmes Québécois la profonde conviction que leur véritable intérêt se trouve dans la survie de la Confédération.

Le leader conservateur était samedi soir à l'hôtel Ritz Carlton de Montréal

l'invité de l'Association canadienne des hommes d'affaires et professionnels ukrainiens. Il a longuement traité des solutions que son parti préconise pour corriger la situation économique. Il a attaqué "l'incompétence" du régime Trudeau dans la gestion des affaires publiques.

Ainsi qu'il en a coutume, M. Clark a fait précéder son allocution d'une dizaine d'anecdotes. Ce n'est qu'à la fin de l'exposé

qu'il a francé les sourcils et pris un air sévère pour parler sans texte des problèmes que pose à l'unité canadienne la victoire du Parti québécois.

La communauté ukrainienne du Canada, qui compte près d'un demi-million de citoyens, est largement représentée à la Chambre des communes. A lui seul, le Parti conservateur compte huit députés. L'Association des hommes d'affaires et professionnels ukrainiens a donc profité de la présence du chef conservateur pour dénoncer l'actuelle politique canadienne d'immigration qu'elle juge "scandaleuse et discriminatoire" à son endroit. Tout en évitant de s'engager, M. Clark les a encouragés à poursuivre leurs efforts pour la survie de leur identité culturelle.

C'était la seconde visite de M. Clark au Québec depuis les élections du 15 novembre. Cette tournée de quatre jours, essentiellement concentrée dans la région des Cantons de l'Est, se terminera aujourd'hui à Magog. Et s'il a pu constater que les populations des régions rurales sont parmi les plus satisfaites de la victoire du PQ, le chef du PC dit par contre avoir décelé dans les quartiers de Montréal qu'il a visités en compagnie de son épouse Maureen, une "vivacité" attribuable, selon lui, au seuil fait de la diversité culturelle.

Quoi qu'il en soit, M. Clark comprend que c'est le changement de gouvernement qui a rendu les Québécois heureux et non la victoire d'un parti indépendantiste. Dans les circonstances il tient à rappeler qu'il considère l'équipe péquiste un "gouvernement comme un autre" avec lequel il se fera un devoir de collaborer assidûment

Voir page 6: Clark

## au sommaire

■ L'exploration pétrolière dans l'Arctique: un reportage de Bertrand de la Grange — page 2

■ Les deux parties se félicitent de l'accord dans la construction — page 3

■ Les relations restent tendues entre le RCM et ses conseillers — page 3

■ L'inquiétude des minorités: un éditorial de Michel Roy

■ Le nouveau paysage proche-oriental: une analyse de Georges Vigny — page 4

■ Un colloque préconise la suppression des subventions à l'enseignement privé — page 7

■ Féminin pluriel: l'assurance comme seconde carrière ? — page 16

## Le PQ veut se rapprocher des minorités

Le premier ministre René Lévesque a répété samedi l'engagement pris par son gouvernement du Parti québécois de donner plus d'expansion à ses contacts avec les minorités ethniques et l'élément anglophone de la province.

Au cours d'une entrevue à la station de radio CJAD, en anglais, M. Lévesque a dit que c'était un résultat malencontreux de l'élection récente au Québec qu'aucun comité anglophone du secteur de Montréal n'ait élu un candidat péquiste.

Il a ajouté que les contacts avec la communauté anglophone seraient intensifiés, sans doute par l'intermédiaire de bureaux du gouvernement à l'intérieur "de nos

propres bureaux". Mais le premier ministre a également déploré la forte proportion de stations anglophones de radio et de télévision au Québec, particulièrement en région de Montréal.

Cette situation, pour le moment, tombe sous la juridiction fédérale, et M. Lévesque a promis de continuer de dire qu'elle devrait être corrigée.

"Quand nous serons — si nous le devenons — un gouvernement national après un référendum, une fois que le peuple aura décidé de ce qu'il veut, alors nous serons en mesure de corriger une telle situation".

Le Québec est disposé à participer à la

prochaine conférence fédérale-provinciale financière, mais, a-t-il rappelé de nouveau, rien dans les accords fiscaux à être négociés pour cinq ans lors de cette réunion ne serait obligatoire si le Québec quittait la Confédération.

Le premier ministre a répété sa conviction qu'une fois que les données économiques concernant le fédéralisme seront connues, les avantages de l'indépendance du Québec deviendront évidents.

"N'oubliez pas que les faits n'ont jamais été dévoilés", a-t-il dit en ajoutant que les Québécois vivaient "comme Alice au pays des merveilles", les gouvernements fédéral et provincial ayant en quel-

que sorte conspiré pour "leur vendre" la Confédération.

M. Lévesque a dit qu'il ne craignait pas que la communauté financière internationale abandonne un Québec indépendant aussi longtemps qu'elle pourrait y obtenir un rendement sur ses investissements.

"Les milieux financiers sont traditionnellement très nerveux", a-t-il dit, ajoutant que son gouvernement travaillerait à faire disparaître les incertitudes à l'occasion de rencontres avec les dirigeants financiers et "en se maintenant tout simplement en place pour quelque temps".

Voir page 6: Les minorités

• Vous avez manqué des documents importants ?

• Vous voulez avoir à portée de la main des statistiques sûres ?

• Vous voulez monter votre propre documentation d'un format pratique sur les sujets d'actualité ?

### LES DOSSIERS DU DEVOIR

En vente chez votre dépositaire et chez votre libraire

INTER-LOTO		TIRAGE 182 — 3 DÉC. 1976		3 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET		6 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET	
14	BILLETTS SE TERMINANT PAR	1 8 5 2 0 8 3	GAGNE \$50,000	12	BILLETTS SE TERMINANT PAR	2 2 4 6 6 2 8	GAGNE \$5,000
1409	BILLETTS SE TERMINANT PAR	5 2 0 8 3	GAGNENT \$1,000	1415	BILLETTS SE TERMINANT PAR	4 6 6 2 8	GAGNENT \$1,000
1321	BILLETTS SE TERMINANT PAR	0 8 3	GAGNENT \$50	1410	BILLETTS SE TERMINANT PAR	6 2 8	GAGNENT \$50
1 <sup>er</sup> NUMÉRO COMPLET		4 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET		7 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET		8 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET	
2 4 5 6	GAGNE \$250,000	2 1 2 2 7 5 1	GAGNE \$25,000	1 6 5 1 6 7 4	GAGNE \$5,000	2 8 0 5 9 4 0	GAGNE \$5,000
5 6 6 5 7	GAGNENT \$1,000	2 2 7 5 1	GAGNENT \$1,000	5 1 6 7 4	GAGNENT \$1,000	0 5 9 4 0	GAGNENT \$1,000
1409	BILLETTS SE TERMINANT PAR	7 5 1	GAGNENT \$50	6 7 4	GAGNENT \$50	9 4 0	GAGNENT \$50
2 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET		5 <sup>e</sup> NUMÉRO COMPLET					
1 5 1 9	GAGNE \$100,000	2 2 9 3 4 4 2	GAGNE \$25,000				
1 9 4 0 6	GAGNENT \$1,000	9 3 4 4 2	GAGNENT \$1,000				
1426	BILLETTS SE TERMINANT PAR	4 4 2	GAGNENT \$50				
1401	BILLETTS SE TERMINANT PAR	4 4 2	GAGNENT \$50				
1415	BILLETTS SE TERMINANT PAR						

# NORD CONTRE SUD 2

## Les îles artificielles d'hiver et d'été

par Bertrand de la Grange  
collaboration spéciale



TUKTOYAKTUK (Territoires du Nord-Ouest) — La banquise surgit tout d'un coup droit devant le petit avion Twin-Otter à bord duquel nous survolons la mer de Beaufort depuis une heure. La banquise se trouve aujourd'hui à 147km du petit village côtier de Tuktoyaktuk et à 106km du bateau de forage le plus proche appartenant à Dome/CANMAR. La veille, les distances n'étaient respectivement que de 125km et 84km. En 24 heures, l'énorme masse de glace apparemment uniforme et immobile s'est donc déplacée de 22 kilomètres sous l'effet des vents et des courants qui l'ont repoussée vers le nord-ouest malgré la résistance de la calotte glaciaire.

Le météorologue, qui chaque jour depuis plusieurs mois effectue un relevé de la position de la banquise, dessine sur sa carte une ligne incurvée dans la limite méridionale se trouve aujourd'hui à 71 degrés 50' de latitude et 132 degrés de longitude. Des notre retour à la base de Tuktoyaktuk, le relevé quotidien est transmis à un ordinateur situé à Edmonton (Alberta), à plus de 2,000 kilomètres au sud. Les informations recueillies par une station météorologique automatique située sur la banquise, par les radars des bateaux de forage "Explorer I, II et III" et par satellite alimentent également l'ordinateur d'Edmonton qui indique régulièrement la position exacte de toutes les glaces flottantes par rapport aux bateaux.

Nous sommes le 14 septembre et l'autorisation de forage en mer expire le 25 septembre. Après cette date, la formation de la banquise côtière peut se faire très rapidement. Pour l'instant les conditions atmosphériques sont bonnes puisque le vent souffle du sud-est et a repoussé la limite de la banquise vers le nord. Mais les vents tournent brutalement dans cette région et les glaces flottantes peuvent alors se déplacer très rapidement vers le sud (une cinquantaine de kilomètres par jour, et parfois plus) puisque la masse de la calotte glaciaire ne les gêne plus dans leur progression. Les glaces flot-

tantes, qui sont l'avant-garde de la banquise, deviennent menaçantes pour les activités de forage lorsqu'elles ne sont plus qu'à environ 80km d'un bateau. La surveillance, doit alors être accrue d'autant plus que les glaces se déplacent de façon très imprévisible.

Les trois "Explorer" de CANMAR ont été renforcés afin de résister aux glaces flottantes de petite taille, et des brise-glace restent à proximité des bateaux de forage pour repousser les glaces plus importantes. Aucun bateau n'est cependant capable d'affronter les masses énormes qui se détachent de la banquise et peuvent avoir des dizaines de kilomètres carrés de superficie et près de dix mètres d'épaisseur émergée. C'est pourquoi, il n'a pas été possible de recourir aux moyens traditionnels de forage (plates-formes, jack-up ou engins semi-submersibles) qui ont l'inconvénient d'être fixes ou difficilement manipu-

lées. Les "Explorer" par contre sont équipés d'un système très perfectionné qui leur permet d'interrompre le forage d'un puits sans provoquer de fuite d'hydrocarbure et d'appareiller rapidement en actionnant un signal acoustique qui détache les ancrages instantanément. Un équipement spécial est cependant requis dans les zones où la profondeur de l'eau est inférieure à cinquante mètres pour éviter que les glaces flottantes, dont la quille peut labourer le fond sur une profondeur de trois mètres, n'arrachent l'équipement de forage abandonné par le bateau et ne provoquent une fuite d'hydrocarbure. On doit alors enfouir dans plus de

trois mètres de sable l'équipement qui permet la fermeture momentanée des puits en cas d'appareillage. La profondeur de la mer de Beaufort ne dépassant généralement quinze mètres qu'à une cinquantaine de kms de la côte, les "Explorer" de CANMAR ont une zone d'activité bien précise qui se situe à peu près à mi-distance de la côte et de la banquise. La profondeur atteint 200 mètres au maximum dans cette zone intermédiaire où, au cours de l'automne, la rencontre de la banquise côtière et de la banquise qui recouvre le sommet du globe terrestre donne lieu à des mouvements extrêmement violents de la glace. C'est ce qui fait dire à de nombreux experts que cette zone intermédiaire constitue sans doute la région la plus dangereuse du monde pour le forage et qu'il est inconcevable, dans l'état actuel des techniques, d'y mener des ac-

tes sont révélées être la solution la plus intéressante. Douze îles artificielles, dont la moitié ont déjà été abandonnées parce que le forage n'a rien donné, ont été construites depuis 1972 par Imperial Oil surtout et par Sun Oil dans la mer de Beaufort en face du delta du Mackenzie. Au cours de l'hiver 1976-1977, la filiale canadienne d'Exxon commença les opérations de forage sur les deux îles construites pendant l'été au large de Tuktoyaktuk, dans la baie de Kugmallit. Les îles artificielles, circulaires ou rectangulaires, se trouvent dans des zones peu profondes (cinq à dix mètres) situées à des distances de trois à vingt-cinq kilomètres des côtes. Les îles circulaires, qui ont un diamètre de cent mètres environ et dépassent de 4,50 mètres le niveau de la mer, sont construites de manière différente selon qu'il s'agit d'"îles d'hiver" ou d'"îles d'été".

En hiver, il suffit de découper la banquise, épaisse de deux mètres en moyenne, et de précipiter très rapidement des tonnes de gravier dans l'ouverture. L'eau qui était sous la banquise gèle aussitôt autour des graviers. Il ne reste plus qu'à apporter du gravier en quantité suffisante pour élever le niveau de l'île artificielle à 4,50 mètres au-dessus de la banquise qui correspond elle-même au niveau de la mer. Ce type d'île artificielle devient pour ainsi dire un prolongement du pergélisol dont l'épaisseur sous la mer de Beaufort varie de quelques mètres à plus de six cents mètres.

Le principe des "îles d'été" est également assez simple puisqu'il suffit de déverser du sable et du gravier en quantité suffisante pour obtenir une plate-forme d'environ 8,000 mètres carrés au-dessus du niveau de la mer. La disposition le long des parois de l'île de gros sacs en matière synthétique contenant du sable permet de ralentir l'érosion des vagues qui sans cela auraient vite fait de disperser le sable accumulé.

L'installation du derrick est terminée et les préparatifs pour commencer les opérations de forage vont bon train lorsque nous arrivons sur l'île Kugmallit à bord de l'hélicoptère qui, plusieurs fois par jour, fait la navette entre les îles artificielles et le camp d'Imperial Oil pour transporter le personnel et du matériel léger. Ce qui frappe d'abord, c'est que malgré l'espace restreint, il y a davantage de place que sur une plate-forme classique. Un bulldozer aplaît la surface de l'île tandis que des appareils de levage vont et viennent avec d'énor-

mes caisses contenant du matériel de forage récemment arrivé par bateau. Le bâtiment rouge vif en matière préfabriquée, dans lequel sont logés les soixante hommes qui travaillent en trois équipes, comporte deux étages divisés en chambres confortables et se trouve à une extrémité de l'île, à l'opposé de la plate-forme d'atterrissage de l'hélicoptère. Entre les deux, le derrick où je retrouve le maître sondeur, Phil Raw. Vétéran du forage off-shore, celui-ci ne croit pas qu'il puisse y avoir un danger quelconque à forer à partir d'une île artificielle. En cas d'éruption, reconnaît-il, il faudrait construire une autre île artificielle pour forer un puits de secours, ce qui prendrait plusieurs mois. Quant aux chances de succès du forage, le maître sondeur explique que les résultats des analyses en laboratoire restent confidentiels jusqu'à ce qu'une évaluation de l'ensemble de la zone permette de déterminer s'il y a suffisamment de pétrole pour que son exploitation soit rentable.

Comme dans le delta du Mackenzie, mais contrairement à la zone intermédiaire de la mer de Beaufort où se trouvent les trois "Explorer" au cours de l'été, l'hiver est la meilleure saison pour le forage à partir des îles artificielles que se trouvent alors

complètement enserrées par la banquise côtière. Le transport du matériel et des hommes se fait à bord de camions spécialement équipés pour rouler sur la banquise, ce qui revient sensiblement moins cher que l'utilisation d'hélicoptères en été. Il en est de même dans l'ensemble du delta où il n'est possible de circuler qu'en hiver lorsque le sol est entièrement gelé. On peut alors aller d'Inuvik à Tuktoyaktuk ou aux différents camps d'Imperial oil, de Shell ou de Gulf par la voie terrestre, alors qu'en été le sol est trop détrempé pour permettre une telle circulation et même pour maintenir en bon état les quelques kilomètres de pistes existantes.

Grâce à la proximité de l'océan Arctique, le delta du Mackenzie bénéficie d'un hiver moins rigoureux que dans l'intérieur des Territoires du Nord-Ouest ou du Yukon voisin. La température moyenne en hiver se situe quand même autour de moins 30 degrés Celsius, ce qui rend les conditions de travail assez difficiles. L'obscurité est peut-être un handicap plus sérieux puisqu'il ne fait pratiquement jamais jour au moment où les activités pétrolières battent leur plein, de décembre à

mars. Les très longues journées d'été permettent par contre de mettre les bouchées doubles à bord des bateaux de forage et pour la construction des îles, mais elles ne sont d'aucune utilité dans le delta où le forage est rendu difficile par l'état du sol, toundra marécageuse et très instable.

Au cours des dernières années, les compagnies pétrolières ont développé des techniques de forage adaptées aux conditions géologiques très particulières du grand Nord. L'épaisseur de la couche de terre gelée, le pergélisol, qui recouvre le sol varie entre quelques mètres et six cents mètres dans le delta et la mer de Beaufort. Pour éviter le réchauffement du sol lors du passage de la sonde, il a donc fallu mettre au point des techniques nouvelles. Celles-ci semblent d'ailleurs intéresser au plus haut point les Soviétiques dont plusieurs délégations, composées d'une demi-douzaine d'experts chacune, se sont déjà rendues sur place. Selon un ingénieur que j'ai rencontré à Tuktoyaktuk, des échanges d'informations ont déjà eu lieu avec les Soviétiques qui doivent affronter des problèmes similaires en Sibirie où le pergélisol est cependant beaucoup moins épais

que dans le Nord canadien. Également intéressés par les techniques de forage à partir de la banquise côtière utilisées par l'Arctique dans les îles Arctiques, les Soviétiques montrent surtout beaucoup d'intérêt pour les activités de Dome/CANMAR en mer de Beaufort. Certaines sources parlent même d'une proposition soviétique selon laquelle CANMAR pourrait utiliser ses trois "Explorer" en URSS si le gouvernement canadien décidait de limiter la prospection pétrolière dans la mer de Beaufort.

Cette dernière hypothèse n'est pas exclue dans la mesure où les pressions exercées contre le forage off-shore dans cette région prennent d'autant plus de force que les découvertes d'hydrocarbures restent insatisfaisantes. Tandis que les organisations locales protestent contre la politique du fait accompli pratiquée depuis longtemps dans le delta du Mackenzie, les chefs de petites entreprises venus à Inuvik pour profiter du boom pétrolier s'inquiètent des retards dans les décisions du gouvernement fédéral à propos du développement du Nord, et notamment à propos de la construction des pipe-lines dans la vallée du Mackenzie. (à suivre)

■ Bertrand de la Grange a effectué en septembre dernier un voyage dans les Territoires du Nord-Ouest. Il s'est notamment rendu dans le delta du Mackenzie pour voir sur place dans quelles conditions se déroule l'exploration pétrolière et comment réagissent les autochtones face à cette nouvelle invasion. Le Devoir publie ce matin la deuxième tranche du reportage que notre collaborateur rapporte de la mer de Beaufort.

### Le syndicat des postiers continue de s'interroger

OTTAWA (d'après CP) — Les dirigeants du Syndicat des postiers du Canada ont passé la fin de semaine à s'interroger dans la capitale fédérale sur la stratégie à suivre pour régler le différend qui les oppose au ministère et au Conseil du Trésor à propos des effets des changements technologiques. Un porte-parole syndical a précisé hier que la direction ferait peut-être des commentaires aujourd'hui sur cette réunion mais il a refusé d'en dire davantage. La rencontre de la fin de semaine fait suite à une rupture des négociations, la semaine dernière. Le médiateur, M. Noël Hall, a en effet déclaré forfait après avoir rencontré séparément les parties à plus de trente reprises. Le gouvernement fédéral nie de son côté avoir dérogé à la convention collective en cours, qui l'oblige à consulter le syndicat et à conclure une

entente préalable avant d'introduire des procédés nouveaux de production aux Postes. Le ministre des Postes, M. Jean-Jacques Blais, a toutefois reconnu l'existence de certaines divergences "d'interprétation" à propos des clauses en litige.

M. Blais n'a pas eu de contact en fin de semaine avec la direction syndicale. Il a déclaré, vendredi, espérer que les syndicats demeureraient au travail en dépit du mécontentement de plus en plus visible parmi leurs rangs.

Le président du SPC, M. Joe Davidson, n'a pas écarté pour sa part la possibilité de grèves tournantes à moins, a-t-il dit, que le syndicat ne tente d'un nouveau de recourir aux injonctions pour faire cesser l'introduction de changements technologiques aux Postes. Le SPC a présentement quelque 5,000 griefs sur les bras, a-t-il dit, tous reliés aux nouveaux modes de production.

activités pétrolières en dehors de la brève période estivale.

Les gisements de Prudhoe Bay, par contre, se trouvent beaucoup plus près de la côte et la mer de Beaufort est plus profonde dans cette région. Le forage s'en trouve par conséquent facilité et il a été possible de recourir à des installations fixes d'un type spécial. En Alaska, les plates-formes de forage ressemblent à d'énormes champignons d'acier dont la base s'élargit et repose sur le fond de la mer. La stabilité des "champignons" et leur résistance à la pression de la banquise côtière sont assurées par l'importance de la partie immergée (16 à 35 mètres). Il aurait été possible de construire ce genre de plates-formes en face du delta du Mackenzie s'il y avait eu suffisamment d'eau pour en assurer la stabilité. Le recours à des unités de forage très mobiles comme les "Explorer" de CANMAR n'étant possible et surtout rentable que dans la zone intermédiaire, à 70 km au moins des côtes, il fallait donc trouver autre chose pour la région située en face du delta. Pour Imperial Oil, les îles artificielles en sable et en gravier

Psst !!!  
**PEUGEOT 504**  
Vente Location Service  
C'est la meilleure !  
**Biarritz**  
10.825 Racette Mil-Nord  
323-1900

Yvon Renaud  
Jean-Louis Baudouin  
**CODE CIVIL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 1976-1977**  
broché: \$8 95  
**guérin éditeur**  
4574 Saint-Denis Tél.: 849-9201



Un coin de Provence en plein cœur de Montréal!  
Entrez dans la ronde ensoleillée et parfumée des cotons soyeux et lainages "SOULEIADO"... Une multitude de cadeaux exclusifs à Mélangerie I... vêtements, articles de décoration, vannerie, bougies Rigaud...

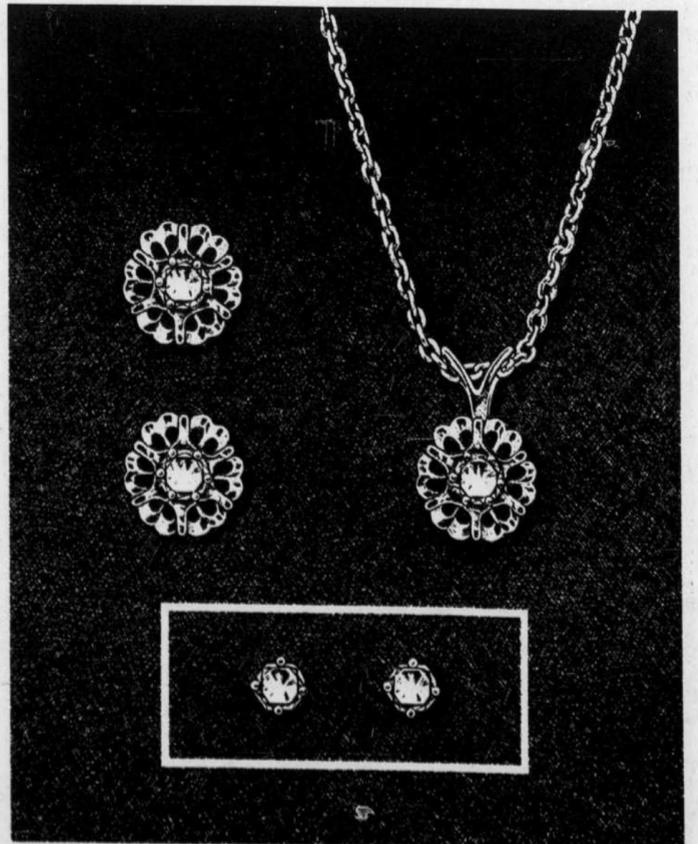
**Mélangerie I**  
1320 Sherbrooke ouest Montréal, Québec  
téléphone: 288-5918

### Le point de mire

Devenez l'heureux acheteur de bijoux sertis de diamants. Merveilles Mappins à porter seules ou comme ensemble. Diamant avec motif filigrane. Or 14 carats. Boucles d'oreilles à compter de \$165. Colliers à compter de \$125. Boucles d'oreilles à petit diamant circulaire. Or blanc 14 carats. Pour oreilles percées, tige droite. A compter de \$100.

**Mappins**  
Quel que soit votre choix.

1000 ouest, rue Sainte-Catherine 866-7431  
3131, chemin Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent  
**LES TERRASSES**  
705 ouest, rue Sainte-Catherine



Les items illustrés ont été agrandis pour démontrer les détails

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**  
**MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET**  
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTÉRIEURS  
878-3846  
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

**L'AUTENTIQUE**  
**CHATEAU**  
d'aujourd'hui  
M. Serge Lafrance, s.e.  
382-4710

**ARCHITECTES**  
**DAVID, BOULVA CLEVE**  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College Suite 800  
MONTREAL - 866-8621

**LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART HEIN**

Marchez, c'est gratuit!

**MARCHÉ DES AUJOURD'HUI**

# Les deux parties se félicitent de l'accord dans le bâtiment

par Louis-Gilles Francoeur

Les quelque 14.500 entrepreneurs en construction du Québec seront appelés à ratifier, le 21 décembre prochain, l'entente de principe intervenue vendredi soir dernier avec les représentants de la FTQ-Construction.

Du côté syndical, par contre, on ne pense pas devoir soumettre le projet d'entente aux membres des 34 locaux affiliés en dépit des prescriptions de la loi 47 qui fait de cette consultation une obligation pour les parties.

Un porte-parole syndical, M. Jean-Claude Lebrun, a expliqué en fin de semaine qu'aucune décision formelle n'avait été prise à ce sujet. Toutefois, a-t-il

dit, "il semble à première vue que l'entente de principe soit en tous points conforme au projet déjà approuvé par scrutin secret en octobre".

Il est vrai, a reconnu le porte-parole syndical, que la date d'entrée en vigueur du futur contrat de travail n'apparaissait pas dans le projet soumis aux syndicats. Les deux parties ont en effet convenu vendredi soir dernier de mettre en application les termes du futur décret de la construction dès aujourd'hui. Normalement, les nouvelles conditions de travail auraient dû entrer en vigueur au moment de la publication du décret dans la Gazette officielle, ce qui est difficile à réaliser avant au moins 60 jours à cause des délais prévus par la loi. Les syndicats ne

devraient pas, par conséquent, se plaindre de toucher leurs augmentations plus tôt que prévu.

Les deux parties ont émis en fin de semaine des communiqués de presse pour se féliciter publiquement de l'entente de principe, la deuxième à intervenir en moins de deux mois sur le même projet de convention collective. La première fois, l'entente verbale conclue à la veille même du déclenchement des élections, a été par la suite contestée par le patronat, qui a refusé de reconnaître deux primes aux élections.

Ce dernier corps de métier a accepté, vendredi, de retirer ses exigences à propos des deux primes en question, que le patronat lui aurait consenties en dépit des

affirmations contraires des représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec. Les versions des représentants syndicaux et des autorités du ministère du Travail, qui ont participé à la négociation, se rejoignent sur ce point précis.

Les électriciens ont retiré temporairement leurs demandes à condition que la FTQ-Construction demande officiellement la convocation de la commission parlementaire du Travail pour tirer au clair l'affaire des primes. Le communiqué de la FTQ-Construction, émis en fin de semaine, ne réclame aucunement une telle commission et se contente de rappeler que les électriciens entendent obtenir gain de cause devant cette instance gou-

vernementale. Le porte-parole de la FTQ-Construction devait par contre préciser qu'il ne s'agissait pas d'un "oubli". "L'exécutif n'a pas encore eu le temps de se réunir pour examiner cette question. Il le fera sûrement cette semaine", a-t-il dit.

Pour sa part, la FTQ-Construction a signé la nouvelle entente de principe "comme s'il s'agissait de la convention elle-même". Le patronat de son côté n'est pas allé aussi loin.

Il s'est engagé tout au plus à présenter le projet de règlement à ses membres qui décideront de son sort. Mandataires, les négociateurs des entrepreneurs ne pouvaient techniquement se commettre d'avance.

Mais la possibilité d'un nouveau revire-

ment du camp patronal n'a pas été exclue cette fois par la FTQ-Construction, qui semble décidée "à ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué". Certains dirigeants syndicaux craignaient pour leur part que l'assemblée des entrepreneurs, prévue pour le 21 décembre, ne recueille pas le quorum nécessaire à cause de la proximité de Noël, ce qui retarderait l'entrée en vigueur du futur décret tout en pénalisant pas les syndicats à cause du caractère rétroactif de l'entente.

Il a été impossible aux négociateurs patronaux de trouver une date moins éloignée du fait qu'ils attendent le verdict de la Régie anti-inflation du Québec sur les augmentations de salaire avant de les soumettre à leurs membres.

# Les relations tendues entre le RCM et ses élus

par Clément Trudel

Le Rassemblement des Citoyens de Montréal (RCM) tentera de développer en son sein un climat propice à des débats "sereins, entre adultes, au sein même du parti" plutôt que de voir des questions primordiales pour l'avenir du parti se retrouver sur la place publique. C'est du moins l'une des priorités du nouvel exécutif de ce parti, élu hier au terme d'un congrès de trois jours à Montréal. Kenneth George, ancien attaché de presse du parti, assure toutefois les représentants de la presse qu'il favorisera l'intensification des rapports entre les mass-media et le RCM, parti qui songe au surplus à former "nos" propres moyens d'information.

M. George et les sept élus avec lui à la direction du parti s'engagent à oeuvrer

pour redonner le dynamisme souhaitable à certains districts et pour intensifier la portée de mécanismes déjà existants, tel le conseil général, formé d'une soixantaine de personnes, pour assumer des prises de décision et des actions collectives plutôt qu'une tendance à un leadership individuel.

En conférence de presse, immédiatement après la suspension du congrès au 15 janvier — jour où seront repris les importants dossiers sur le logement et sur le programme — le président George a tenu à souligner qu'aucun des dix-sept candidats en lice n'avait exprimé de divergence quant aux objectifs fondamentaux du parti.

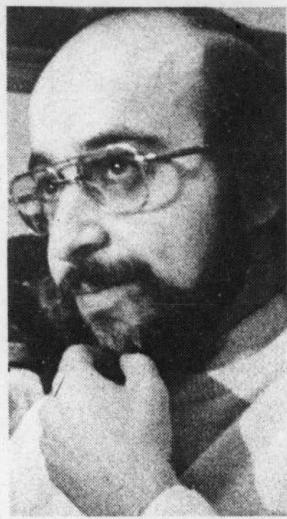
Le président élu admet toutefois que certaines attitudes prises ces derniers temps — des deux côtés de la barricade "électorale" au sein du RCM — ont pu être perçues comme provocantes mais, à l'instar de son prédécesseur à la présidence, Léa Cousineau, il se dit tout à fait calme quant à l'unité que retrouvent fatalement des forces hétéroclites dans une lutte commune; il y a "au moins deux tendances" principales quant à la façon de mettre en oeuvre une action qui nous mènera à la victoire de 1978, affirme Kenneth George.

Ce congrès a largement traité de procédure, au point de consacrer presque dix heures à ses statuts, dont certains avaient besoin de retouches légères (c'est dangereux un "etcetera", lançait, mi-sérieux, un militant en atelier).

C'est aussi une question de procédure qui a failli, samedi soir, provoquer le départ du conseiller Cliche. On était à discuter de la limite actuelle imposée par les statuts au nombre de conseillers municipaux pouvant être élus à l'exécutif du parti (deux au maximum). Le congrès n'avait pas pu rallier les deux tiers requis pour amender cette partie des statuts mais un délégué de Papineau suggéra alors que, dans le dépouillement du vote, on commence "dans l'ordre inverse" pour combler les postes s'il y avait des conseillers municipaux élus. En pratique, cela signifiait pour le proposant qu'il fallait décourager les conseillers municipaux élus sous l'étiquette RCM à accaparer les postes de l'exécutif, bloquant ainsi la voie aux militants de la base.

Le conseiller Cliche se sentit personnellement visé, lui qui aspirait à la présidence du parti et qui aurait dû être (hypothétiquement) éliminé ou disqualifié si d'autres conseillers municipaux obtenaient le secrétariat ou un autre poste. Il avait amorcé sa sortie de l'amphithéâtre lorsque Léa Cousineau, saisissant le côté dramatique que pouvait revêtir ce geste du conseiller Cliche, proposa et fit accepter que l'on ferait exception... pour la présidence.

Paul Cliche applaudit alors les propos de Léa Cousineau, serra la main du candidat K. George qui disait désapprouver toute manoeuvre visant à bloquer une liste de candidats ou un candidat en particulier. Le congrès respira, mais dut vivre dans l'expectative puisque Cliche annonçait en soirée qu'il y aurait consulta-



Kenneth George

tion avec ses proches: "si dimanche à 10h — heure limite pour les candidatures — vous ne nous voyez pas, c'est que nous ne nous retirons du parti", confia-t-il à quelques journalistes.

Hier matin toutefois, tout rentra dans l'ordre. L'équipe Cliche se retrouvait au complet, attendant que le scrutin se déroule tel que prévu, entre midi et 14h30

(on prolongea même à 15h le temps alloué pour la votation).

Cet incident mineur en soi a visiblement inquiété des militants qui ont cru l'éclatement imminent, dans ce "rassemblement" devenu "déchirement" pour un laps de temps. Il faut dire que la feuille de présentation distribuée samedi par l'équipe Cliche n'y allait pas mollement quant aux malaises décelés. On s'y attaquait nommément au conseiller Garnier et à la candidate Marie-France Cloutier et l'on invitait les congressistes à dire "non à un RCM contraignant et hargneux".

Les relations entre le parti et ses élus demeurent un point de préoccupation majeure. M. Cliche a été succinct dans ses commentaires des résultats de l'élection mais il se promet d'être tout aussi actif qu'auparavant pour les citoyens de son district et pour ceux de la ville.

Michael Faïnstat, conseiller RCM de Notre-Dame-de-Grâce, avait donné son appui à l'équipe Cliche, déplorant qu'il y ait ainsi "polarisation" mais se disant qu'il fallait enrayer toute tendance au "dogmatisme" au parti. M. Faïnstat dit craindre l'influence d'un vocabulaire d'extrême gauche utilisé dans certains préambules de résolutions ou de documents "et jamais ces textes ne sont approuvés par un congrès; l'on devrait voir à ne pas imposer à tous les districts un tel vocabulaire, cela pourrait nuire à notre image et à notre action".

Le RCM, parti d'opposition au maire Drapeau et au Parti civique de Montréal, est né il y a 30 mois de la rencontre de groupes progressistes; il parvint en 1974 à faire élire 18 conseillers et à rallier près de 5% des votants. S'il avait fallu croire les Cassandra des media, a dit M.

# Le taux d'inflation à 6 p.c. ?

OTTAWA (PC) — Le taux annuel de hausse du coût de la vie en novembre serait descendu à moins de six pour cent pour la première fois en trois ans, selon les économistes du gouvernement.

Les chiffres mensuels de l'indice des prix à la consommation doivent être publiés mercredi, juste comme les ministres des Finances du fédéral et des provinces viendront de terminer leurs entretiens de deux jours sur les programmes de partage des coûts.

C'est là l'une des rares perspectives agréables touchant l'économie du pays que les ministres pourront entrevoir dans la négociation d'une nouvelle série d'accords financiers.

La réunion prochaine vient à un moment où l'économie faiblit, ce qui pourrait contribuer à durcir les positions des provinces à cette conférence. Pendant que le gouvernement fédéral continue à insister sur sa lutte contre l'inflation, le chômage est en hausse. Il est vrai que la semaine dernière, le gouvernement annonçait qu'il va consacrer \$150 millions cet hiver à des programmes visant à créer des emplois. L'effort portera surtout vers les régions plus pauvres du pays et dans le but d'aider les jeunes travailleurs.

Des statistiques récentes ont indiqué que l'économie nationale a progressé à un rythme annuel de seulement 3,2 pour cent durant les trois mois entre juillet et septembre.

La dévaluation du dollar canadien a également son effet. Elle permet aux acheteurs étrangers de payer moins cher les produits canadiens, mais elle ajoute aussi au coût des importations.

# La médiation poursuit son cours à l'Un. Laval

La médiation suit son cours à l'université Laval, et il semble qu'on puisse s'attendre à des résultats pour le début de cette semaine.

La liberté universitaire, la collégialité, et la structure salariale sont les points de désaccord fondamentaux que les deux parties ont accepté de traiter en priorité, et selon le porte-parole syndical, M. Alain Prujiner, "le travail progresse lentement".

La liberté universitaire, selon le syndicat des professeurs, doit être garantie par l'arbitrage sur les non-renouvellements de contrats de professeurs en période de probation, après leur période initiale de trois ans. Le SPUL a accepté le recours à une procédure d'arbitrage interne, mais l'administration semble toujours s'y refuser, alors qu'elle a déjà accepté le recours à l'arbitrage de droit commun après les cinq ans de la période totale de probation. Quant à la collégialité universitaire, le SPUL veut la garantir par la reconnaissance de la responsabilité des assemblées départementales sur les questions d'embauche, d'évaluation et de promotion des professeurs.

Enfin, l'université Laval, selon le SPUL, serait la dernière université québécoise à ne pas avoir de structure salariale. Il y aurait plus de 1.075 contrats individuels de travail sans aucun salaire identique alors que leurs titulaires ont le même rang, la même compétence, le même âge et la même expérience.

Le médiateur, M. Daniel Soberman est revenu de Kingston jeudi, et il restera selon les parties syndicales et patronales à Québec, le temps qu'il faudra pour mener à terme sa médiation et rédiger son rapport.

D'autre part, l'association des professeurs de l'université du Manitoba a décidé de verser une somme de \$10.000 pour venir en aide aux professeurs en grève de l'université Laval.

Les professeurs de l'université du Québec à Rimouski ont d'ailleurs décidé d'en faire autant pour venir en aide aux professeurs de l'université du Québec à Montréal, dont les négociations sont toujours dans l'impasse la plus totale malgré les efforts du conciliateur M. Jean Me-loche.

## BAHA'I

"Lorsque l'éducation bien comprise se généralisera, l'humanité sera transformée et le globe sera comme un paradis." 670-8555

**"LE JOUR DES DROITS DE L'HOMME"**  
 Vendredi, 10 décembre 1976, 20 h.  
 Causerie, film discussion —  
 Sujet: un futur sans préjugé.  
 Ecole Paul Gérin Lajoie,  
 475 Bloomfield, Outremont. entrée libre.

George, il y a longtemps que ce parti serait "rendu au diable", mais toujours il sort revigoré des crises.

Au nombre des campagnes auxquelles le RCM a mêlé son nom et prêté son effectif (2.000 membres), notons: la lutte du troisième âge pour la gratuité ou les tarifs réduits dans le transport collectif; la lutte des locataires de la rue Saint-Norbert ou celle des citoyens menacés d'expulsion par Clermont Motors. Toujours, le RCM prend soin de poser sa problématique après concertation avec les autres groupes intéressés.

Ce congrès aura été témoin d'un intérêt certain pour l'une des formules qui donnent le plus de possibilité au RCM, d'innover: l'atelier sur les "conseils de quartier" occupait une salle trop exigüe pour contenir tous ceux qui auraient voulu y

Centre de céramique  
**POTERIE BONSECOURS inc.**  
 427, est. rue Notre-Dame,  
 Vieux-Montréal, Qué.  
 844-6253, 844-6165

**COURS DE POTERIE**  
 Tournage - façonnage  
 Composition des glacures  
 Initiation à la Céramique

**Cours de BATIK**  
 Débutant et avancé

**COURS DE MACARMÉ**  
 Initiation et Intermédiaire

**COURS DE DESSIN**  
 Perspective - Modèle vivant  
 Composition-Observation

**NOUS SOMMES AU SALON DES MÉTIERS D'ART**  
 du 4 au 19 décembre.  
Permis Culture Personnelle 330516

**La Chambre de commerce de Montréal**

**Déjeuner-causerie hebdomadaire MARDI, LE 7 DÉCEMBRE**

**MADAME THÉRÈSE CASGRAIN**  
*Sénateur*

sujet: "La retraite: nouveau départ ou voie d'évitement?"

Hôtel Sheraton  
 Mont-Royal  
 12h30

Le public est admis  
 Billets à l'entrée: \$8  
 Pour les membres, des carnets d'abonnement sont disponibles à prix réduit.  
 Renseignements: 866-2861

## UNE NOUVELLE COLLECTION DU DEVOIR

- Vous avez manqué des documents importants ?
- Vous voulez avoir à portée de la main des statistiques sûres ?
- Vous voulez monter votre propre documentation d'un format pratique sur les sujets d'actualité ?

**LE DEVOIR** vous offre l'occasion de le faire à peu de frais.

Demandez à votre fournisseur habituel du DEVOIR le premier numéro de votre collection **LES DOSSIERS DU DEVOIR**, consacré au **FAIT FRANÇAIS AU CANADA ET AU QUÉBEC**.

— Les commandes postales sont acceptées. Joindre deux dollars par exemplaire commandé au: Service du tirage

Imprimerie Populaire Ltée  
 Case postale 6033, Montréal H3C 3C9

Population et fait français au Canada

 <b>GROS LOT \$100,000.00</b> VENDREDI	<b>NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE</b>							<b>TIRAGE: VENDREDI</b>			
	4	12	15	23	29	35		39			
	6 SUR 6	1	PRIX		195,062.60			Séries émises-90,000 chacune			
	5 SUR 6	132	PRIX		648.10			GAGNANTS POSSIBLES			
	4 SUR 6	3623	PRIX		65.60			NUMÉROS SANS SÉRIE			
5 SUR 6+	5	PRIX		11,407.50		PRIX					
NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 26						VENTES TOTALES \$990,236.			TIRAGE: 636 VENDREDI 03.-12-76		
						152			13,884		
						1er 32 38766 \$50,000			38766 \$1,000		
						2e 10 41865 \$50,000			41865 \$1,000		
						3e 02 19861 \$50,000			19861 \$1,000		
						4e 39 94747 \$50,000			94747 \$1,000		
						766 865 \$25			861 747 \$25		

# éditorial

## L'inquiétude des minorités

Depuis son accession au pouvoir, M. René Lévesque prend la précaution, chaque fois qu'il parle aux "Québécois", de préciser qu'il s'adresse à tous les citoyens de ce territoire, sans distinction de langues, de régions, de milieux et d'origines. Dès le lendemain de son élection, il tenait à rappeler qu'il y a place ici pour tous ceux qui habitent, animent et aiment le Québec, "une place qui doit être non seulement juste mais également chaleureuse". Lors de la présentation de son Cabinet, le nouveau premier ministre a fait appel à la bonne volonté de "tous" les Québécois "de toutes les classes et de toutes les origines" afin d'édifier un pays "qui traite ses minorités avec justice".

De nouveau samedi, au cours d'une interview en anglais à CJAD, le chef du gouvernement a réitéré l'engagement qu'il avait déjà pris de multiplier les contacts avec la minorité anglophone du Québec et les groupes ethniques. Il a même déploré que les circonscriptions à prédominance anglophone de la région montréalaise ne soient pas représentées au sein de la majorité ministérielle. Pour compenser cette absence, il compte établir des relations particulières avec la communauté de langue anglaise jusqu'à l'intérieur des cabinets ministériels.

On ne saurait par conséquent mettre en doute la volonté démocratique et le respect des minorités qui animent le nouveau gouvernement. M. Lévesque et les principaux ministres qui l'entourent sont tous tributaires à cet égard d'un courant profondément libéral et humaniste: leurs actions et déclarations passées sur ce point constituent des garanties propres à calmer les inquiétudes qui se sont manifestées depuis le 15 novembre dans les milieux minoritaires. Ce courant, on ne peut en douter actuellement, l'emportera sur les velléités de xénophobie et les propensions ethnocentriques qu'on retrouve parfois parmi les alliés et les amis du nouveau gouvernement.

Quoiqu'il ait multiplié les propos rassurants, M. Lévesque ne s'étonnera pas de constater qu'une certaine anxiété a gagné une partie des groupes ethniques, la minorité anglophone et la communauté juive de Montréal. Ceux-ci n'ont plus de délégués sur les banquettes ministérielles et la seule perspective de la rupture possible du lien fédéral inspire naturellement des craintes de toutes sortes aux minorités.

Il convient d'abord de distinguer nettement entre, d'une part, les groupes ethniques établis depuis peu au Québec et, d'autre part, la minorité anglophone à l'intérieur de laquelle se situe la majeure partie de la communauté juive.

Dans le premier cas, il ne fait aucun doute qu'un gouvernement péquiste, non seulement doit respecter les caractéristiques originales des groupes d'origines européenne, asiatique, africaine et latino-américaine, mais encore protéger et promouvoir leur apport culturel

qui ne pourra qu'enrichir le patrimoine québécois. Dans ce domaine toute politique de protection et d'encouragement doit cependant éviter les excès d'un multiculturalisme qui, par une folklorisation trop poussée, risquerait de favoriser la création de communautés repliées sur elles-mêmes, de ghettos isolés réclamant de l'État des subventions pour maintenir ses écoles, perpétuer ses institutions et conserver sa langue. D'où l'urgence, dans le secteur de l'immigration, d'accroître les politiques de déconcentration destinées à favoriser, mais sans coercition, l'implantation des nouveaux citoyens hors des seuls grands centres, vers des régions où l'adaptation et l'intégration seront facilitées.

Il n'est pas inutile d'ajouter que les diverses communautés ethniques, dont quelques-unes sont fort bien structurées, peuvent et doivent se faire entendre publiquement, comme elles ont su le faire pendant la crise entourant la Loi 22, et de la même manière que tout autre groupe de citoyens, non pour revendiquer des privilèges, mais pour réclamer justice et faire valoir des droits. Un gouvernement soucieux du bien-être des minorités devrait y être particulièrement attentif.

En revanche, ayant choisi de vivre au Québec, les citoyens et aspirants citoyens dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français devront très tôt reconnaître qu'il serait irréaliste et injuste d'instituer pour un groupe particulier des exceptions sur le plan de la langue d'enseignement, exceptions d'autant plus inacceptables que la majorité des nouveaux venus, en optant pour le secteur anglophone, a contribué à affaiblir la collectivité francophone du Québec.

Le cas de la minorité anglophone et de la communauté juive est à plusieurs égards différent. Il est reconnu par tous, et par le PQ également dans son programme politique, que l'importante minorité anglophone a des droits acquis de caractère historique, qu'elle appartient à l'une des deux grandes familles qui ont peuplé ce pays. Il n'en va pas autrement de la communauté juive dont l'apport à la société québécoise est remarquable et dont les membres, bien plus que la minorité anglophone protestante et catholique, se sont efforcés depuis une vingtaine d'années de respecter, d'apprendre et de maîtriser souvent la langue de la majorité.

Ces jours derniers, le professeur Dale Thomson de l'Université McGill, s'adressant à un auditoire juif de Montréal, insistait sur le régime d'égalité rigoureuse que la minorité anglophone doit revendiquer et obtenir dans cette société. Dans le domaine scolaire, la reconnaissance des droits de cette minorité ne suscite aucune difficulté sérieuse, une fois dissipées les ambiguïtés touchant le système de contingentement.

Mais le réalisme le plus élémentaire oblige à rappeler que cette minorité est au Québec le prolongement de la majorité anglophone au

Canada, ce que M. René Lévesque appelait naguère la "tête-de-pont" du Canada anglais dans un territoire à majorité francophone. Cette minorité dispose d'une force économique prépondérante et se rattache à l'immense masse anglophone de l'Amérique du Nord. Au surplus, cette minorité, précisément en raison de sa supériorité économique et de ses assises continentales, a constamment et systématiquement assimilé les nouveaux citoyens qui, venant au Québec, choisissaient avant tout le Canada et les avantages de sa situation nord-américaine.

Ce qui signifie que l'égalité absolue que réclame le professeur Thomson supposerait un équilibre parfait au Québec. Et cet équilibre est rompu: ce n'est pas la minorité anglophone qui est menacée dans sa langue, sa culture et son économie au Québec, c'est la majorité francophone qui, minoritaire au Canada et en Amérique, est aux prises avec des problèmes de langue, de culture, de croissance économique et de développement social. Aussi le gouvernement issu du dernier scrutin a-t-il la responsabilité et l'obligation de protéger et de fortifier la société francophone du Québec.

Dans la pratique, tout en participant pleinement à la vie québécoise, les anglophones devront se rendre à certaines évidences, la première étant qu'ils ne pourront plus se soustraire à la nécessité de fonctionner davantage en français au Québec, de la même manière que les Franco-Ontariens, pour réussir dans leurs milieux, sont contraints de travailler et de vivre en anglais. Donc, l'égalité des droits que souhaite M. Thomson est théoriquement souhaitable, mais à la condition que soit établi un nouvel équilibre fondamental.

Dans la société fraternelle et chaleureuse qu'envisage d'édifier M. Lévesque, sous un gouvernement intègre, efficace et humain, l'objectif ultime serait que chacun des groupes perdît son complexe de minorité. Et, s'il est normal que l'avènement du PQ au pouvoir ait compromis la sérénité de la communauté anglophone et des groupes ethniques, privés de représentation ministérielle, on ne saurait trop inciter leurs représentants à s'affirmer davantage dans les débats publics, à se tailler une meilleure place dans la fonction publique, à se présenter devant les commissions parlementaires, à suivre de plus près l'action du gouvernement, non pas simplement à l'égard des questions de langue, de droits et de minorités, mais tout autant dans les sphères économiques, sociales et culturelles. Qu'ils ne craignent pas de saisir l'opinion de leurs problèmes et requêtes.

Ce n'est plus dans les coulisses du pouvoir qu'ils doivent désormais exercer leur action et leur influence. Mais sur la place publique. Au début, cette façon de faire leur paraîtra plus difficile. Mais, tout compte fait, la démocratie et la justice y gagneront beaucoup.

Michel ROY

### Le mot du silencieux

## Prétextes et faux-fuyants

par ALBERT BRIE

Les fêtes approchent. Chacun fait ses calculs, voit à régler le partage de ses cadeaux. On aura beau faire, il faut se résigner à être généreux et injuste.

Se rappeler au bon souvenir de quelqu'un avec qui on est à peine lié; lui adresser à point nommé une carte de bons vœux à l'occasion de chacun de ses anniversaires, cela est aimable. Mais en même temps, cela est habile. On a l'air de dire: "Voyez comme je pense à vous" ou "N'oubliez pas que je ne vous oublie pas". C'est presque du chantage.

Il y a d'excellentes personnes qui ne peuvent accepter de recevoir sans rendre. Leur reconnaissance est rançunière.

Quand on veut s'acquitter envers son semblable, on le blâme ou, plus souvent, on le louange. Ainsi, on économise son temps et on s'évite la peine de le comprendre.

Tout ce qui est fidèle finit par être cruel. Voyez les miroirs.

Ce qui rend parfois insupportables les gens sincères, c'est qu'ils se croient tenus d'être excessifs.

Quand on parle fort, on ne peut pas dire des choses subtiles.

Il faut à l'homme politique beaucoup de modestie s'il ne veut pas que son idéal de servir se convertisse en ambition de se servir.

Dans le monde du travail, la place a été sacrifiée. Voyez comme on la recherche fiévreusement, comme on la défend sauvagement. Cette place, dès qu'on la tient, on découvre sa précarité et la nécessité qu'il y a de se la garantir par tous les moyens que suggère la peur de se la voir ravir.

Un bureau d'assurance-chômage m'apparaît comme le sanctuaire de la bonne conscience de Notre Père le saint État.

La confession n'a donc rien appris aux prêtres qui se sont mariés!

Devant presque tout ce qu'il voit ou entend, mon fils a dit quelque chose de désabusé qui m'irrite: "Y'a rien là." Peut-être a-t-il raison. Le rien, n'est-ce pas le matériau de base dont Dieu s'est servi pour créer l'homme.

L'habitude de la contestation confine à l'enfantillage chez l'adulte. Elle est comme le signe d'un retour à l'esprit de contradiction de l'enfance, la plus grande stupidité d'humeur de cet âge.

Les commissions d'enquête sur le crime sont éclairantes. Le public, en général, est tout content quand il a l'intelligence des mystérieuses manœuvres des fraudeurs. Cette lumière lui suffit. Il lui importe peu ensuite qu'on chatie les coupables. Il n'a cherché qu'à satisfaire sa curiosité du sensationnel.

Une banque d'idées ferait vite banqueroute. On y ferait moins de placements que d'emprunts.

Le vocabulaire à la mode à une époque donnée est une indication de son "tempérament". Prenons le mot "sensibiliser". On dit: "Il faut sensibiliser l'opinion à tel ou tel problème." Il n'y a pas si longtemps, on aurait dit: "L'opinion doit prendre conscience, etc..." On cherchait alors à éveiller l'intelligence. Maintenant, on excite l'émotivité. Encore un peu de temps et il sera nécessaire "d'électrochoquer l'opinion".

L'un ion rapproche moins que la séparation n'éloigne.

Il manque au génie le talent de se faire va-loir.

Ne plus digérer quelqu'un, n'est-ce pas avouer son anthropophagie?

L'hiver, saison morte, porte le deuil en blanc.

## lettres au DEVOIR

### Sur quelle question le référendum portera-t-il ?

Cher monsieur,  
Si l'on accepte les prémisses suivantes: a) le Parti québécois doit tenir un référendum au cours des quatre prochaines années, b) le Parti québécois ne peut pas se permettre de perdre ce référendum, il est presque assuré que la question posée devra ressembler à:

"Accordez-vous votre appui au gouvernement du Québec afin qu'il négocie un pacte nouveau avec le reste du Canada?"

A cette question, la quasi-totalité des Québécois devraient répondre un "OUI" impressionnant. Le poids de cette réponse massive devrait être suffisant

pour amorcer des négociations sérieuses et immédiates avec les autres provinces et le pouvoir central.

Il est évident que la question posée devrait être assortie d'explications nombreuses qui donneront une forte coloration électorale au référendum.

D'autre part, si la question posée devait être à forte saveur indépendantiste, il est presque certain que la réponse serait un "NON" tout aussi massif, affaiblissant ainsi, d'un seul coup, la crédibilité et les éléments de pression du gouvernement québécois.

Depuis le mouvement "Souveraineté-Association" en

passant par les deux nations de Marcel Paré, aux efforts de Robert Bourassa, à l'élection du P.Q. ce que les Québécois ont toujours désiré c'est: "Un pacte nouveau". Le moment ne sera peut-être jamais plus approprié que maintenant de poser la bonne question aux Québécois.

Le gouvernement du Québec aurait ainsi un levier de négociation formidable et, à défaut d'un pacte nouveau et satisfaisant, le parti au pouvoir pourra alors aller plus loin avec un deuxième référendum, cette fois-là carrément indépendantiste.

HUGUES MORRISSETTE  
Hull, le 29 novembre 1976.

### La montée des nationalismes

M. le directeur,  
Les sociologues Miller et Glazer constatent une renaissance et une montée graduelle des nationalismes, c'est-à-dire, du "péché contre l'esprit" de M. Trudeau.

Faut-il s'en étonner? Les socialistes avaient cru que les classes

sociales en viendraient à avoir le dessus sur le facteur racial. Ils ne seraient pas tombés dans ce piège s'ils avaient observé le monde animal. Les classes sociales existent chez les animaux et sont une partie inhérente de leur organisation sociale, tandis que les contacts interraciaux sont ordinairement

perçus comme des dangers à teinte d'agression qui exigent des précautions soutenues.

Est-ce que la nature pécherait, elle aussi, contre l'esprit?

Paul MEUNIER,  
professeur  
Longueuil, le 2 décembre 1976

### Bravo, M. Lévesque

M. Lévesque,  
Vous voilà élu. Vous êtes Premier ministre du Québec. Vous ne le croyez sans doute pas encore; vous vous pincez pour en être sûr! Pourtant, c'est vrai. Et c'est incroyable.

Je vous ai vu trimer d'arrachepied depuis 8 ans. Sans succès. Des déceptions, des déceptions, des déceptions. J'ai assisté à des assemblées péquistes avec 6 orateurs et 3 assistants; vous y étiez, M. Lévesque.

J'ai suivi de près la troupe insalubre de vos militants qui faisaient du "porte à porte" pour recueillir quelques sous: les "caisses propres", ça existe vraiment.

Nous faisons 5 visites pour convertir un branleux et 10 visites pour un peureux. Nous apportons des promesses de probité et de fierté. On nous répondait: les Québécois ne sont pas intéressés à l'intégrité; ils veulent seulement leur verre de bière et leur "p'tit pain".

Ce n'était pas vrai. Les Québécois avaient une soif immense de fierté et d'élan collectif. Fallait seulement le leur crier. Et soudain, ce fut la victoire.

M. Lévesque, on nous dit que vous avez pas mal de boulot devant vous. Oui, c'est vrai; mais c'est un boulot envirant. Hier, c'était un boulot décourageant.

Nous vous souhaitons grand succès avec vos Ministres dynamiques.

Nous, les sans-grade et l'arrière-garde, nous avons déjà notre récompense. Nous réclamons seulement une chose: l'honneur de servir encore. Pour ma part, je veux connaître encore la chaleur amicale de mes amis péquistes, l'ardeur et la sérénité de nos assemblées, la sortie de notre ghetto, l'ouverture sur le vaste monde, l'exaltante euphorie de la marche allégre vers la dignité, l'égalité et la libération.

G. BELCOUR, s.j.  
Charlebourg, le 1er décembre 1976

### La qualité des démarches

L'habitude des campagnes électorales à coups de prestige ou de taux de croissance tenait éveillé notre sens des réalités économiques, mais on aurait pu jurer qu'elle avait par ailleurs complètement saboté nos perceptions de dimensions plus fondamentales. Quel plaisir de s'étonner soi-même! Si le haut-le-cœur sur la mollesse libérale a compté, et si le programme sensible et réaliste du PQ a séduit les esprits, vigilants, on sait maintenant que ce sont davantage des sentiments précis qui ont déterminé notre choix: la confiance en une intelligence humaine, la renaissance de l'idéal.

Au cœur d'un pareil phénomène: René Lévesque. Il faut mentionner clairement le rôle incroyable qu'il a joué en ce sens, par-delà l'équipe impressionnante qu'il entourait. De devoir jouer le tout pour le tout sur le plan personnel l'a amené à miser l'aspect humain de l'image-PQ-76 sur sa seule personne. Le résultat coupe le souffle.

La campagne fut assez complexe, et les critiques des électeurs ont perdu cette année leur simplisme obligé du passé. Ce triomphe des valeurs de fond sur les valeurs de surface, exceptionnel dans tous les pays, fait dire à un Lévesque bouleversé: "On est peut-être quelque chose comme un grand peuple". De fait, le regard qu'une semblable déclaration nous incite à jeter sur le monde environnant, à commencer par le géant voisin, confirme la grande qualité de notre démarche politique.

Dans un deuxième temps, la comparaison en attire une autre, et on est frappé par l'envergure personnelle du plus déterminant artisan de cette démarche. Bien

sur, nombre de grands hommes politiques ont projeté des images imposantes aux quatre coins du monde. Mais en tout sincérité, combien souvent voit-on l'efficacité combinée avec un tel assemblage de qualités d'esprit et de cœur?

Dans un troisième temps, l'oeil se pose sur l'équipe fédérale et observe fatalement une évidence: en se livrant publiquement, et qui plus est sérieusement, depuis le 15, à tant de radotages contradictoires, Ottawa trouve un calibre indigne de la nouvelle scène politique québécoise.

Cette série de coups d'oeil nous apporte le sentiment très agréable de remonter dans notre propre estime, mais elle ne doit surtout pas nous faire oublier que le moyen terme sera extraordinairement déterminant. Il s'agit maintenant de prouver à ce nouveau gouvernement que notre soit d'information et d'implication va se maintenir à la hausse, et qu'une volonté de collaboration réelle peut prolonger la maturité de notre premier geste. Etre "porteurs de tant d'espoir" paralysera ces gens ou, au contraire, les stimulera, selon qu'ils sentiront notre espoir passif ou actif, en attente de magie ou au contraire plein d'énergie et de compréhension. Ils sont profon-

ment soucieux de ne pas nous décevoir: essayons de les mériter.

Il nous faut à tout prix réaliser des aujourd'hui que l'enjeu des quelques prochaines années est peut-être le plus grave et le plus périlleux de l'histoire du Québec. Or c'est nous qui avons la chance de nous asseoir autour de la table, et nous tenons dans notre jeu une telle quantité d'atouts que notre lucidité et la pertinence de nos gestes pourront suffire à gagner la partie. Si la période cruciale du moyen terme est intelligemment traversée, le long terme, ensuite, promet les fruits les plus magnifiques.

Lorraine PILETTE  
Montréal, novembre 1976

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

## Le nouveau paysage proche-oriental

par GEORGES VIGNY

Qu'on parle de Jérusalem, de Beyrouth, de Damas ou du Caire, on aboutit à Washington. Au point tel qu'aujourd'hui, bien que le problème libanais reste explosif et que le problème palestinien soit entré dans sa phase ultime de réorientation concrète, on ne peut plus ne pas partir de Washington pour comprendre ce qui se passe — et ce qui se passera — au Proche-Orient.

La première constatation, pratiquement une évidence, est que l'Administration Carter accorde une haute priorité à la situation au Proche-Orient, et, partant, étudie une initiative diplomatique majeure assortie d'une approche nouvelle. Assez curieusement, même si la stratégie qui se précise part sur l'acquis de l'Administration précédente, elle en prend aussi substantiellement le contrepied. Ainsi, les promesses de livraisons massives faites par Gerald Ford lors du "dernier mille" de sa malheureuse campagne présidentielle vont dans le sens de l'approche cartérienne; schématiquement, plutôt que de mettre la pression sur Israël en le menaçant de coupures "punitives" — comme avait tenté de le faire un Kissinger larmoyant à son retour d'une navette manquée — l'Administration Carter semble vouloir suréquiper Israël au point de le transformer en un arsenal sans équivalent dans l'histoire afin de le rassurer sur ses capacités défensives; à la suite de quoi, Jérusalem aurait, doit-on présumer, moins de réticences à accepter des compromis politiques. A preuve, toutes ces fuites dans la presse américaine de ces jours derniers, selon lesquelles outre les 400 "F-15" promis et en cours de livraison, Washington pourrait aussi livrer à Israël 400 "F-16" dans des délais encore à préciser, ce qui, qualitativement et peut-être quantitativement rendrait Israël plus puissant que tous les pays arabes "du champ de bataille" réunis. Les chiffres sont peut-être exagérés, et on en saura davantage cette semaine, à l'occasion du passage de M. Shimon Peres, ministre israélien de la Défense, à Washington. Mais la stratégie qui se précise n'en reste pas moins hasardeuse. Avec Cyrus Vance à la tête du département d'État, on peut imaginer que la politique dite des "petits pas" est abandonnée une fois pour toutes; c'est une conception globale — probablement la seule valable — qui paraît devoir être privilégiée; le nouveau chef de la diplomatie américaine à l'envergure, l'ouverture d'esprit et le don de négociateur qu'il faut, et c'est peut-être par là qu'il inquiète Jérusalem. Il est clair que les pays arabes ont évolué vers une solution négociée avec Israël, et que l'émergence du bloc Syrie-Egypte-Arabie

séoudite-Jordanie-Koweït pousse inexorablement Washington et Jérusalem vers la voie des urgentes concessions. Mais il est tout aussi clair qu'Israël, pendant ce temps, est resté sur ses positions; qui plus est, avec la campagne électorale qui s'amorce assortie de toute une querelle de leadership interne, le gouvernement israélien est incapable à l'heure présente de faire la moindre concession. En fait, nul en Israël n'a de mandat pour faire la paix dont, d'ailleurs, tout indique que ce sera une non-belligérance. On pourra ergoter que si on offrait une vraie paix à Israël, le gouvernement Rabin l'accepterait sans hésiter; mais ce serait nier l'évidence que cette "paix" — la sent à plein nez sa reddition sans condition du camp arabe que même les plus humiliaires défaites militaires n'ont jamais pu imposer. L'expérience des dernières années et une connaissance du caractère arabe imposent au contraire une vision plus réaliste, alimentée au fait que la voie politique a eu des adeptes dans le camp arabe dès l'instant où un pays arabe — en l'occurrence l'Égypte après la guerre du "Kipour" dite précisément et fièrement du "Ramadan" — a pu affirmer qu'il n'avait pas été militairement battu!

Pour conclure sur cette approche américaine possible, nous dirons que c'est un pari car suréquiper quoiconque peut tout aussi bien le pousser à un refus étant entendu qu'il sera en meilleure position d'assumer les conséquences militaires subséquentes. En d'autres mots, tant et aussi longtemps que les élections israéliennes ne se seront pas clairement faites sur l'inévitabilité des concessions majeures, tant et aussi longtemps que M. Rabin — ou M. Peres? — n'aura pas admis la nécessité d'en finir avec la sclérosante ambiguïté qui caractérise le leadership actuel, tant et aussi longtemps que le chef du gouvernement israélien ne cessera pas de jongler avec des ballons d'essai genre CSCE et "Helsinki proche-oriental", on peut difficilement croire qu'Israël cherche autre chose qu'à gagner du temps. On doit toutefois inscrire à l'actif de l'Administration Carter qu'ayant amorcé sa stratégie dès à présent, la pression psychologique agit aussitôt après le 20 janvier; ce qui permet de croire que la campagne électorale israélienne étant ainsi marquée de bout en bout par le thème des concessions politiques et territoriales à faire, le scrutin deviendra une sorte de référendum sur la paix avec les Arabes.

Car, entre-temps, le cours des événements s'est accéléré dans le camp arabe. Ces jours prochains à Damas se réunissent les instances exécutives des Palestiniens, et c'est en janvier se réunit au Caire le Conseil national. A cette

occasion peut se dégager l'impérieuse nécessité de mettre enfin en place un gouvernement palestinien en exil qui, dès le départ, fera figure d'interlocuteur exclusif à inviter à toute conférence de paix sur le Proche-Orient, que ce soit à Genève ou, à défaut, comme le soulignait hier le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Fahmi, au Conseil de sécurité des Nations unies. Ce gouvernement en exil, faut-il le souligner, aura la mission de gérer toute portion de territoire, en Cisjordanie et à Gaza, évacuée par Israël; pour la première fois, Yasser Arafat a pu cette semaine déclarer sans ambages au magazine Time: "Nous sommes prêts à créer un régime indépendant dans tout territoire que nous aurons libéré ou dont Israël se sera retiré". Et selon une dépêche d'agence qui le cite, M. Arafat ajoute: "Comme je l'ai souvent dit déjà, je rêve d'une Palestine unifiée, et j'ai le droit de rêver". En noir et blanc ou en couleur, ce rêve était l'avènement d'une Palestine démocratique et laïque qui signifiait la disparition d'Israël. Sous la pression des événements, et en particulier à la suite du carnage libanais, voici donc l'OLP — en attendant demain un éventuel GRP palestinien — distinguant le rêve de la réalité et s'appropriant à assumer la mission historique de gérer un foyer national palestinien qui ne serait ni Israël ni... le Liban.

Mais le Liban en est-il soulagé pour autant? Dès l'instant où la Syrie, aux tout premiers jours du déclenchement des hostilités, a voulu "pacifier" le petit pays voisin, il était clair que l'alternative ne pouvait être que mandat ou partition. Aujourd'hui, avec 30.000 soldats syriens — à la présence légitimée par pratiquement tous les pays arabes et par l'élection forcée d'un président plutôt docile — appuyés par plusieurs centaines de blindés et une puissance de frappe formidable, la Syrie a mis sous mandat ce Liban qu'elle a toujours considéré comme province syrienne naguère démembrée par le mandataire français. Bien sûr, tant pour les Libanais que pour le monde extérieur, l'urgence était d'arrêter le bain de sang, et c'est ce que l'armée syrienne, devenue force de dissuasion arabe, semble avoir obtenu. Mais abstraction faite du ramassage des armes et équipements lourds, tâche encore à assurer, on doit constater aussi que l'alternative est devenue: mandat ET partition! C'est sous tutelle syrienne que sera un jour élaboré un "modus vivendi" dont tout indique qu'il passera par une large "décentralisation" politique et administrative. A la lumière des déclarations autorisées du côté chrétien et compte tenu du poids de près de cent mille morts et de la totale désintégration du pays, on peut en toute vraisemblance affirmer que cette "dé-

centralisation" est un euphémisme qui cache mal la vraie nature du Liban qui émerge des ruines fumantes: deux entités, une chrétienne et une musulmane, pratiquement autonomes coiffées d'une structure contrale très souple téléguêdée et télécommandée par Damas. Et c'est tout un paradoxe de voir M. Sarkis, "chéhabiste" centralisateur à outrance, appelé à administrer une province syrienne démembrée...

Et ce jour?

Le premier phénomène à retenir est l'émergence d'une nouvelle cohésion arabe à cinq, Syrie-Egypte-Arabie séoudite-Jordanie-Koweït, qui pousse inexorablement vers la solution politique du problème israélo-arabe. A cet égard, il faut bien se rappeler que le président Assad, de Syrie, se trouve aujourd'hui à Amman où il doit traiter avec le roi Hussein de Jordanie du problème spécifique de l'intégration économique des deux pays, première étape vers ce que le souverain hachémite appelle une structure de "nature fédérative". Nous y revolvons: la Jordanie, présumé Royaume hachémite fidèle, dort ferait partie la Cisjordanie administrée aujourd'hui par Israël, serait à son tour fédérée — sans que chacun des deux pays perde sa physionomie propre, disait le roi Hussein — à la Syrie qui, de son côté, assurera la tutelle du Liban...

Pour l'heure, on en est encore loin. Dans quelques jours, le chef d'État syrien se rendra au Caire pour redéfinir la stratégie conjointe syro-égyptienne. A cette occasion, le président Sadate le mettra au courant de ses contacts ininterrompus avec Washington et de la meilleure manière de tirer profit des six mois de répit que la Syrie a pu s'octroyer en renouvelant le mandat des Casques bleus sur le Golan. Il est permis de penser que les deux chefs d'État se concerteront sur l'opportunité de voir l'OLP s'équiper d'un gouvernement provisoire en exil. Bien reprendra sur des bases plus cohérentes l'offensive de ce camp des Cinq en faveur de la convocation, début printemps 77, de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, avec la participation des Palestiniens "assagés".

Mais il restera que pour une Palestine enfin définie et pour un Israël apparemment "épargné", ce sera un Liban de perdu.

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dans les ateliers situés à 9130 rue Beau, Ville-Lévesque, Logerne Presses Canadiennes est autorisée à employer et à louer les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 552 par année, six mois 528. Télégraphes: 557 par année, six mois 531. Frais mensuels: 510. Éditions du samedi: 515 par année. Édition quotidienne, lire à domicile par courrier: 5135 par semaine. Tarif de l'abonnement sur la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe enregistré. Numéro 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (signes groupés)

des idées

des événements

des hommes

Le point de vue d'un député néo-démocrate

# Sauf sur la séparation, le NPD devrait être l'allié naturel du Parti québécois

par

ANDREW BREWIN

L'élection du Parti québécois, le 15 novembre rend nécessaire ce que le Nouveau Parti démocrate avait demandé, dans une résolution présentée à son congrès de 1963: repenser complètement notre système fédéral et la relation entre les deux nations fondatrices du Canada. Nous avions alors dit qu'il fallait modifier notre constitution, nos lois et nos pratiques à la lumière de la réalité canadienne d'aujourd'hui.

Ces paroles prophétiques prennent aujourd'hui un sens d'urgence encore plus grande. Il ne s'agit plus de théorie constitutionnelle, il s'agit de l'existence même du Canada. Notre parti est, comme il l'a toujours été, en faveur d'un Canada uni, mais il est aussi, comme il l'a toujours été, en faveur du respect et de la reconnaissance des deux principales cultures du pays. Seule la souplesse permettra de poursuivre dans l'unité le développement des deux nations qui se sont associées pour former le Canada. Un refus obstiné du changement et une attitude négative de la part du gouvernement fédéral ne peuvent que renforcer le séparatisme.

Pourquoi devrions-nous embrasser fermement la cause de l'unité canadienne? Bien sûr, une certaine fidélité et de nombreux sentiments nous y incitent, notamment la chaude affection et la profonde amitié qui existent entre Canadiens des deux principales cultures. Mais nous ne nous arrêtons ici qu'à certaines des raisons les plus pratiques. Le Canada, comme nation unie, a un rôle de plus en plus important à jouer sur le plan interna-

tional. Nous pouvons nous joindre à d'autres nations partageant nos vues pour promouvoir un nouvel ordre économique plus juste. Cette idée de l'importance peut-être primordiale du Canada sur la scène internationale, il n'est pas rare que des gens de tous les coins du monde nous en fassent part.

Cependant, si nous nous laissons emporter vers la désunion, il se peut fort bien que la puissance d'attraction des États-Unis menace les aspirations de toutes les parties d'un Canada désuni à une vie plus pleine et à une plus grande justice sociale. Si nous cherchons l'indépendance, et nous la recherchons dans tout le Canada et non seulement au Québec, nous devons la chercher ensemble. De partout, les forces internes de la nation souveraine sont menacées par des entreprises internationales ou multinationales qui n'ont pour devise que le profit, la puissance et le matérialisme. Les dirigeants des conglomérats seraient ravis de voir le Canada divisé. Il est vrai que nous vivons dans un monde interdépendant et que cette interdépendance doit se fonder sur un sens national aigu de l'indépendance.

L'éclatement du Canada serait tragique. Certaines complications maintenant imprévisibles ne tarderaient pas à se manifester. La question de la dette, la division des avoirs, les transports, les impôts, les droits des importantes minorités des diverses parties du Canada, les investissements, la liberté de mouvement et de commerce, tous ces problèmes surgi-

raient et ne pourraient probablement pas être résolus sans qu'il en découle de fortes tensions. Certains Canadiens anglais parlent avec désinvolture de la séparation du Québec en disant: "Qu'ils s'en aillent." Ils n'ont pas réfléchi longuement et n'ont sûrement pas pesé le poids de la séparation.

Croire en la valeur de notre régime fédéral, ce n'est pas être hostile aux aspirations sociales du Parti québécois. Cette formation politique est essentiellement un parti social-démocrate. M. Lévesque lui-même a cité les pays scandinaves et mentionné que ce parti était plus proche du Nouveau Parti démocratique que de tout autre parti canadien. A l'instar de M. Broadbent, il a dénoncé le gouvernement fédéral, qui ne s'est pas attaqué à des problèmes humains aussi graves que le chômage et la crise du logement. En fait, nous devrions aider ce parti à réaliser son programme. Le Nouveau Parti démocratique a constamment préconisé la décentralisation pour les questions touchant la langue, la culture et les affaires locales des provinces. M. Lévesque s'est attaqué à la Loi sur les mesures de guerre, que, suivant la récente décision de la Cour suprême du Canada (dans l'affaire de la Commission de lutte contre l'inflation), le gouvernement fédéral peut invoquer n'importe quand, même en temps de paix, abolissant ainsi l'ensemble des droits des provinces et privant les gens de leurs droits fondamentaux, comme à l'é-

poque du FLQ. Nous devons réclamer avec le Parti québécois d'importantes modifications à la Loi sur les mesures de guerre.

## La faute de M. Trudeau

Le premier ministre Trudeau s'est toujours montré rigide et intransigeant au sujet de la constitution. Il a bâti son élection sur l'affirmation que sa formule de modification de la constitution était le seul moyen de sauver le Canada. La situation actuelle démontre la mesure de son échec. Un peu avant de devenir premier ministre, M. Trudeau a démolé, comme ministre de la Justice, des propositions de changement fort raisonnables présentées par M. Daniel Johnson. A contrecœur, il a fini par charger une commission parlementaire d'étudier la constitution du Canada; en 1972, la commission présenta quelque 104 ou 105 recommandations. Son rapport aurait pu être tout simplement jeté à l'eau: M. Trudeau ne l'a à peu près jamais consulté. Il n'a jamais permis ou encouragé l'étude de ses recommandations. En réalité, on aurait dit qu'il feignait d'en ignorer l'existence. Il croyait en une forme de bilinguisme plutôt inefficace pour guérir tous les maux du Canada; il a abouti à un désastre.

La Commission conjointe du Sénat et de la Chambre des communes du Canada recommandait dans son rapport une nouvelle constitution nettement canadienne. Elle réaffirmait la conviction qu'il est plus facile à tous les Canadiens de réaliser leurs aspirations au sein d'un système fédéral. Elle recommandait de nombreuses modifications de la constitution. Mais la pierre de touche, c'était la décentralisation des pouvoirs du gouvernement dans les domaines touchant la culture et la politique sociale, et une plus grande centralisation des pouvoirs ayant une importante incidence économique au niveau national.

Il semble ressortir des observations du premier ministre, depuis le 15 novembre, qu'il veut malgré tout durcir sa position, c'est-à-dire demeurer inflexible à l'égard

de toute proposition de changement et essayer de se poser en sauveur de l'unité canadienne.

## Une suggestion d'Allan Blakeney

Nous recommandons à nos membres d'adopter l'attitude du premier ministre Blakeney, qui affirmait à la fois la franche opposition de son parti à la séparation et sa conviction que le Nouveau Parti démocratique est l'allié naturel du Parti québécois. Il est maintenant évident que le Nouveau Parti démocratique ne peut devenir un parti national efficace si ceux qui partagent ses convictions ne s'unissent pas pour l'appuyer.

Depuis sa formation, le NPD a toujours été le parti qui a favorisé un changement d'attitude et une plus grande souplesse face aux questions constitutionnelles. En 1961, au congrès fédéral, nous avons parlé de fédéralisme coopératif. En 1963, nous nous sommes montrés disposés à reconnaître le statut particulier du Québec comme défenseur de la langue et de la culture françaises et nous avons réclamé une nouvelle constitution canadienne. En 1972, nous avons affirmé dans une résolution notre conviction que la partie septentrionale de notre continent réprouvait mieux nos aspirations de sa population à une vie plus pleine et à une plus grande justice sociale en édifant en même temps une nouvelle société et un nouveau pays.

Nous avons lancé l'avertissement que, si nous continuons à nous acheminer vers la désunion, nous finirons par être peu à peu absorbés par les États-Unis, dont nous deviendrons un appendice économique et social. Le Canada doit se fonder sur le plein consentement de sa population, nous le reconnaissons. On ne peut le maintenir par la force sans en nier l'objet. La Commission du Sénat et de la Chambre des communes est d'accord, comme nous, que les différends doivent se régler par des négociations politiques et non par l'armée ou d'autres forces coercitives.

On dira peut-être qu'il y a contradiction entre l'appui résolu à l'idéal d'un Canada uni, d'une part, et, d'autre part, l'idée de collaboration du gouvernement fédéral et d'autres gouvernements avec le Parti québécois, qui vise l'indépendance.

Cette contradiction est plus apparente que réelle; si, en cette onzième heure, nous ne sommes pas prêts, nous et tout le reste du Canada, à considérer avec sympathie et ouverture d'esprit toutes les options offertes par le gouvernement du Québec, il est certain que la séparation se fera. Par ailleurs, seules une coopération étroite et la réaffirmation des droits et de la culture du Québec peuvent nous permettre d'espérer le maintien d'un Canada viable. Pour y arriver, le NPD doit être prêt à donner le pas et à envisager la situation actuelle avec imagination et bonne volonté.

## LIBRE OPINION

# Le PQ et la prochaine élection fédérale

par

LUC-NORMAND TELLIER

L'auteur de cette libre opinion est directeur du Rassemblement en Études urbaines de l'UQAM et professeur à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal. Il est un ancien membre du Conseil national du Parti québécois. M. Tellier prépare actuellement un ouvrage sur certaines dimensions internationales de l'État québécois.

dienne, le Parti québécois et son président n'ont qu'à garder leur sang-froid pour continuer à dominer la situation. Pour ce faire, le Parti québécois se doit d'établir un ordre clair de ses priorités. Ces dernières sont, à mon avis, dans l'ordre, les suivantes. Premièrement, justifier la confiance dont le P.Q. a été l'objet en augmentant l'efficacité administrative de l'appareil étatique québécois. Deuxièmement, prouver que la peur du "séparatisme" que les adversaires du P.Q. ont cultivée est sans fondement réel. Troisièmement, réformer les moeurs politiques québécoises en combattant sans relâche toutes les formes de patronage et en modernisant la loi électorale. Quatrièmement, préparer le référendum en alimentant le débat constitutionnel. Et, cinquièmement, préparer l'après-référendum en favorisant une réflexion sur l'avenir national et international de la société québécoise.

Ces priorités sont sans doute celles que le cabinet Lévesque s'est données, à quelques détails près. Pour réaliser ce programme, le P.Q. doit jouer prudemment les cartes qui sont en sa possession, garder le contrôle de ses priorités et choisir soigneusement la date du référendum. Or, l'événement extérieur le plus susceptible, à mon sens, de bouleverser la stratégie du P.Q. pourrait bien être le déclenchement d'ici deux ans d'une élection fédérale.

Cette élection qui ne saurait se faire sur un autre thème que celui de l'unité nationale doit être vue par le P.Q. dans la perspective du référendum et dans celle de l'accession à la souveraineté. Dans l'un et l'autre cas, il est évident que le P.Q. ne saurait s'abstenir d'intervenir d'une façon ou d'une autre dans la campagne électorale fédérale. Reste à déterminer la forme que devra prendre l'intervention

du P.Q. Celui-ci peut-il se permettre de recommander aux Québécois de ne pas voter? Peut-il appuyer ouvertement un quelconque parti fédéraliste? Peut-il enfin officiellement prêter main-forte à certains candidats dans certains comtés? A mon avis, ces trois options sont également susceptibles de discréditer le P.Q. aux yeux de la population et ne sauraient, par conséquent, être retenues.

La seule stratégie possible consiste, premièrement, à profiter de la faiblesse du gouvernement Trudeau pour faire avancer la cause de la souveraineté en provoquant la défaite du Parti libéral, deuxièmement, à favoriser la formation d'un gouvernement fédéral qui démontrera clairement que l'État canadien ne peut à long terme que devenir l'État national du Canada anglais et, troisièmement, à éviter que n'apparaisse un nouveau parti pan-canadien. En somme, il est essentiel que, lors de la prochaine élection fédérale, le P.Q. fasse la preuve qu'il est le seul véritable porte-parole du Québec et que le gouvernement d'Ottawa ne saurait être que le porte-parole du Canada anglais.

Pour atteindre un tel objectif, je vois mal comment le P.Q. pourrait trouver un autre moyen que la formation d'une aile fédérale du Parti, cette aile visant à faire élire entre 20 et 35 députés à Ottawa à partir d'un programme couvrant tous les aspects des secteurs actuellement sous juridiction fédérale. La création de ce prolongement du P.Q., en plus de s'inscrire dans la stratégie globale décrite plus haut, aurait le très grand avantage de favoriser la consolidation de la pensée péquiste dans les domaines relevant du pouvoir fédéral. A l'heure actuelle, le programme du P.Q. est trop souvent défini dans ces domaines qui sont précisés

Voir page 6: P.Q.

Avec l'élection du Parti québécois, le processus de restructuration de la partie septentrionale de l'Amérique du Nord est lancé. Depuis le 15 novembre dernier, M. René Lévesque est devenu le véritable leader politique du Canada. Toutes les stratégies ne peuvent maintenant être élaborées qu'en fonction de lui. Aussi n'est-il pas étonnant de voir aujourd'hui le Canada anglais remettre en question le leadership de M. Trudeau et même réclamer la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Les milieux financiers, eux-mêmes, s'inclinent et sont maintenant les premiers à exercer des pressions sur les politiciens fédéraux pour que, faute de pouvoir préserver le statu quo, la mutation politique du Canada se fasse au moins dans le calme et l'ordre. Projeté à l'avant-scène politique cana-

**POTERIE**  
**BONSECOURS Ltée**  
419, est, rue Notre-Dame  
Vieux-Montréal, Qué.  
844-6165, 844-6253

**MATÉRIEL DE POTERIE**  
Argiles et glaçures  
Outils - Tours - Fours  
Matières premières  
Balances - Pinceaux  
Livres d'Art et technique

**Distributeurs des produits:**  
**SIAL - PLAINSMAN**  
Kemper - D'Haus - Shimpo  
Schola - Delta - Evenheat

**SPÉCIAL DE DÉCEMBRE**  
Tours Bonsecours: \$250.00  
10% sur tout achat en  
décembre



Quand il est 10h 10 à la Maison Dior de Paris...

C'est le temps de Baume & Mercier

**BAUME & MERCIER**  
GENEVE  
1830  
montres exclusives

400 ouest, boul. de Maisonneuve, suite 555  
Montréal, Québec H3A 1H4 Tél. (514) 842-6623

**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**  
Siege régional,  
225 ouest, rue St-Jacques,  
Montréal, P.Q.

**10 1/4 %\***  
DÉPÔT GARANTI DE 5 ANS  
Minimum \$500.00  
Intérêts payés annuellement

Appelez-nous  
288-1221

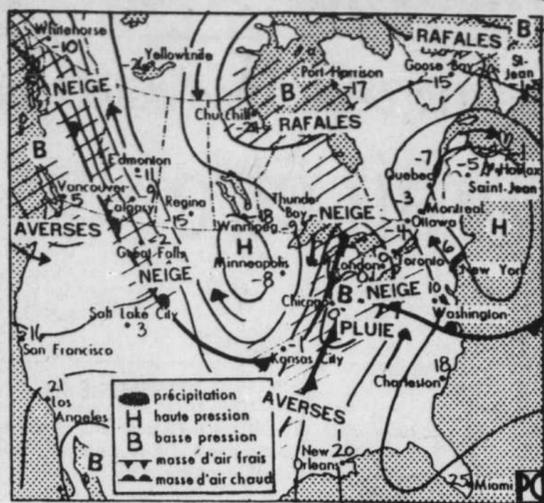
Institution inscrite à la Régie de  
l'assurance-dépôts du Québec

Taux sujet à confirmation

**SUPER & INTEL**

**TOUT UN CADEAU! 30 DÉCEMBRE** attrayante carte-cadeau gratuite

# la météo



Il y aura de la neige dès lundi sur le nord ouest du Québec et sur le sud ouest en fin de journée. Les températures demeureront en dessous du point de congélation les deux prochains jours. Dans l'après-midi on prévoit un ciel plutôt nuageux avec de la neige passagère sur la plupart de nos régions sauf pour les régions ouest où la neige cessera au cours de la journée.

Abitibi, Pontiac, Témiscamingue, Haute Mauricie: Devenant nuageux en matinée suivie de neige. Maximum de moins 6 à moins 8. Aperçu pour mardi: chutes de neige et froid.

Outaouais, Montréal, Laurentides: Ensoleillé suivi d'un ennuagement. Faible neige en fin de journée. Maximum lundi de moins 3 à moins 6. Aperçu pour mardi: neige cessant au cours de la journée.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: Ensoleillé avec ennuagement en après-midi. Averses de neige surtout sur les terrains élevés. Maximum de moins 5 à moins 6. Aperçu pour mardi: neige cessant au cours de la journée.

Chibougamau: Ensoleillé suivie d'un ennuagement. Neige commençant en après-midi ou tôt en soirée. Maximum de moins 10 à moins 12. Aperçu pour mardi: averses de neige et froid.

Lac St-Jean, Baie Comeau, Sept-Îles: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de moins 8 à moins 10. Aperçu pour mardi: neige.

Rimouski, Gaspésie: Ciel variable avec quelques averses de neige le long du St-Laurent. Maximum de moins 7 à moins 10. Aperçu pour mardi: neige.

# LE BELL

M. Dufresne a proposé jeudi dernier un contrat de travail de trois ans, qui aurait augmenté le salaire des techniciens de 24% d'ici la fin de 1978. Les syndicats réclament de leur côté des augmentations supérieures et un contrat de travail plus court. Ils gagnent présentement entre \$139 et \$262 par semaine, selon leur place dans l'échelle de salaire en vigueur.

Le conciliateur a proposé de porter dès janvier prochain le salaire maximum des techniciens à \$321 par semaine, soit \$8 de plus que Bell proposait récemment à ses employés. Le syndicat a refusé cette proposition et il réclame \$25 de plus pour acquiescer la parité de salaire avec les employés du même secteur dans les provinces de l'Ouest.

Le contrat de travail des techniciens de Bell Canada est échoué depuis la fin de décembre 1975. Les négociations ont toutefois été retardées par la campagne de maoïsage au cours de laquelle le Syndicat des travailleurs en communications du Canada (FTQ-CTC) a délégué l'Association canadienne des employés de téléphone, un groupe indépendant.

Une grève des techniciens de Bell Canada paralysait les services téléphoniques au Québec, en Ontario et dans les territoires du Nord-Ouest.

Samedi, devant la lenteur des négociations, un groupe d'environ 350 techniciens ont manifesté à Montréal devant les bureaux de Bell Canada et de Télédirect, une filiale de Bell dont les 110 syndiqués sont en grève depuis le 25 novembre.

# LE JAPON

C'est la première fois depuis près de vingt ans que des ministres sont battus à des législatives.

Le parti libéral démocrate domine depuis vingt-et-un ans la vie politique japonaise. Sous sa direction, le Japon est devenu un géant économique mondial. Mais le parti a été récemment secoué par des scandales, impliquant notamment l'ancien premier ministre, M. Kakuei Tanaka, accusé d'avoir reçu 1,600,000 dollars en pots-de-vin de la Lockheed.

Le grand parti conservateur est d'autre part divisé en clans et une lutte acharnée pour le pouvoir oppose depuis des mois le premier ministre, M. Takeo Miki à M. Takeo Fukuda, ancien vice-premier ministre.

M. Tanaka avait été contraint de démissionner il y a deux ans à la suite de diverses irrégularités financières. M. Miki lui avait succédé, car il offrait l'image d'un homme intègre. Depuis, les deux tiers du parti libéral sont entrés en opposition larvée contre le premier ministre à qui ils reprochent d'avoir mené l'enquête sur le scandale Lockheed avec trop de vigueur et de s'être aliéné le soutien des milieux d'affaires.

# K. GEORGE

En raison d'une règle interne du RCM, pas plus de deux conseillers municipaux peuvent siéger à l'exécutif du parti, ce qui a amené le président d'élections à éliminer des élus le conseiller municipal Thérèse Daviau-Bergeron, malgré les 133 votes déposés en faveur de Mme Bergeron.

Samedi midi, il y avait 322 inscrits au congrès. Hier midi, ce chiffre était porté à 375.

On note que les districts de Saint-Henri et de Maisonneuve, réputés favorables à la candidature du conseiller Cliche à la présidence, étaient sous-représentés lors du vote et que 29 des délégués choisis par les mini-congrès de ces deux districts n'ont pas daigné venir voter.

L'absence la plus remarquée quant au vote fut sans doute celle de Jacques Couture, ministre péquiste du travail, qui avait fait acte de présence vendredi et samedi mais que l'on n'a pas revu hier. M. Couture avait droit de vote comme délé-

# Loto Canada

Douze numéros chanceux, valant chacun \$1 million, ont été tirés au sort hier soir lors du premier tirage de la Loto Canada.

Les neuf premiers numéros, les prix réguliers du tirage, sont 3450805 de la série A, 2640653 de la série B, 2778271 de la série C, 1828691 de la série A, 2209675 de la série B, 3278867 de la série C, 2693336 de la série A, 2874716 de la série B et 2594556 de la série C.

Les trois derniers numéros, valant également \$1 million, prix spéciaux du tirage, sont 3263845, 1573604 et 1207895, tous de la série A.

Les billets portant le même numéro que les neuf premiers gagnants de \$1 million, mais dans une autre série que la série gagnante, valent chacun \$100,000. Par exemple, les détenteurs des billets portant le numéro 3450805 de la série B et C, gagnent \$100,000.

Trois autres billets, d'une valeur de \$250,000 ont aussi été tirés. Il s'agit des numéros 1192109 de la série A, 1122101 de la série B et 1711289 de la série C. Les billets portant les mêmes que

les trois derniers numéros mais dans une autre série que la série gagnante, valent \$50,000 chacun.

Un numéro a été tiré pour trois prix de \$25,000. Ce numéro est 2257574 et les détenteurs de ce numéro dans les séries A, B et C gagnent \$25,000.

Tous les détenteurs de billets portant les cinq ou six derniers numéros que les billets valent \$1 million, \$250,000 et \$25,000, gagnent \$5,000.

De même si le billet porte les quatre derniers numéros — à l'exception des trois numéros spéciaux de \$1 million — rapportent à son détenteur \$500. Les trois derniers chiffres valent \$100.

Finalement 13 numéros ont été tirés, d'une valeur de \$100,000 chacun puisés dans les coffres de la Lotolympique que remplace désormais Loto Canada.

Ces 13 numéros sont: 1298071, série B; 2104100, série B; 1683897, série A; 2761171, série C; 2465868, série A; 2579189, série C; 3017022, série A; 1803382, série A; 1457125, série B; 2062254, série C; 1271733, série C et 2369482, série C.

# DÉCÈS

**AMYOT, Rose-Hélène, Soeur Marie-Hélène de la Passion, des Soeurs de Ste-Croix.** — A Montréal, le 5 décembre 1976 à l'âge de 65 ans, est décédée Soeur Rose-Hélène Amyot, c.s.c., fille de feu Louis Amyot et de feu Mary Napier. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs Marie-Jeanne (Soeur Marie-Louis du Sacré-Coeur, c.s.c.), Henri et son épouse Marguerite Gendreau, Marie (Anne) (Soeur Marie Céline), Hubert et son épouse Rose-Hélène Lamarche, Louisa (Soeur Marie Bernard D'Arce, c.s.c.), Bernadette (Soeur Marie Marcel-Henri, c.s.c.), Joseph, p.s.s. (prêtre de St-Sulpice), Thérèse (Soeur Marie Joseph Hubert, c.s.c.), Marcel et son épouse Gisèle Séguin, Bernard, p.s.s. (prêtre de St-Sulpice) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le 8 décembre à 14h30 au Pavillon St-Joseph No 1000 rue Côte Vertu, St-Laurent. Le salon est ouvert de 13h à 22h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CREVIER-BELISLE, Raymonde** — A Montréal, le 3 décembre 1976 à l'âge de 56 ans, est décédée Raymonde Belisle, née Crevier. Ouvre son époux, le Dr Philippe Belisle, elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Pierre, Claude, François, Philippe et Natalie, ses soeurs Germaine (Soeur St-Raymond), Gabi (Mme Govaert), Geraldine (Mme Mongeon), Thérèse (Mme Bazin), Pauline (Mme Dozols), Jeanne, Madeleine (Mme Melançon) et ses frères Paul et Marc. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs, dons au Centre de Recherches cliniques de l'Hôpital St-Luc, seraient appréciés.

**GOUIN, Paul** — A Montréal, le 4 décembre 1976 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Paul Gouin, fils de feu Sir Lomer Gouin, ex-lieutenant-gouverneur du Québec et petit-fils de feu l'honorable Honoré Mercier, ex-premier ministre du Québec, époux de Gabrielle Garneau et père de Pierre Mercier-Gouin, beau-père de Jannina Bensante et frère de l'honorable sénateur Léon Mercier-Gouin, il laisse également 6 petits-enfants Paul, Elise, Daniel, Ugo, Jannina et Cristina. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funéraire partira de la Maison du Calvet No 401 rue Bonsecours (angle St-Paul) à 1 heure 45, pour se rendre à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 261 avenue Bloomfield, Outremont, 271-8264, seraient appréciés. Heures de visite: 14 h à 18 h et 19 h 30 à 22 h. Direction Urgel Bourgie Ltée.

**ST-ARNAUD, Yvonne.** — A Pont-Viau le 3 décembre 1973 à l'âge de 92 ans, est décédée, Yvonne Gagnon, épouse de Téléphore St-Arnaud, décédé. Elle laisse ses enfants Jean (jésuite), Lionel (époux de Marthe Berthelet), Marcelle (missionnaire de l'Immaculée Conception), Yvette (congrégation Ste-Croix), André (frère des Ecoles Chrétiennes), Hervé (époux de Céline St-Pierre), Claude (époux de Janine Monfette), ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 décembre à 14 heures, à l'église St-Nicholas d'Athunets. Elle est exposée chez Urgel Bourgie Ltée, 400 Henri-Bourassa est. Sépulture cimetière Côte des Neiges.

# LES MINORITÉS

Toute crainte à l'effet que le gouvernement péquiste entreprenne une vaste campagne de nationalisations est sans fondement, même si son gouvernement se propose d'adopter éventuellement "une position de contrôle" dans certains secteurs, entre autres celui de l'amiante.

# CLARK

que son parti aura repris le pouvoir à Ottawa.

Pour le chef du PC, l'unité canadienne est menacée et la victoire du Parti est un problème grave mais parmi d'autres. Une grande partie de la solution, croit-il, se révélera dans la mise en place d'un fédéralisme plus souple. "Les défis présents et à venir exigent que l'on accorde une attention, une sensibilité et une flexibilité spéciale au cadre fédératif, de façon à ce qu'aucun citoyen, aucune province, aucun groupe culturel ne se sente négligé, ignoré ou blessé."

Représentant d'un comté de l'Alberta, M. Clark a émis l'opinion que les Canadiens de cette province et de tout l'Ouest du pays sont maintenant plus conscients des aspirations du Québec depuis le 15 novembre et aussi plus désireux d'accroître leurs efforts pour faire en sorte que les Québécois se sentent heureux au sein de la Confédération.

Interrogé par les journalistes qui l'ont suivi pendant cette tournée au Québec, le chef du Parti conservateur a refusé de préciser son orientation constitutionnelle. Il a par ailleurs exprimé le désir de rencontrer le premier ministre René Lévesque dans les meilleurs délais.

La diversité de notre pays, disait-il aux Canadiens d'origine ukrainienne, lui confère une grande force. "L'utilisation de cette force au profit du Canada exige que les institutions fédérales soient accessibles à la collectivité, puissent satisfaire le besoin de la société, et puissent être contrôlées par les gens qu'elle doit servir."

Le Canada est trop grand pour être représenté par un seul point de vue, a conclu le chef du Parti conservateur qui reconnaît que trop de politiciens ne savent plus écouter à l'heure actuelle et il s'engage à former un gouvernement qui reflètera toute la réalité sociale, économique et politique du Canada.

suites de la première page

# CONFÉRENCE

qui clarifie de façon passablement explicite de quelle manière un gouvernement connu pour ses visées indépendantistes entend utiliser dans l'immédiat les mécanismes fédéraux-provinciaux.

D'autre part, le gouvernement fédéral a déjà fait connaître les lignes de force de sa position de départ. Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald tient à ce que les provinces acceptent une plus forte partie du pouvoir de taxation, quant aux impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés ainsi que la taxation sur les liquides et alcools, en retour de la direction de leurs propres programmes. Ottawa aidera grâce à un système de subventions per capita au comptant.

Lors de conférences précédentes, le gouvernement fédéral a esquissé une série d'options que les provinces pourraient choisir, chacune comportant un mélange de pouvoir fiscal additionnel et de subventions en argent. Les provinces ont pu étudier ces propositions depuis plusieurs mois.

Les membres de la conférence devront par ailleurs se prononcer sur des propositions fédérales visant à changer le système des paiements de péréquation, en vertu desquels Ottawa compense sept provinces plus pauvres, à même les revenus des taxes générales pour leur plus faible puissance de taxation. Seules les provinces d'Ontario, d'Alberta et de Colombie-Britannique ne reçoivent pas de tels paiements.

M. Macdonald a déjà expliqué aux provinces que le gouvernement fédéral compte changer le système des paiements de péréquation, parce qu'ils augmentent plus vite que le Trésor fédéral peut y suffire. Toutes ces questions sont couvertes par la Loi des accords fiscaux. Il s'agit d'un statut de cinq ans qui vient à expiration le 31 mars prochain.

# OFFRE INTÉRESSANTE

# POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS

DURÉE	TARIFS D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COÛT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISEZ
6 mois	28.00	38.00	10.00
7 mois	31.00	44.00	13.00
8 mois	35.00	50.00	15.00
9 mois	39.00	56.00	17.00
10 mois	43.00	62.00	19.00

SOYEZ BIEN INFORMÉS À MEILLEUR COMPTE  
RECEVEZ LE DEVOIR CHAQUE MATIN À DOMICILE

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9

Ci-inclus \$..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

NOM .....

ADRESSE .....

Ci-inclus \$..... pour un abonnement scolaire de..... mois à compter du.....

NOM .....

ADRESSE .....



## Le Dr Lazure croit à la négociation permanente

QUÉBEC (PC) — Le nouveau ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, compte rétablir la paix sociale dans le réseau québécois de la santé et des services en établissant la formule de la négociation permanente.

Dans une entrevue accordée à un quotidien de Québec, M. Lazure a insisté sur la nécessité de maintenir "des négociations à long terme d'année" dans le domaine des relations de travail.

Avant de modifier ainsi les règles du jeu, le nouveau ministre verra à amorcer beaucoup plus tôt que d'habitude le processus de négociation pour le renouvellement des conventions collectives.

Comme autre nouveauté qu'il entend apporter au processus de la négociation, M. Lazure a fait savoir qu'il n'aura plus recours à des consultants de l'extérieur pour négocier au nom du gouvernement, comme cela se faisait sous le régime libéral.

Cette fonction, a-t-il dit, sera rapatriée au ministère et ce seront des fonctionnaires spécialisés qui mèneront le dossier des négociations.

Tout en se proposant de remettre de l'ordre et d'atténuer certains abus de pouvoirs au sein des divers "establishments" du réseau des Affaires sociales, M. Lazure entend mettre sur pied de nouveaux services d'ici deux ans.

Louis O'Neill

## Seuls les "parasites" ont à craindre du PQ

par Norman Delisle

LORETTEVILLE (PC) — Le projet collectif que se sont donné les Québécois le 15 novembre dernier dépasse les cadres du Parti québécois et concerne tous les citoyens du Québec.

C'est ce qu'a soutenu hier le nouveau ministre des Affaires culturelles et des Communications, M. Louis O'Neill, alors qu'il commentait publiquement pour la première fois la situation politique québécoise à la suite du scrutin du 15 novembre dernier.

Prenant la parole devant les membres de la Jeune Chambre de Loretteville, dans son comté de Chaveau, M. O'Neill a soutenu que la victoire électorale péquiste était un phénomène beaucoup plus large, qui transcendait les limites du PQ.



Louis O'Neill

"Le Parti québécois n'a été qu'un catalyseur, un stimulant et un agent de changement pour les Québécois, a-t-il dit. Ce fut une première étape d'un processus de thérapie collective."

Le nouveau ministre a expliqué que ce changement de mentalité lui était apparu évident au sein de la Fonction publique.

"Depuis le 15 novembre, on sent la bonne humeur au sein de l'appareil administratif. L'image même du fonctionnaire endormi a changé. Chacun arrive avec son projet à exposer, son Livre vert à appliquer. C'est le rejet global de la peur qui nous assaillait", a dit M. O'Neill.

Selon le ministre des Affaires culturelles et des Communications, la nouvelle tâche et le défi qui attendent maintenant les Québécois est de passer de l'adolescence à la maturité, c'est-à-dire de franchir le pas de l'indépendance.

Selon le député de Chaveau, les Québécois ont atteint une maturité qui permet de penser qu'ils sont aptes à prendre en mains leurs responsabilités, à administrer eux-mêmes leurs affaires. Il a dénoncé ceux qui brandis-

saient la peur de détruire le Canada.

"Le premier ministre canadien, M. Trudeau, parle comme si le Canada était une entité naturelle, comme s'il y avait une essence canadienne, a dit M. O'Neill. Mais quand on voit comment le Canada a été formé en 1867, on s'aperçoit qu'il ne faut pas confondre essence et accident historique."

Selon le ministre, l'accession du Québec à la souveraineté ne signifie pas destruction d'un pays, mais réaménagement de ce qui existe déjà.

"Le réaménagement de 1867 a fait l'affaire de l'Ontario. Il est maintenant temps d'en faire un qui fasse notre affaire," a-t-il dit.

"L'Ontario a peur et est opposée au réaménagement que propose le Parti québécois. C'est normal, puisque le régime actuel est tout à son avantage. Mais ce n'est pas vrai de dire que le Canada est en soi indivisible, est une entité naturelle. Il n'a été qu'un arrangement, peut être valable en 1867, mais dépassé maintenant."

Les seuls qui ont vraiment à craindre de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois à Québec sont les "parasites de l'ancien régime, ceux qui avaient l'habitude de transformer les fonds publics en fonds privés", croit le député de Chau-

veau.

Pour le reste des Québécois, c'est un défi nouveau qu'il faut relever.

D'autre part, le nouveau ministre du cabinet Lévesque a rendu hommage aux travailleurs québécois, "les premiers responsables de la victoire du 15 novembre dernier".

Le gouvernement péquiste a l'intention de se porter au secours de la petite et de la moyenne entreprise, mais l'entreprise privée devra toujours respecter deux droits que M. O'Neill juge essentiels pour les travailleurs qu'elle emploie: le droit d'association et le droit à la santé.

Il s'agit de deux droits que la nouvelle administration québécoise défendra avec énergie, a promis le ministre.

Enfin, c'est en janvier prochain que le nouveau ministre des Affaires culturelles fera connaître sa politique en matière de culture.

Refusant d'aborder directement cette question, il a invité ses auditeurs d'attendre au début de l'année prochaine, alors que seront complétées les recherches et que pourra être connue la ligne directrice qu'entend défendre l'administration Lévesque en matière culturelle.

Tout au plus, M. O'Neill a-t-

il dit que la culture sera "démocratisée, ne sera pas réservée aux pôles culturels traditionnels".

Le nouveau ministre a rendu hommage à son prédécesseur, M. Jean-Paul L'Allier, "dont les projets valables étaient presque toujours bloqués par les décisions internes du reste du cabinet".

## Un colloque préconise la suppression des subventions à l'enseignement privé

Un système public unifié et gratuit de l'enseignement où le français serait la langue principale et générale, la suppression du système privé et l'élimination du caractère sélectif de l'école actuelle, ont été réclamés hier dans la métropole par quelque 300 délégués provenant d'une trentaine d'organismes d'enseignants, de parents et d'étudiants, à l'issue d'un colloque de trois jours portant sur la démocratisation de l'enseignement québécois.

Selon le président de la Centrale des enseignants du Québec (CEQ), ce colloque, qui devait aboutir hier soir à la fondation d'un mouvement chargé de promouvoir les idées mises de l'avant, devrait être suivi d'autres rencontres du même genre.

"Ça s'est avéré quelque peu laborieux, sur le plan technique surtout, mais c'était à prévoir si l'on tient compte du fait que les participants provenaient d'horizons très différents", a commenté M. Yvon Charbonneau, qui a lui-même participé aux discussions durant deux jours.

"Au lieu d'être unique, ce colloque devrait être suivi par d'autres réunions du même genre. Les positions pourraient ainsi mieux s'approfondir".

Expliquant la participation de l'organisme qu'il dirige aux délibérations, il a précisé que

lors du dernier congrès de la CEQ, on y avait adopté des résolutions dans le même sens que celle du colloque, qui avait lieu au centre Saint-Pierre-Apôtre, au 1212 rue Paquet.

"Mais la démocratisation de l'enseignement ne s'obtiendra que si d'autres groupes la réclament en même temps que nous. Il s'agit d'une parti-

cipation dans le cadre d'un mouvement qui prend de la force".

Selon l'un des organisateurs du colloque, il ne s'agissait rien de moins que d'un retour vers le rapport Parent sur l'enseignement, "rapport qui a permis des acquis mais qui ne va pas assez loin aujourd'hui".

Parmi les réclamations sou-

levées à l'approbation de l'assemblée générale hier, suite aux discussions dans sept ateliers la veille, il y a celle réclamant "un véritable système public unifié de l'enseignement, gratuit, général et universel couvrant tous les niveaux, y compris post-scolaire, ainsi qu'un système d'aide financière adéquat, ce système devant contribuer à l'égalité

en fait de tous les membres de la société".

Une autre résolution réclame "l'élimination de toute discrimination à l'égard des Québécois francophones, l'établissement du français comme langue principale et générale de travail" et par conséquent son établissement comme langue principale et générale dans l'enseignement.



Quand il est 5 h 10 au Club 21 de New York...

C'est le temps de Baume & Mercier

**BAUME & MERCIER**  
GENÈVE  
1830  
montres exclusives

1000 est, boul. de Maisonneuve, suite 555  
Montréal, Québec H3A 1H4, Tél. (514) 812-4623

# La retraite, ça se prépare maintenant.

Bien des gens parviennent trop tôt à l'âge de la retraite, car ils n'ont pas encore les moyens de ne plus travailler.

Nous l'avons souvent répété: plus tôt vous commencez à épargner, plus vous en bénéficiez.

La Banque de Commerce vous propose son régime d'épargne-retraite SERVI (Sachez Épargner et Réduire Vos Impôts). Plus tôt vous souscrivez au régime SERVI, plus vous en bénéficiez, car il vous aide justement à mettre de l'argent de côté pour l'avenir, en vous permettant de réduire vos impôts dès maintenant.

Comme nous n'avons rien sans vous le prouver, passez nous voir à une succursale Commerce. Nous

vous montrerons la différence entre le revenu à la retraite d'une personne qui commence à verser \$50 par mois à notre régime dès l'âge de 25 ans et celui d'une autre qui ne commence qu'à 45 ans à y contribuer \$100 par mois. Et pourtant ces deux personnes auront toutes les deux déposé le même montant lorsqu'elles prendront leur retraite.

Vous serez étonné de la différence.

Grâce à notre régime d'épargne-retraite SERVI, vos épargnes rapportent des intérêts, à taux composé, et s'accroissent d'autant plus que vous leur donnez le temps de parvenir à échéance.

Mais ce n'est pas là le seul avantage de notre régime d'épargne-retraite SERVI.

Ce régime est enregistré auprès du gouvernement; il vous permet donc de réduire aujourd'hui vos impôts et de disposer demain d'une jolie somme comme revenu à la retraite.

Notre régime d'épargne-retraite SERVI: une idée pleine de bon sens. Venez nous en parler, car la retraite, ça se prépare tout de suite.



**BANQUE DE COMMERCE**  
CANADIENNE IMPÉRIALE

**MEMO...**

de GINETTE LABELLE et de MADELEINE TREMBLAY...

une invitation SPÉCIALE à la femme qui s'y CONNAÎT, qui AIME le beau, le chic, le nouveau et qui SAIT ÉCONOMISER!

Voir notre vente SPÉCIALE d'avant Noël  
50% et plus de rabais sur les vêtements

Robes chemisiers en jersey de laine	rég. \$60. spécial \$25.
Jupes en gabardine ou en velours	rég. \$30. spécial \$15.
Cardigans et pull-over pure laine/mixte	rég. \$30. spécial \$ 8.
Robes chasubles de fin lainage et doublées	rég. \$69. spécial \$30.
Manteaux de cuir quantité limitée	rég. \$149. spécial \$75.

Sacs à main en cuir — 20% de réduction

*Haute Couture Carla Inc.*

521 rue Bélanger — sortie sud — métro Jean-Talon

Tél.: 270-1182

# Accord avec les avocats de la Rive-sud

par André Tardif

Une entente est intervenue vendredi entre la direction du Centre communautaire juridique de la Rive-sud et son syndicat de 23 avocats, mettant ainsi un terme à la possibilité que le Québec soit la scène de la première grève d'avocats en Amérique du Nord.

Cette entente ouvre la voie à la signature d'une première convention collective, laquelle aurait lieu mercredi prochain en présence d'un nouveau ministre du Travail, M. Jacques Couture.

Outre ceux de la Rive-sud, les avocats des centres communautaires juridiques de Montréal, Québec, Laurentides-Lanaudière et Bas-Saint-Laurent-Gaspésie participent également à la signature, en compagnie des représentants de la Commission des services juridiques, pourvoyeur de fonds aux corporations sans but lucratif chargées d'administrer les centres régionaux.

Le conflit est imputable au congédiement d'un avocat de la Rive-sud, survenu deux jours après une entente de principe sur le contenu de la convention.

M. Jean-Pierre Sénécal, président du syndicat, avait déclaré que, face au refus du directeur général du Centre, M. Gilles Poussard, d'accéder à une demande d'arbitrage exécutoire dans le cas du congédiement, ses confrères et lui refuseraient de prendre des appels téléphoniques et de recevoir des clients, et qu'ils avaient dé-

posé un avis de grève au ministère du Travail.

Les avocats de quatre autres centres régionaux avaient appuyé ceux de la Rive-Sud.

M. Poussard révélait hier qu'un accord était survenu le matin même, prévoyant un arbitrage exécutoire, qu'on avait convenu du choix de l'arbitre (M. Roland Tremblay, de Saint-Jean) et que la cause serait entendue "dans les plus brefs délais". Entre-temps, l'avocat est toujours sous le coup du congédiement.

"Ce que je ne voulais pas, c'était de me soumettre à la procédure d'arbitrage contenue dans la convention, car elle n'était pas valable. Il y a eu bien sûr accord de principe sur son contenu, mais il y a toujours de petits accrochages quand on ré-

dige les textes. C'est pourquoi elle n'était pas encore signée".

Il explique que faute de signature, les parties n'étaient pas liées et qu'un arbitre n'aurait donc pu entendre le litige, ajoutant:

"Le 25 novembre dernier, j'ai soumis au syndicat une proposition visant à soumettre le cas à l'arbitrage. Je m'y engageais, si les motifs de congédiement n'étaient pas retenus par l'arbitre, à recommander aux administrateurs du centre la réintégration de l'avocat dans le réseau d'Aide juridique de la Rive-Sud".

Selon M. Poussard, la proposition qu'il soumettait au syndicat avant-hier n'avait rien de différent de la première, sauf qu'elle accordait à l'arbitre "le pouvoir de nous dire que nous devions accepter la réintégration" s'il jugeait les motifs du

congédiement non valables.

Prétendant ne pas avoir voulu répondre publiquement à ses subalternes plus tôt afin de ne pas envenimer le conflit, M. Poussard regrette qu'on ait fait autant d'éclat et qu'on ait ainsi retardé la signature de la convention.

"Mais nous considérons, ajoute-t-il, que les avocats de l'Aide juridique doivent agir comme les autres avocats et ne pas avoir de relations différentes avec leurs clients. Dans le cas du congédiement, nous avons jugé que c'était sérieux et que nous devions agir dans les meilleurs intérêts des assistés juridiques".

Le président des syndiqués, M. Sénécal, a confirmé l'entente, précisant que la forme d'arbitrage dont on avait convenu était précisément celle contenue dans la convention.

"Ce n'est pas sans une certaine surprise que nous avons appris que même si nous n'appartenions pas à la fonction publique, le ministre, ainsi que les représentants de la Commission des services juridiques, doivent signer la convention pour qu'elle soit valable. Cette disposition provient de l'adoption récente de la loi 95, alors que M. Oswald Parent était ministre de la Fonction publique".

M. Sénécal a par ailleurs précisé que le salaire de base d'un avocat de l'Aide juridique passerait de \$11.000 à \$12.000 par année et qu'il pourrait atteindre \$30.000 "après plusieurs années de service".

## au fil des mots

# Mais ou blé (d'Amérique)

par Louis-Paul Béguin

Le maïs fut tout de suite adopté par les Européens. En 1542, on le représentait dans un herbier, celui de Léonard Fuchs. De tous les produits qui arrivèrent d'Amérique, le tabac et le maïs sont ceux qui eurent le plus de succès auprès des peuples européens.

Mais les maïs parvint aux populations des différents pays après, bien souvent, un... ailleurs. Il sortait des cales des bateaux portugais en Toscane, en Provence, au Portugal bien sûr, en Afrique. Ce qui fait que le consommateur d'Italie, de France ou d'Angleterre le baptisa souvent du nom du pays où il avait fait escale, plutôt que de son nom d'origine. On appela en effet *blé de Turquie*, le maïs qu'on mangeait en Afrique. Dans les Vosges, le maïs fut le *blé de Rome*. En Toscane, il se nomma *blé de Sicile*. Mais en Sicile, ce fut le *blé de l'Inde*.

Ce nom d'emprunt, vous l'avez reconnu, puisque c'est notre *blé d'Inde*. Il avait fallu donc qu'il fit presque le tour du monde avant de revenir en terre d'Amérique, et qu'il voyageât sous un faux nom, avec un

faux passeport, alors que, plus au sud, il avait gardé son nom légitime. Le "blé d'Amérique" reprit son nom de maïs plus tard.

En effet, on redonna au maïs son nom de famille. Le mot blé était utilisé pour désigner le froment pur, les habitants de l'Ancien monde mangèrent du maïs; mais sous forme de gaufres, de gaudes, de polentas, etc., plutôt qu'en épis. En Angleterre, on l'appela *maize* d'abord, et ce n'est que dernièrement que le mot américain "corn" l'emporta sur maïs, au grand dam des grammairiens de langue anglaise qui protestèrent, au nom de la clarté du langage, disant que corn voulait dire "grain", et pas autre chose. Pendant ce temps, au Québec, on se mettait à l'heure moderne, et on enlevait le mot blé d'Inde des boîtes de conserve, qui ne contiennent plus que du maïs. Hélas, le dictionnaire Larousse "colla" dans une de ses éditions le mot blé d'Inde, "au Canada maïs", au moment même où les gens d'ici qui s'inquiètent de la langue se réjouissent de la modernisation de ce mot, devenu, comme dans tous les pays francophones: le maïs.

# Gilmore veut en finir

SALT LAKE CITY, Utah (Reuter) — Gary Gilmore a été exécuté samedi dans sa cellule de condamné à mort son trentième anniversaire en se livrant à une vive diatribe contre sa mère et les organisations pour les droits civiques qui sont intervenus pour empêcher son exécution. Il devait passer devant un peloton d'exécution lundi à l'aube mais sa mère et le N.A.A.C.P. (Association nationale pour le

progrès des gens de couleur) ont réussi à obtenir vendredi un sursis à l'exécution de la Cour suprême des États-Unis.

Son avocat, Me Ronald Stanger qui l'a rencontré dans sa cellule, rapporte que Gilmore est "écœuré et en colère". Le condamné fait la grève de la faim depuis deux semaines en n'acceptant que de l'eau et du café noir.

## aux 4 coins

### Morte pour la seconde fois

JACKSONVILLE, Floride (AFP) — Une jeune femme de 26 ans est morte pour la seconde fois samedi, quelques minutes après que l'appareil qui lui faisait respirer eut été débranché sur instruction d'un juge.

Mrs Celia Cain avait commencé à souffrir de problèmes respiratoires à la suite d'une opération le 19 novembre dernier et un neurologue déclara alors que son cerveau avait cessé de fonctionner. Ses parents s'opposèrent d'abord à ce que l'appareil qui continuait d'assurer ses fonctions vitales soit débranché. Ils changèrent d'avis lorsque les médecins les eurent convaincus que le cerveau de leur fille était entièrement mort. Un juge donna alors l'autorisation de mettre fin à cette vie artificielle.

Le cas de Mrs Cain est cependant légèrement différent de celui de Karen Quinlan, pour laquelle un juge avait longtemps refusé que fut débranché l'appareil respiratoire qui la maintenait en vie, parce que son cerveau donnait quelques signes d'activité. L'autorisation fut finalement accordée, mais la jeune fille, dans un coma irréversible, continue néanmoins de respirer.

### Le manteau de Napoléon

MONTE-CARLO (Reuter) — Le manteau d'uniforme que Napoléon portait à la bataille de Waterloo le 18 juin 1815 a été acheté pour 190.000 francs samedi par le duc de Wellington, descendant du "duc de fer" vainqueur de l'empereur.

Ce manteau figurait avec d'autres reliques napoléoniennes dans la collection du maréchal Blucher, commandant les troupes prussiennes à Waterloo, dispersée aux enchères par Sotheby Parke-Bennet à Monte-Carlo.

Le manteau, une "petite tenue" de la cavalerie légère de la garde impériale, avait été pris sur le champ de bataille avec le reste des effets personnels de l'empereur lorsqu'il partit à cheval à l'arrivée de l'armée prussienne.

### Contre les caillots sanguins

SANTA MONICA, Californie (AFP) — Une substance récemment découverte sur les parois des vaisseaux sanguins a été identifiée comme une défense naturelle contre la formation de caillots et a été reproduite en laboratoire par des équipes de chercheurs britanniques et américains.

Cette matière chimique baptisée "Prostacyclin" ou "PGX" qui pourrait servir de base à un futur traitement contre la formation de caillots qui peuvent provoquer des arrêts du cœur ou des attaques d'apoplexie a été mise en évidence le mois dernier par des savants britanniques étudiant les prostaglandines, des agents chimiques qui contrôlent de nombreuses réactions du corps. La reproduction du PGX a été annoncée conjointement vendredi à Santa Monica (Californie) par la "Wellcome Foundation Ltd" de Londres et la firme américaine Upjohn Co. à l'occasion d'un symposium.

### Moon indésirable en France

PARIS (AFP) — La présence de Sun Muying Moon en France serait inopportune en l'état actuel des choses, a déclaré M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre français de l'Intérieur.

Dans une réponse à une question d'un député publiée au journal officiel, M. Michel Poniatowski précise que le ministre français de l'Intérieur suit avec une particulière attention les activités de l'Association pour l'unification du christianisme mondial et que les services de police ont notamment été chargés de procéder à des investigations complémentaires sur un certain nombre de points qui paraissent justifier des recherches plus approfondies.

Ce sont les raisons pour lesquelles le ministre n'autoriserait pas Sun Muying Moon à résider en France, au cas où, selon certaines informations de la presse, il en exprimerait le désir.

### A l'écoute des extraterrestres

NATIONS UNIES, Genève (AFP) — A la demande des États-Unis, soutenus par l'URSS, une commission de l'Union internationale des télécommunications (UIT) va entreprendre une étude approfondie sur les signaux radio-électriques qui pourraient être émis par des civilisations extraterrestres, a annoncé un porte-parole de l'UIT.

Cette étude sera menée par la deuxième commission du Comité consultatif international des radio-communications (CCIR). Dans le texte faisant état de sa décision, le C.C.I.R. note "que de nombreux savants croient qu'une vie intelligente est répandue dans notre galaxie", et que "les ondes électromagnétiques sont actuellement le seul moyen pratique de détecter l'existence d'une vie extraterrestre intelligente".

"On croit techniquement possible, ajoute le même texte, de capter des signaux radio-électriques émanant de civilisations extraterrestres, et on peut raisonnablement penser que des signaux artificiels seraient reconnaissables". La recherche de ces signaux pourrait se faire à partir de la terre, d'engins en orbite terrestre et même "plus tard sur la surface de la lune".

## ANGLAIS

cours de CONVERSATION

Cours temps plein (de 1 à 6 mois)  
Cours jour, soir ou samedi (12 semaines et plus)

# LPS

LANGUAGE POWER SYSTEMS

Reconnue par le ministère de l'éducation "culture personnelle"

ÉTABLISSEMENT PLAGE BONAVENTURE QUÉBEC  
TEL. (514) 878-2821 TEL. (418) 529-0331

Permis no 748766 Permis no 689552

### ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

## 844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

#### AMEUBLEMENTS À VENDRE

OFFRE DE LIQUIDATION (vente à l'unité ou en lot) 250 lits pliants, avec matelas 4 pouces; ont servi 2 semaines durant les Olympiques. Livraison. Tél: 364-0600 20-12-76

MEUBLES EN PIN: armoires, commodes-bibliothèques, coffres, buffet deux corps, encoignures, lave-main, tables et divers articles. Tél: 659-2651 11-12-76

MEUBLES NON PEINTS: Vendeurs et fabricants. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 Beauharnois Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.M.O.

#### ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES ACHETONS ANTIQUITES de toutes sortes. Appelez: Claude Morrier 667-0774 J.N.O.

#### ANTIQUITES À VENDRE

LIQUIDATION DE SUCCESSION: meubles antiques et modernes divers, bibelots, porcelaines, etc. Prix raisonnables. Visites: 764 Wiseman, Outremont, jeudi, vendredi, samedi de 9 à 5 p.m. 16-12-76

#### APPARTEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE, 4 1/2, maisonnette-split-level, résidentiel. Jardin. Tél: 288-9812 7-12-76

4800 DE MAISONNEUVE QUEST: sous-location, appartements de 2 et 3 chambres à coucher, complètement équipés, cuisine avec lave-vaisselle. Balcon, piscine, sauna, portier. Lires. Tél: 932-9424 ou 932-9360 7-12-76

#### APPARTEMENT À PARTAGER

ANGLOPHONE irait partager logement chez francophone Tél: Peter 843-5755 7-12-76

#### le bridge

### Règle de onze et défaite

Par Charles A. Durand

Donneur: Sud  
Vulnérables: Tous

♦ ♦ ♦ ♦

NORD

♦ V 9 2

♦ R D

♦ V 10 6

♦ A 9 8 4

OUEST

♦ A 7 6 5

♦ 10 5 4

♦ R 9 5

♦ 7 5 2

EST

♦ D 8 4 3

♦ 9 6 3 2

♦ 7 4 2

♦ R 6

SUD

♦ R 10

♦ A V 7

♦ A D 8 3

♦ D V 10 3

Les enchères: Sud Ouest Nord Est  
ISA passe 3SA passe

Entame: le cinq de pique par Ouest

L'attaque selon la règle de onze est très valable à la condition que les deux partenaires, faisant un raisonnement bien précis, sachent en tirer toutes les possibilités. Voyons comment se sont comportées 2 équipes en face d'un contrat de 3 sans atout où le déclarant était possesseur de 28 points en hautes cartes, divisés en deux mains de bonne répartition. Comme le premier joueur situé en Ouest n'avait aucun indice de la part de son partenaire pour diriger son entame, il joua le 5 de pique. Le partenaire en conclut facilement que cette carte était la quatrième d'une suite de pi-

### ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

### ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

## 844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

#### ARTICLES À VENDRE

ARBRES DE NOËL à vendre, centre ville, 3727 St-Christophe, entre Cherrier et Roy, \$5.00 et plus, livraison additionnelle. 7-12-76

#### ARTISANATS

BOULIQUE COUP D'OEIL: 3443 St-Denis. Tél: 845-4896 Artisanat québécois à bon prix, douce laine du pays pour tricot et tissage. Ouvert les samedis avant Noël de 13 à 17 heures 20-12-76

#### AUTOS À VENDRE

VOLVO, AUSTIN, MG, TRIUMPH, aux prix des plus compétitifs. Un service compétent et intégral. Une maison qui veut bien vous servir. Fort Chambly Auto: 658-6623 11-12-76

GRAND PRIX L.J. 1976, entièrement équipée, 13.000 milles. Valeur: \$8.400, pour \$6.400. Tél: Ronard: 381-9243 ou après 6 h. 729-6717 11-12-76

#### CHALET À LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-2-77

CANTONS DE L'EST: 2 milles Mont Orford, comprenant: 3 chambres à coucher, salon, cuisine, foyer. Chauffage électrique. Location: saison. Tél: 256-8265 soir ou 388-0065 jour 9-12-76

#### DEMANDES D'EMPLOI

#### INGÉNIEUR CIVIL

expérimenté en construction et en organisation offre ses services pour la direction de projets. Prière de s'adresser à: C.P. 247 Montréal H3X 3T4 13-12-76

#### FERMES À VENDRE

ST-BASILE: Ranch 9 arpents, 20 minutes centre-ville, écurie logeant 10 chevaux, chauffage électrique, bungalow 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer naturel. Aubaine. Jacqueline Gervais: 651-5710 ou 655-9532. Immeubles Beaudry, courtier 7-12-76

#### LOGEMENTS À LOUER

ST-ANDRÉ-CHERRIER: 8 pièces, partiellement meublé, 1er étage, \$275. chauffé. Tél: 525-4272 7-12-76

#### MAISONS À LOUER

LONGUEUIL: beau cottage, 3 chambres, foyer, garage, patio, avec terrasse, chauffage électrique. \$450. mois. Bien situé, 527-9856 demandeur Didier ou 468-4643 13-12-76

#### OFFRES D'EMPLOIS

PIANISTE cherche personne pour négociations-concerts. Tél: 937-6765 William 13-12-76

#### SECRÉTAIRE LÉGALE

pour jeune avocat 3 jours par semaine. Expérience non nécessaire. Janvier 77. • Bilingue • Centre-ville Tél: 288-7931 9-12-76

#### PENSIONS

RESIDENCE POUR PERSONNES AGÉES, endroit propre et luxueux, service de garde-malade et médecin. Nourriture impeccable. Permis autorisés. Tél: 376-7689 13-12-76

#### PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 St-Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licencié ès lettres. Tél: 524-3852 et à Québec: 843-7037 J.N.O.

#### ÊTRE DEUX ...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliants gratuits sur demande. Tél: 282-0058 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

#### RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal 13-12-76

#### SERVICES DIVERS

IMPRESSON de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'auto-collants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

#### TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

#### OFFRES D'EMPLOIS

#### COMSTOCK INTERNATIONAL LIMITED

à Hull, Québec recherche un SURINTENDANT DE PROJET ÉLECTRIQUE Bilingue, pour une grande usine industrielle dans les environs de Hull. Faire parvenir curriculum vitae à: Comstock International Ltd C.P. 1610, Succursale B, Hull, Qué. J8X 3Y5 13-12-76

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### CÔTE ST-LUC

Bungalow détaché, 4 chambres à coucher plus vivier, grand salon et salle à dîner attenante. Cuisine avec coin dinette, 2 salles de bains, salle de jeu finie au sous-sol. Garage. Très bien situé. Prix pour vente rapide. Anne-Marie Larue: 342-4173 ou 739-3265. TRUST GENERAL, courtier 7-12-76

#### OUTREMONT

Springrove Crescent. Cottage en pierre, 9 pièces, salon avec foyer, cuisine moderne équipée. Sous-sol fini 2 1/2 garage. Propriété en excellente condition. Exclusif. M. Savois: 273-3653. Face au parc Pratt. Cottage détaché en pierre, 11 pièces, salon, foyer naturel, chambre principale avec salle de bain attenante. Salle de jeux avec foyer, "powder-room", salle d'études au sous-sol. Gafrage double. Exclusif. Roland Audette. 273-3653, soir: 334-0119 Audette & Audette courtier 7-12-76

#### ANNONCEZ DEMAIN DANS LE DEVOIR QUELQU'UN VOUS LIRA

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### OUTREMONT

Cottage semi-détaché, 4 chambres à coucher, salon avec foyer naturel et salle à dîner adjacente. Cuisine moderne, salle à déjeuner, salle de séjour, 1 chambre à coucher - salle de lavage - salle de séjour au sous-sol avec entrée séparée. 2 chambres de bains, boiserie, piscine creusée en fibre de verre. Maison en excellente condition. Anne-Marie Larue: 342-4173 ou 739-3265. TRUST GÉNÉRAL, courtier 7-12-76

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### OUTREMONT

Cottage en pierre, 9 pièces, salon avec foyer, cuisine moderne équipée. Sous-sol fini 2 1/2 garage. Propriété en excellente condition. Exclusif. M. Savois: 273-3653. Face au parc Pratt. Cottage détaché en pierre, 11 pièces, salon, foyer naturel, chambre principale avec salle de bain attenante. Salle de jeux avec foyer, "powder-room", salle d'études au sous-sol. Gafrage double. Exclusif. Roland Audette. 273-3653, soir: 334-0119 Audette & Audette courtier 7-12-76

#### ANNONCEZ DEMAIN DANS LE DEVOIR QUELQU'UN VOUS LIRA

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### OUTREMONT

Cottage en pierre, 9 pièces, salon avec foyer, cuisine moderne équipée. Sous-sol fini 2 1/2 garage. Propriété en excellente condition. Exclusif. M. Savois: 273-3653. Face au parc Pratt. Cottage détaché en pierre, 11 pièces, salon, foyer naturel, chambre principale avec salle de bain attenante. Salle de jeux avec foyer, "powder-room", salle d'études au sous-sol. Gafrage double. Exclusif. Roland Audette. 273-3653, soir: 334-0119 Audette & Audette courtier 7-12-76

#### ANNONCEZ DEMAIN DANS LE DEVOIR QUELQU'UN VOUS LIRA

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### OUTREMONT

Cottage en pierre, 9 pièces, salon avec foyer, cuisine moderne équipée. Sous-sol fini 2 1/2 garage. Propriété en excellente condition. Exclusif. M. Savois: 273-3653. Face au parc Pratt. Cottage détaché en pierre, 11 pièces, salon, foyer naturel, chambre principale avec salle de bain attenante. Salle de jeux avec foyer, "powder-room", salle d'études au sous-sol. Gafrage double. Exclusif. Roland Audette. 273-3653, soir: 334-0119 Audette & Audette courtier 7-12-76

#### ANNONCEZ DEMAIN DANS LE DEVOIR QUELQU'UN VOUS LIRA

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### OUTREMONT

Cottage en pierre, 9 pièces, salon avec foyer, cuisine moderne équipée. Sous-sol fini 2 1/2 garage. Propriété en excellente condition. Exclusif. M. Savois: 273-3653. Face au parc Pratt. Cottage détaché en pierre, 11 pièces, salon, foyer naturel, chambre principale avec salle de bain attenante. Salle de jeux avec foyer, "powder-room", salle d'études au sous-sol. Gafrage double. Exclusif. Roland Audette. 273-3653, soir: 334-0119 Audette & Audette courtier 7-12-76

#### ANNONCEZ DEMAIN DANS LE DEVOIR QUELQU'UN VOUS LIRA

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### OUTREMONT

Cottage en pierre, 9 pièces, salon avec foyer,

## Les gaullistes plébiscitent Chirac à la tête du RPR

PARIS (d'après Reuter et AFP) — C'est une véritable atmosphère de carnaval qui a présidé hier à la naissance du Rassemblement pour la République (RPR) le nouveau mouvement gaulliste créé par l'ancien premier ministre Jacques Chirac et dont le but avoué est d'empêcher la gauche de parvenir au pouvoir à l'occasion des élections législatives de 1978.

Venus de toutes les régions de France par autocars et trains spéciaux, une vingtaine de milliers de militants gau-

listes se sont réunis au palais des expositions de la porte de Versailles à Paris pour participer aux quatorzièmes assises du mouvement gaulliste depuis la création du "Rassemblement du peuple français" en 1947. La création du RPR consacre la disparition de l'Union des démocrates pour la République (UDR) qui a présidé aux destinées de la France sous de Gaulle et Pompidou.

Derrière la tribune sur fond bleu ciel, un faisceau tricolore, la croix de Lorraine et deux portraits géants du gé-

ral de Gaulle et de Georges Pompidou. Au centre de la tribune, M. Jacques Chirac, bronzé, tout sourire, entouré de plusieurs anciens premiers ministres. Une absence remarquable mais prévisible, celle de M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre de M. Pompidou, qui conteste l'opportunité du Rassemblement et en redoute la "personnalisation".

Face à la tribune officielle au cours de ce grand meeting qui avait toutes les apparences d'une convention à l'améri-

caine, des milliers de militants prêts à scander à tous moments des slogans tels que "Chirac, c'est le crac", "Tous avec Chirac", "Morlaix avec Chirac, s'ils le mordent mords-les".

Les militants se sont prononcés à 97 pour cent pour le changement de nom du mouvement. Sur les 13,726 personnes habilitées à voter, 123 seulement se sont prononcées contre l'initiative de M. Chirac qui a montré qu'il était bien le chef incontestable d'un mouvement gaulliste qui cherche à se rajourner.

Souvent interrompu par des cris de "Allez Chirac", l'ancien premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré "Grâce à notre cohésion nous sommes redevenus la force principale de la majorité, la force essentielle de cette majorité dans laquelle nous sommes les seuls à représenter l'ensemble du peuple français".

"Nous pouvons donc sans crainte et sans complexe assumer notre transformation, nous ouvrir largement à tous ceux qui partagent une même ambition pour la France. Ensemble nous gagnerons pour la France et pour les Français", a ajouté M. Chirac qui s'efforce d'obtenir les suffrages d'une partie de la gauche et du centre-gauche qui votaient traditionnellement pour de Gaulle et qu'éfrayait aujourd'hui l'alliance électorale entre communistes et socialistes.

Les derniers sondages d'opinion indiquent en effet que la majorité est en perte de vitesse et que la gauche l'emporterait si les élections législatives prévues en 1978 avaient lieu aujourd'hui.

Bien que quelque 600 journalistes français et étrangers "couvrent" l'évènement, celui-ci sera privé de la publicité qu'il escomptait, puisque les journaux français ne pa-



Jacques Chirac remercie la foule qui vient de le plébisciter à la tête du RPR (Rassemblement pour la République) qui remplace l'UDR du général de Gaulle et de Georges Pompidou. (Téléphoto AP)

## Les grévistes du Parisien libérés chassés par la police

PARIS (AFP) — La non-parution des journaux français, des arrêts de travail, notamment dans l'électricité et le gaz, des manifestations de masse dans toutes les localités de France ont été décidés par les trois confédérations syndicales (CGT, proche du PC, CFDT, socialiste autogestionnaire et FEN, Fédération de l'éducation nationale) ainsi que par l'Union nationale des Syndicats de journalistes. Ces mouvements ont été organisés en signe de protestation contre l'évacuation, hier matin, à Paris par la police, de locaux du quotidien Le Parisien libéré dont les imprimeries étaient occupées depuis vingt mois par les ouvriers de cette entreprise de presse.

L'action des forces de police a suscité une vive émotion dans les milieux de la presse, mais aussi dans les états-majors politiques et notamment du mouvement gaulliste, qui tenait hier des assises nationales extraordinaires pour lancer le Rassemblement pour la République, présidé par M. Jacques Chirac, l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing. Ce rassemblement, qui fait partie de la majorité gouvernementale, s'est, en effet, senti indirectement visé par une intervention policière qui ne pouvait avoir comme résultat qu'une grève de la presse, au moment même où le Rassemblement entendait avoir, à travers celle-ci, une audience nationale.

La grève de la presse a été décidée pour vingt-quatre heu-

res. Dans une région comme celle du nord, où les journaux ne paraissent habituellement pas, le lundi matin, la presse ne paraîtra pas demain.

Au moment de l'intervention des forces de police, un communiqué du bureau du premier ministre s'est attaché à expliquer qu'il s'agit de l'application d'une mesure de justice prise le 30 novembre par la Cour d'appel de Paris, pour l'évacuation de locaux occupés depuis le 3 mars 1975. En même temps, le communiqué a annoncé que le premier ministre entend tenir compte "des problèmes sociaux et humains qui se posent", et qu'il a chargé le ministre du Travail, M. Christian Beullac, de réunir à son ministère les représentants syndicaux et la direction du Parisien libéré, pour définir les bases d'une solution au conflit.

Une personnalité, non encore connue, sera chargée de proposer, d'ici le 15 janvier 1977, un règlement global d'un conflit dont la persistance "nuît aux intérêts de l'ensemble des travailleurs des entreprises de la presse".

Cela n'a pas empêché les dirigeants gaullistes de ressentir l'opération de police comme "une provocation, ou, pour le moins, comme une manœuvre". Le risque d'une rupture du pacte majoritaire a même été évoqué par certains responsables gaullistes.

À l'origine du conflit du Parisien (900,000 exemplaires, 600 ouvriers), se situe la décision de M. Émilien Amaury,

président du conseil d'administration du journal, qui, début mars 1975, avait décidé de supprimer les 22 éditions régionales du quotidien afin, affirmait-il, de faire face à un déficit croissant dû à l'augmentation continue des coûts de fabrication. Cette décision a provoqué la mise à pied de cinquante-deux journalistes et 233 ouvriers du livre.

Tandis que l'imprimerie traditionnelle de la rue d'Enghien était occupée par les ouvriers, M. Amaury montait de nouvelles imprimeries et, après une vaine tentative d'impression du journal à l'étranger, embauchait des ouvriers, affiliés à des syndicats non-cégétistes. Dès lors, les travailleurs du Parisien avaient tenté de populariser leurs luttes sous diverses formes: occupation du paquebot France, des tours de Notre-Dame, manifestations pendant le tour de France cycliste, interception de camionnettes de livraison du Parisien.

Les locaux de la rue d'Enghien étaient pratiquement inutilisés, et une première ordonnance d'évacuation par le tribunal des référés, le 9 juin 1975, n'avait pas été exécutée. Ne se considérant "ni chômeurs ni licenciés", les ouvriers du Parisien libéré n'ont jamais cessé de réclamer des négociations, comme celle qui leur est maintenant offerte par le ministère du Travail.

raitront pas aujourd'hui. Le syndicat du livre a en effet lancé un ordre de grève pour protester contre l'intervention de la police dans les locaux du Parisien libéré qu'elle a fait évacuer hier matin.

Les gaullistes ont immédiatement vu dans cette intervention ordonnée par le gouvernement une manœuvre de M. Giscard d'Estaing et de M. Poniowski destinée à réduire l'impact du "show" de M. Chirac. Le député gaulliste, M. Robert Grossmann a d'ailleurs déclaré qu'il s'agissait d'un "véritable coup de poignard dans le dos".

La plupart des orateurs ont d'ailleurs pris soin de ne pas citer le nom du président de la

république. Le seul qui a mentionné son nom a été M. Olivier Guichard, le ministre de la Justice, qui a la tâche délicate de coordonner l'action des différents groupes qui composent la majorité. Lorsqu'il a prononcé le nom du chef de l'État, il a d'ailleurs été accueilli par des mouvements divers. Il a lancé un appel à l'unité de la majorité qui n'a guère recueilli d'écho parmi les militants.

M. Chirac a été élu sans opposition président du Rassemblement. Il a énuméré les principes du mouvement qui sont indépendance, défense de la liberté, justice économique et abolition des privilèges. Il a clôturé ces assises par un dis-

cours d'une heure dans lequel il a pourfendu l'alliance socialo-communiste en demandant aux Français d'ouvrir les yeux. Il a déclaré que partout où les communistes sont arrivés au pouvoir, les libertés ont disparu.

De graves problèmes de cohésion existaient déjà à l'intérieur de la majorité entre les gaullistes et les giscardiens. L'affaire du Parisien ne manquera pas d'aggraver ces problèmes. La réaction gaulliste n'en sera que plus vive dans la mesure où le rassemblement a suscité un enthousiasme susceptible d'exacerber les passions.

Si l'on ajoute à cela que les centristes (deuxième partie

naires des Giscardiens), qui tenaient eux aussi leur congrès dimanche — ressentent vivement le fait qu'ils ne pourront eux non plus faire parler d'eux aujourd'hui, on se demande dans quel état de délabrement risque de se trouver la majorité dont l'unité donnait déjà des signes de fragilité.

Sur le plan social enfin, l'inquiétude et la mauvaise humeur issues, dans la plupart des milieux socio-professionnels, de la crise de l'emploi et de l'inflation, ne pourront qu'être nourries par ce nouvel affrontement, alors que le chef de l'État lançait, il y a huit jours, à peine un appel à l'unité des Français autour du plan de redressement.

## La Loi sur la langue officielle: dates importantes à retenir

# 1974

# 1976

**31 juillet**  
Sanction de la loi  
Sanction de la loi faisant du français la langue officielle du Québec.

# 1977

**5 février**  
Affichage public, phase 1  
Entrée en vigueur du règlement sur l'affichage accordant la prééminence au français.

**1er juillet**  
Étiquetage, phase 1  
Entrée en vigueur de la première phase du règlement sur l'étiquetage. Sont touchés les produits alimentaires, les menus et les cartes de vins.

**Corporations professionnelles**  
Entrée en vigueur du règlement relatif à la connaissance d'usage de la langue française nécessaire pour l'obtention d'un permis d'exercice d'une corporation professionnelle. Depuis le 1er juillet, nulle corporation ne peut délivrer un permis à un candidat qui n'a pas une connaissance d'usage de la langue française.

# 1978

**1er juillet**  
Francisation des entreprises, phase 1  
Date d'exigibilité du certificat de francisation pour la moitié des entreprises ayant plus de 500 employés.

Une entreprise doit détenir ce certificat pour conclure des contrats d'achat, de service, de location ou de travaux publics avec le gouvernement, ou pour obtenir des primes, des subventions, des avantages ou des concessions de l'administration publique.

# 1979

**1er janvier**  
Francisation des entreprises, phase 2  
Du 1er janvier 1978 au 1er décembre 1981, toutes les autres entreprises de plus de 500 employés ainsi que celles ayant entre 499 et 100 employés seront soumises à cette réglementation.

**1er juillet**  
Étiquetage, phase 2  
Entrée en vigueur de la seconde phase du règlement sur l'étiquetage: les produits autres qu'alimentaires sont assujettis à la réglementation, qu'il s'agisse des étiquettes, des modes d'emploi ou des garanties.

# 1983

**31 juillet**  
Affichage public, phase 2  
Fin du délai de 5 ans accordé pour les affiches et les enseignes installées avant la sanction de la loi. Les affiches, panneaux-réclame et enseignes lumineuses doivent, à compter du 1er août 1979, être conformes à la réglementation.

**1er janvier**  
Certificats de francisation, phase finale  
À compter de cette date, les entreprises de moins de 99 employés doivent détenir un certificat de francisation pour faire affaire avec le gouvernement.



## A la bonne heure avec l'une de ces trois merveilleuses montres électroniques de Birks!

Elles portent le nom de Birks, c'est tout dire! Ces montres à quartz transistorisées sont de première qualité. Chaque modèle a été minutieusement examiné par nos horlogers. Elles sont tellement sûres et précises que Birks garantit leur module pour 3 ans.

Les trois modèles ont un écran de cristal et un mécanisme de contrôle de la luminosité. Deux de ces montres peuvent être commandées soit par bouton, soit par un mouvement du poignet. Les trois indiquent le jour, symbolisé par 2 lettres, la date, l'heure, les minutes et les secondes.

A gauche, de ton or, avec affichage de 12 ou de 24 heures, \$195.  
Au centre, de ton or, à commande facultative du poignet, \$185.  
A droite, de ton or, à commande facultative du poignet, \$175.

**BIRKS**  
JOAILLIERS

Pour plus de détails ou pour formuler une plainte au commissaire-enquêteur, écrivez à:  
Régie de la langue française  
Tour de la Bourse  
C.P. 316, Montréal, Québec

Régie de la langue française du Québec

De plus en plus, au Québec,  
**c'est en français que ça se passe**

# Des F-16 pour pousser Israël aux concessions

WASHINGTON (AFP) — La décision des Etats-Unis de livrer à Israël une quantité encore indéterminée de chasseurs F-16, appareil ultra-perfectionné destiné à équiper l'OTAN, apparaît comme le prélude à une vaste offensive diplomatique américaine en vue de parvenir à un règlement au Proche-Orient en 1977.

Il s'agit en somme de doter l'Etat hébreu d'un arsenal militaire tel, qu'assuré de sa sécurité, il abordera les négociations voulues par Washington avec suffisamment de sérénité pour faire certaines concessions importantes à ses voisins arabes.

Le nombre de F-16 que recevra Israël et les dates de livraison des appareils n'ont pas encore été arrêtés. A ce stade, Washington a seulement donné son accord de principe et les négociations se poursuivent avec Jérusalem.

Pour sa part, le quotidien new-yorkais *Newsday* parlait vendredi de 400 exemplaires, chiffre énorme qui doterait Israël d'une nette supériorité aérienne sur l'Egypte et la Syrie réunies, si l'on tient compte des 400 F-15 déjà promis par Washington.

L'acquisition des F-15, déjà en cours de livraison, et de F-16 permettra un très large renouvellement des forces aériennes de Tzahal au cours des trois ou quatre prochaines années et les mettra en mesure de rivaliser avec les MIG-23 que l'Egypte et la Syrie ont commencé à recevoir. Ainsi sera satisfaite une demande essentielle d'Israël depuis les graves insuffisances apparues dans le domaine aérien lors de la guerre d'octobre 1973.

On pense généralement que M. Jimmy Carter, champion de la défense d'Israël, n'est pas hostile, bien au contraire, à la fourniture de F-16 à Jérusalem. En même temps, la volonté du prochain président de débloquent

rapidement la situation au Proche-Orient ne fait aucun doute.

Le secrétaire d'Etat-désigné, M. Cyrus Vance, l'a dit très nettement vendredi à Plains (Georgie) où il se trouvait aux côtés du président-élu: "La situation appellera très tôt notre attention", a-t-il déclaré, faisant état de "signes encourageants" apparus dans la région.

Les choses en effet bougent au Proche-Orient et la solution de la crise libanaise comme l'arrivée d'une nouvelle équipe au pouvoir à Washington ne peuvent qu'accélérer le mouvement.

Depuis plusieurs semaines, les propositions d'origine israélienne ou arabe se multiplient. Côté israélien, M. Yigal Allon, le chef de la diplomatie de Jérusalem, a présenté un nouveau tracé des frontières au Proche-Orient, tandis que le premier ministre Yitzhak Rabin a lancé l'idée de réunion d'une conférence similaire à celle organisée l'année dernière à Helsinki sur les questions européennes.

Côté arabe, le président Anouar Sadate a affirmé à une délégation de parlementaires américains de passage au Caire le mois dernier qu'il souhaitait un règlement avec Israël. Fait plus nouveau, le président Hafez Assad de Syrie a déclaré, au cours d'une interview au journaliste Joseph Kraft, publiée jeudi dernier par le *Washington Post* qu'il approuvait désormais les efforts de paix de l'Egypte et qu'il interdira aux commandos palestiniens de reprendre leurs raids contre Israël à partir du Sud-Liban.

Toutes les parties reconnaissent enfin que, seul Washington est capable de mettre ensemble tous les morceaux de ce puzzle. Ce sera l'année prochaine, avec les négociations SALT, la grande affaire de la diplomatie américaine.

# Offensive diplomatique d'Assad alors que les incidents reprennent au Liban

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Forces libanaises chrétiennes et progressistes se sont livrées hier à un duel d'artillerie dans le sud du Liban, de part et d'autre de la rivière Litani, rapportent des témoins.

L'affrontement a duré environ une heure entre les éléments chrétiens stationnés à Kleita et Marjayoun et des unités de l'Armée du Liban arabe déployées à Arnoun au-dessus de la forteresse de Beaufort d'où Saladin a chassé les croisés en 1194.

L'incident d'hier est le deuxième en vingt-quatre heures au Liban et selon les témoins un civil a été blessé par un éclat d'obus à Kfar Tebnit, village situé à environ quatre kilomètres derrière les positions palestino-progressistes.

La région est proche de la frontière et d'autres témoins ont constaté que les Israéliens avaient amené des renforts près de la ligne pendant le duel d'artillerie.

A Beyrouth, deux bombes ont explosé samedi près du domicile de M. Kamal Joumblatt, chef de file progressiste faisant trois morts et vingt-huit blessés. C'est sans doute le plus grave incident survenu dans la capitale depuis que les troupes syriennes mandatées par la Ligue arabe, ont occupé la majeure partie du Liban le mois dernier pour mettre fin à la guerre civile, sauf la région sud où Israël a déclaré qu'il ne tolérerait pas la présence d'une force de paix arabe et des affrontements se sont poursuivis dans la région.

Ces incidents n'ont pas revêtu une trop grande gravité, mais ils mettent en relief la nécessité pour le président Elias Sarkis de dépecher une force de dissuasion au sud de la rivière Litani.

Les Etats-Unis ont fait office d'intermédiaire entre M. Sarkis et Israël qui a renforcé son dispositif militaire à la frontière le mois dernier et les journaux libanais émettent l'hypothèse d'un accord pour qu'un contingent symbolique de la

force arabe soit déployé dans le sud.

Si les trente mille hommes de cette force sont Syriens en majorité, il y a également des unités soudanaises et séoudiennes dont la présence à sa frontière, risquerait moins d'alarmer Israël que des troupes syriennes.

Samedi, le Soudan a renforcé son corps expéditionnaire de cent-cinquante hommes et le journal *L'Orient le Jour* se demande s'ils ne sont pas destinés à se rendre dans le sud du Liban. Le quotidien affirme que deux mille soldats de la force, dont une minorité de Syriens, se rendront "dans les prochains jours" à Tyr et Nabatieh, deux villes proches de l'endroit où se sont déroulés les combats d'hier.

Par ailleurs, un communiqué publié hier après la réunion du gouvernement israélien affirme sans équivoque que "Israël n'acceptera pas un retour à la situation prévalant avant la guerre civile à l'époque où le Liban-sud était une base d'activités terroristes".

Le communiqué indique que "la situation au Sud-Liban n'a pas changé. Toutes les parties intéressées sont informées de la position sans équivoque d'Israël de ne pas accepter la présence de forces syriennes ou inter-arabes dans la région du Sud-Liban".

Pour sa part, le président syrien Hafez Assad a affirmé que les forces syriennes n'attaqueront pas Israël, à partir du Sud-Liban et que ces forces se retireront du Liban dès que la sécurité aura été rétablie dans ce pays.

La déclaration du président Assad a été recueillie par le journaliste Joseph Kraft du *Washington Post* et reproduite samedi par la presse syrienne.

"Les forces syriennes sont entrées au Liban à la demande des responsables libanais et des dirigeants arabes et elles regagneront la Syrie dès que le président libanais jugera cela opportun. Cela dépend bien sûr de bien des facteurs, mais nous ouvrons pour que le repli des forces sy-

riennes se fasse le plus tôt possible", a indiqué le président Assad.

"Si nous avions l'intention d'attaquer Israël, comme le prétendent les dirigeants israéliens, nous le ferions à partir du Golan et non à partir du Sud-Liban, et la présence des forces syriennes au Liban vise uniquement le rétablissement de la paix", a encore dit le chef de l'Etat syrien.

Le président Assad entend en outre aujourd'hui un voyage en Jordanie puis en Egypte, destiné, semble-t-il, à réactiver la concertation politique entre les "pays du champ de bataille" dans la perspective d'une prochaine relance du processus de règlement du conflit du Proche-Orient.

L'officieux quotidien syrien *Techrine* avait fait dernièrement allusion à cette offensive diplomatique syrienne et à ses ob-

jectifs: "mettre sur pied un front pan-arabe, qui soit en mesure, tout en mobilisant le potentiel arabe, de faire face à l'ennemi... afin de lui retirer l'initiative et de faire évoluer le mouvement arabe de libération nationale de la phase défensive à celle de l'engagement actif dans tous les domaines... et cela en vue de parvenir à une paix juste aux conditions fixées par le président Assad", avait affirmé le journal syrien.

Le chef de l'Etat syrien commencé sa tournée par la Jordanie, pays avec lequel il est engagé, depuis près de deux ans, dans un processus d'intégration économique qui peut déboucher, à moyen terme, sur une "association politique de nature fédérale". Le président Assad et le roi Hussein de Jordanie ont évoqué cette possibilité dans des déclarations récentes à des journaux occidentaux.

# La jacquerie des paysans mexicains se poursuit

MEXICO (Reuter) — Quatre mille paysans mexicains réclament la poursuite du programme d'expropriations lancé par le président sortant, M. Luis Echeverria, ont reçu hier des renforts.

Is continuent de défier le gouvernement en maintenant leur "jacquerie" dans les campements de fortune où ils sont retranchés avec des armes. Pour le gouvernement du président Jose Lopez Portillo qui a accédé mercredi à la magistrature suprême, leur révolte pose un épineux problème.

Le mouvement paralyse toutes les terres agricoles de l'Etat de Sinaloa, à 1,050 km au nord-ouest de la capitale. Selon les responsables locaux, les rangs des paysans sont sans cesse grossis par de nouveaux arrivants. Les propriétaires ter-

riens affirment que plus de soixante latifundia sont occupées. Les routes sont bloquées et toute l'activité agricole arrêtée.

Les paysans exigent que le président suive l'exemple de son prédécesseur qui a exproprié 100,000 hectares de terres arables et 500,000 hectares de terre d'élevage pour les redistribuer aux ouvriers agricoles qui les exploitent.

Cette politique a suscité un tollé général dans le secteur privé. Un vent de panique a soufflé dans les milieux d'affaires et de riches Mexicains ont tenté de mettre leurs capitaux à l'abri à l'étranger. Le président Portillo qui est plus conservateur que M. Echeverria tentera de rassurer l'opinion aujourd'hui en recevant des industriels pour dégager les grandes lignes d'un plan de relance économique.

# "Radars volants" fort onéreux pour l'OTAN ?

BRUXELLES (AFP) — Les pays membres de l'Alliance atlantique auront à se prononcer, cette semaine, pour ou contre un système de "radars volants", dont l'avantage est, paraît-il, évident pour la défense, mais dont l'inconvénient majeur est d'être très onéreux.

Le "système aéroportable d'alerte et de conduite des opérations E-3A, baptisé AWACS (Airborne Warning and Control System), serait à la fois, selon une brochure du constructeur, "les yeux, les oreilles et le cerveau" des interventions d'urgence. C'est un réseau de Boeing 707 qui sillonnaient le ciel en permanence, surmontés à la partie arrière de leur carlingue d'un gros "champignon", un radome rotatif de neuf mètres de diamètre. Ces appareils seraient capables de détecter le plus petit avion ennemi volant à basse altitude sur un front de plusieurs centaines de kilomètres. Ils seraient le complément précieux des 80 stations de radars de l'OTAN réparties le long des frontières du Pacte de Varsovie.

En raison de la courbure de la terre, ces radars formant le

réseau NADGE sont en effet incapables de "balayer" le sol et de repérer un objectif qui serait à moins de 35 km et à 90 mètres d'altitude. Dépassant au contraire toute formation ennemie en territoires est-allemand, tchécoslovaque ou polonais à mesure qu'elle s'approcherait des frontières de l'OTAN, les "radars volants" seraient un obstacle majeur aux agressions par surprise, et renforceraient considérablement la capacité de dissuasion de l'OTAN.

Un premier projet prévoyant l'acquisition commune de 32 appareils, au coût de 3.1 milliards de dollars, avait été rejeté en juin par les ministres de la Défense de l'Alliance. Le Dr Walter Laberge, secrétaire-général adjoint de l'OTAN, responsable de ce secteur, a soumis aux capitales un nouveau projet dont le rapport coût/efficacité est jugé plus favorable. Prix: 2.4 milliards de dollars pour 27 unités. Les frais d'exploitation (fonctionnement, pièces de rechange, formation des équipages internationaux) s'élevaient à 93 millions de dollars par an. Les pays d'Europe les plus intéressés — la Grande-Bretagne et, surtout, la RFA — participeraient à l'assemblage dans une proportion de 18 pour cent.

À l'origine, le projet se base sur la participation de tous les pays membres, y compris de ceux qui ne peuvent pas payer, mais à qui les Etats-Unis feraient crédit pendant 10 ou 15 ans. La France refuse par principe de se joindre à l'investissement. On croit savoir qu'elle serait cependant disposée à souscrire un "contrat d'abonnement" aux informations recueillies par le système AWACS, comme cela se pratique déjà avec le réseau NADGE. Selon *Nouvelles atlantiques*, un bulletin spécialisé de la capitale belge, M. Joseph Luns, secrétaire-général de l'OTAN, pourrait aller à Paris, avant la fin de l'année, pour éclaircir ce point.

La décision de principe pour l'acquisition de l'AWACS doit donc être prise mercredi ou jeudi, à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, ou bien sera commu-

niquée au "Conseil Atlantique", au début de l'année 1977 au plus tard.

Qu'elle soit positive ou négative, cette décision ne peut plus — pour trois raisons — être repoussée:

- Les experts atlantiques réclament d'urgence un renforcement de la stratégie de dissuasion.

- Washington, Bonn et Londres, qui avaient déboursé 15 millions de dollars en juin dernier pour financer de nouvelles études de Boeing pendant six mois, ne sont plus disposés à recommencer.

- La Grande-Bretagne, qui a prévu un budget pour le développement d'un système identique mais moins élaboré, le NIMROD, doit décider sous peu si elle poursuit son propre projet national, ou si elle reporte les fonds sur le projet AWACS.

En dehors de ce volumineux dossier, le plus coûteux que l'Alliance ait jamais connu, les ministres auront à examiner une liste des matériels existants ou à remplacer en vue d'une plus grande efficacité et surtout d'une plus grande économie. L'absence de standardisation, selon un expert américain, ferait perdre entre 6 et 10 milliards de dollars par an à l'OTAN.

Selon *Nouvelles atlantiques*, les ministres auront donc à faire le point de projets de standardisation applicables, entre autres, aux équipements suivants:

- "NATO Sea GNAT", système de défense contre les missiles antinavires, consistant à tromper les radars ennemis et à dévier les missiles de leurs cibles. Le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA devraient signer, cette année encore, un accord de production en commun.

- Missiles anti-navires (coproduction britannique, française et néerlandaise).

- Nouveau système de DCA navale et nouvelles torpilles.

- Nouvelles armes portatives d'infanterie, dont les calibres s'échelonnent du 4.75 mm au 5.56 mm: Belgique, Canada, Danemark, France, RFA, Grèce, Pays-Bas, Norvège, Royaume-Uni, CE, Etats-Unis, entreprendront, dès avril 77, des essais techniques et militaires dont les résultats sont attendus pour 1980.

- Canon d'artillerie FH-70 de 155 mm (coproduction allemande, britannique et italienne) et canon du même type autoprofusé SP 70.

- Remplacement des missiles sol-air Hawk et Nike, par le missile américain Patriot (Sam-D) ou par d'autres missiles anglo-français encore à l'étude.

- Interopérabilité des armements des avions MRCA, F-16 et F-111 (qui, selon M. Laberge, n'aurait de commun que le carburant et l'air des pneus).

- Réalisation des 900 accords de standardisation (STANAG) dont très peu ont jusqu'à maintenant été appliqués.

# Jamieson en visite à Londres

LONDRES (AFP) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Donald Jamieson, est arrivé samedi soir à Londres en visite officielle.

Le ministre, qui n'a fait aucune déclaration, rencontrera au cours de sa visite le premier ministre, M. James Callaghan, le ministre des Affaires étrangères, M. Anthony Crosland, le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, et le nouveau président de la Commission européenne de Bruxelles, M. Roy Jenkins.

M. Jamieson se rendra au terme de sa visite à Londres à Bruxelles, pour les entretiens ministériels du conseil de l'OTAN les 9 et 10 décembre.

# Le KGB disperse une manifestation

MOSCOU (Reuter) — Une bagarre a éclaté hier devant la statue de Pouchkine, rue Gorki à Moscou, où le physicien Andreï Sakharov et un groupe de dissidents tenaient leur manifestation annuelle silencieuse de cinq minutes, en signe de solidarité avec les prisonniers politiques. Le 5 décembre est choisi par les contestataires car c'est la journée de la constitution — un texte qui énonce des listes de droits et libertés qui ne sont pas appliqués, selon les dissidents.

La manifestation a été perturbée par des éléments que M. Sakharov a dit être du KGB ou agissant sur ses instructions. Le physicien a déclaré que cette provocation avait pour but de faire croire que les manifestants gênaient l'ordre public. Il a dit qu'entre cent et deux cents personnes autour de la statue appartenaient au groupe de dissidents ou à leurs sympathisants, alors que cent autres étaient du KGB.

L'ancien général Piotr Grigorenko, qui a participé à la manifestation, a déclaré qu'une autre réunion silencieuse a eu lieu dans la journée à la statue Pouchkine à Leningrad, sans incident.

A Moscou, le correspondant de l'agence américaine *Associated Press* a été brièvement détenu par des hommes en civil. Quand il a été libéré, il a pu constater que deux pneus de sa voiture étaient lacérés. C'est la première fois depuis quatre ans que la police et les forces de sécurité du KGB dispersent cette réunion annuelle des dissidents et opposants au régime.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

  
**Saint-Laurent**

**INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ**

**GÈRE DE TRAVAIL:**  
Sous la surveillance de l'ingénieur responsable, conçoit les travaux d'électricité: éclairage de rue, feux de circulation, synchronisation des feux de circulation, éclairage des parcs et installation électrique dans les bâtiments publics.

**EXIGENCES:**  
— Membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.  
— Minimum de 2 ans d'expérience comme ingénieur en électricité.  
— Bilingue.

**AVANTAGES MARGINAUX:**  
Vacances, assurance maladie, vie et salaire, fonds de pension, etc...

**SALAIRE:**  
\$312.00 à \$386.00 par semaine (salaire 1976).

Adressez votre curriculum vitae le ou avant le 22 décembre 1976 à:

M. Pierre-André Lalonde, Directeur,  
Service du Personnel,  
Ville de Saint-Laurent,  
777, boulevard Laurentien,  
Saint-Laurent, Qué.  
HAM 2M7

**VANIER COLLEGE**  
requiert les services d'un(e)

**CONTRÔLEUR  
et DIRECTEUR DES  
SERVICES FINANCIERS**

**Responsabilités premières:**  
Relevant du directeur général, les fonctions du contrôleur comprendront:  
● la préparation des budgets, les analyses et le contrôle;  
● la comptabilité;  
● la paie;  
● les achats;  
● l'informatique

Une des responsabilités primordiales du contrôleur sera d'instiguer des communications efficaces avec tous les services pédagogiques afin de les aider à utiliser à leur maximum les fonds disponibles aux budgets académiques.

**Exigences:**  
● C.A., M.B.A., ou diplôme professionnel équivalent;  
● bilinguisme;  
● environ 8 ans d'expérience pertinente.

**Rémunération:**  
● En accord avec les échelles du département d'éducation collégiale du Québec (échelle — \$19,870 et \$31,842).

Les candidats(es) intéressés(es) doivent nous faire parvenir un curriculum vitae avant le 20 décembre 1976.

**Vanier College**  
Directeur des services  
du personnel  
VANIER COLLEGE  
821 boulevard Ste-Croix  
Montréal, Québec H4L 3X9

**RÉDACTEUR (RÉDACTRICE)**

**Fonctions:**  
● Rédiger et tenir à jour les curriculum vitae du personnel professionnel  
● Concevoir les descriptions des projets réalisés  
● Assurer l'impression et la distribution de l'information.

**Exigences:**  
● Parfaite maîtrise de la langue française  
● Maîtrise de la langue anglaise désirable  
● Capable de travailler sous pression  
● Entregent  
● Dactylographie

Lieu de travail: Montréal

Salaire à discuter. Avantages sociaux.

Les personnes intéressées devront communiquer avec  
Mlle Lucie Gaudet - tél. (514) 288-1740 poste 192.

**LALONDE, VALOIS  
LAMARRE, VALOIS  
& ASSOCIÉS, INC.**  
EXPERTS-CONSEILS CONSULTANTS  
GROUPE LAVALIN



1130 OUEST RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉBEC,  
CANADA H3A 2R5 TEL (514) 288-1740

**Postes de  
GÉRANCE**

dans les restaurants McDonald's  
de la région de Montréal

  
Qui c'est pour vous!

Les restaurants McDonald's du Canada Ltée, la chaîne de restaurants la plus dynamique du pays est à la recherche de personnel responsable et fiable afin d'être formé en vue d'un éventuel poste de gérance. Vos responsabilités comprendront: achats, contrôle des inventaires, formation du personnel, supervision de 40 employés incluant gestion des salaires et d'un volume de vente excédant 1/2 million de dollars.

**McDonald's vous offre:**  
● salaire de base selon expérience et qualifications;  
● plan de gratification trimestrielle;  
● plein salaire durant la période de formation;  
● des bénéfices comprenant une assurance-groupe, un plan dentaire, une répartition des profits et l'aide dans la poursuite des études;  
● possibilité d'achat d'actions ordinaires des restaurants McDonald's;  
● possibilité de privilèges spéciaux à l'achat de certaines actions;  
● possibilité illimitée d'avancement.

**Qualifications requises:**  
● bilingue  
● expérience dans la supervision de personnel;  
● le sens des affaires;  
● doit avoir contribué à l'augmentation d'un chiffre d'affaires et aimant travailler avec le public;  
● l'expérience dans la restauration (chaîne) est utile mais non nécessaire;  
● automobile nécessaire après la période de formation.

Mais n'oubliez pas que les heures de travail seront longues et votre formation sera des plus intensives. Puisque McDonald's possède un important potentiel d'extension les longues heures de travail et la besogne assidue seront récompensés plus rapidement et de manière plus tangible que dans beaucoup d'autres sociétés.

Pour prendre rendez-vous, veuillez appeler aujourd'hui 6 décembre entre 9 h et 17 h ou mardi, le 7 décembre entre 9 h et 17 h.

**Département du personnel  
M. Gérard Fuentes  
331-7090**



## Non à la semaine de 40 heures en Suisse

GENÈVE (Reuter) — Les Suisses ont rejeté hier une réduction à quarante heures maximum de leur semaine de travail qui se situe actuellement entre quarante-quatre et cinquante heures.

La question leur était posée sur proposition de deux petites formations de gauche qui avaient recueilli les cinquante mille signatures nécessaires pour qu'en vertu de la constitution helvétique elle fasse l'objet d'un référendum.

Les vingt-cinq cantons ont rejeté la proposition. Sur les 3,7 millions d'électeurs que compte la fédération, 1,300,000 ont voté contre, 370,000 seu-

lement se déclarant favorables à une telle réduction.

Les grands partis politiques et les syndicats y étaient hostiles et la coalition gouvernementale avait fait valoir que les conséquences d'une réduction soudaine de la semaine de travail auraient été désastreuses pour l'économie.

Les Suisses avaient à répondre à deux autres questions: le gouvernement doit-il maintenir l'office du contrôle des prix et convient-il de prolonger jusqu'à la fin de 1978 la liberté d'action du gouvernement en matière de contrôle du crédit. Ils ont répondu par un oui franc et massif à ces deux questions.

## Pour tenter de réduire son déficit budgétaire Londres vendrait 20% de BP

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique envisage de vendre une partie de ses actions pétrolières pour remplir les conditions posées par le Fonds monétaire international à l'octroi d'un nouveau crédit de soutien à la livre sterling.

Selon plusieurs quotidiens du dimanche, le gouvernement aurait déjà étudié la possibilité de mettre sur le marché pour environ 500 millions de livres d'actions détenues par l'Etat dans la société pétrolière British Petroleum. Cela lui permettrait de combler l'an prochain la différence entre la réduction de 2,000 millions de livres du déficit budgétaire réclamée par le FMI et les 1,500 millions de livres d'économies au-delà desquelles la plupart des ministres travaillistes refusent d'aller. L'éventualité de la vente de près du cinquième des parts de l'Etat dans la British Petroleum doit être remise sur le ta-

pis aujourd'hui lorsque le cabinet de M. James Callaghan se réunira une fois de plus pour tenter de rédiger la "lettre d'intention" qu'il doit envoyer au FMI à Washington pour formaliser sa demande d'un prêt de 3,900 millions de dollars.

Les négociations entre le gouvernement britannique et le FMI sur les conditions d'octroi de ce nouveau crédit international durent depuis plus d'un mois. Elles ont déjà pris quinze jours de retard en raison de l'incapacité du cabinet travailliste à se mettre d'accord sur un programme de réduction de l'impasse budgétaire.

Les révélations sur la vente d'actions pétrolières sont un nouvel exemple des rumeurs et des spéculations qui se multiplient dans la presse britannique à mesure que la controverse sur les conditions du prêt FMI se prolonge dans le secret du cabinet.

M. Tony Benn, ministre de l'Énergie et chef de file de l'aile gauche du Labour au sein du gouvernement, s'est d'ailleurs plaint, samedi soir, du manque de consultations "démocratiques" sur des décisions économiques appelées, selon lui, à avoir des effets considérables sur la vie du pays.

Selon plusieurs journaux, M. Benn se serait fermement opposé à ce que le gouvernement prenne le risque de perdre la majorité dans British Petroleum. Il détient actuellement 68 pour cent des actions mais 20 pour cent, qui ont été achetées il y a deux ans par la Banque d'Angleterre à la Burmah Oil font l'objet d'un différend juridique qui n'a pas encore été réglé.

Malgré son opposition de principe à la vente des actions pétrolières, la gauche du Labour pourrait s'y résigner si le seul choix pour réduire le déficit du budget était de couper les dépenses de l'Etat au-delà de ce qu'ils considèrent politiquement acceptable.

Avant de reprendre cet après-midi leurs discussions sur les conditions du prêt du F.M.I., M. Callaghan et ses principaux ministres doivent rencontrer, dans la matinée, les dirigeants de la confédération syndicale T.U.C. Ceux-ci ont déjà prévenu le gouvernement qu'une réduction excessive des dépenses publiques mettrait en danger, l'an prochain, le renouvellement du "contrat social" sur la limitation des salaires.

Les syndicats et l'aile gauche du Labour prétendent que si M. Callaghan accepte les conditions trop rigoureuses imposées par le FMI la grande-Bretagne connaîtra des troubles sociaux qui provoqueraient la chute du gouvernement travailliste et plongeraient le pays dans le chaos.

Le FMI n'oblige d'ailleurs pas strictement le gouvernement britannique à réduire ses dépenses. Il poserait seulement comme condition à l'octroi de son prêt que le recours à l'emprunt pour financer le budget soit réduit à 2,000 millions de livres l'an prochain et de 2,000 millions supplémentaires l'année suivante.

Le gouvernement doit emprunter cette année 11,000 millions de livres, soit environ le cinquième de ce qu'il dépense.

Quoi qu'il en soit, il est évident que les négociations avec le FMI sont beaucoup plus difficiles que prévu. Selon des infor-

mations qui n'ont pu être confirmées de source officielle, M. Johannes Witteween aurait fait une visite-éclair à Londres la semaine dernière pour essayer de sortir de l'impasse.

## Meeting nazi à Munich

MUNICH (AFP) — Malgré de nombreuses protestations et un vif incident de caractère antisémite, une plaque dédiée à la mémoire des "héros" nationaux-socialistes a été inaugurée par l'ancien colonel de la Luftwaffe Hans-Ulrich Rudel, nazi impénitent, samedi soir à Munich dans une salle du Buergerbraukeller.

Une note antisémite a été donnée à cette "cérémonie" organisée par le mouvement d'extrême-droite "Union du peuple allemand / DVV" dans le local où Hitler rassemblait ses fidèles, par l'expulsion brutale du couple français Serge et Beate Klarsfeld. Serge Klarsfeld, avocat qui s'est voué avec son épouse à la poursuite des criminels de guerre nazis, avait gagné la tribune au début de la réunion — organisée pour réclamer l'amnistie des criminels de guerre — pour demander à Rudel s'il pouvait, en qualité de Juif, défendre une opinion différente.

Serge Klarsfeld fut alors malmené par le service d'ordre de la DVU et expulsé de même que son épouse. Frappé au visage, l'avocat a été blessé à une arcade sourcil-

lière. M. Gerhard Frey, président de la DVU et éditeur du journal néo-nazi National-Zeitung, qui déclara avoir fait expulser M. Klarsfeld "pour comportement provocateur", prononça ensuite l'éloge de l'ex-ès de l'aviation du Reich. Il le qualifia "de héros national allemand numéro un, dont les louanges seront encore chantées dans 5,000 ans".

## Les socialistes espagnols écartent le recours au "tout ou rien" face à Suarez

MADRID (d'après Reuter et AFP) — En ouvrant hier le premier congrès du PSDE (Parti socialiste-ouvrier espagnol) tenu en Espagne depuis la Guerre civile, M. Felipe Gonzalez s'est prononcé contre "la politique du tout ou rien, qui pourrait retarder le processus démocratique".

Pour le premier secrétaire du parti, un avocat sévillan de trente-quatre ans, l'opposition doit faire preuve de souplesse, dans ses négociations avec le gouvernement, pour que les élections législatives aient lieu démocratiquement.

Si l'opposition se cantonne dans une attitude purement négative au cours des négociations, elle risque de s'isoler du peuple et cela peut s'avérer dangereux, a-t-il dit. Le dirigeant socialiste a répété les appels de l'opposition pour la légalisation de tous les partis politiques espagnols, le respect de toutes les libertés publiques et de la libre-accès de l'opposition à la radio-télévision pendant la campagne pour le référendum sur les réformes du 15 dé-

cembre et les élections législatives.

M. Gonzalez a proposé une période transitoire de "consensus démocratique", entre le référendum et les élections, pour garantir le caractère libre et démocratique du scrutin.

Présentant un tableau particulièrement noir de la situation économique et sociale de l'Espagne, M. Gonzalez a ensuite exposé un programme d'urgence, exigeant notamment la défense de l'emploi, la réforme de la sécurité sociale, la refonte du système fiscal, la création d'un impôt sur le capital et l'augmentation des taxes sur les sociétés et les plus-values.

Pendant cinq minutes, les congressistes, le poing levé, ont applaudi l'exposé du premier secrétaire sortant qui ne devrait rencontrer aucune difficulté à être réélu mercredi.

Près de huit cents délégués et une cinquantaine d'hôtes étrangers ont vivement applaudi M. Willy Brandt, nouveau président de l'Internationale socialiste, qui a été journaliste en Espagne, du côté ré-

publicain, pendant la Guerre civile.

S'exprimant en espagnol, comme auparavant M. Olof Palme, ancien premier ministre suédois, M. Brandt a proclamé qu'aucune paix durable ne pouvait régner en Espagne sans un Parti socialiste fort.

Le processus d'accession à la démocratie de l'Espagne s'est ouvert avec ce 27<sup>e</sup> congrès du PSOE, a poursuivi le dirigeant du SPD (parti social-démocrate). "Nous nourrissons beaucoup d'espoirs devant la grave et historique responsabilité qui consiste à prendre parti sans à-coups dans la construction d'une Espagne démocratique, qui sera partie intégrante de l'Europe, de façon irréversible. L'Europe vous attend", a-t-il dit.

Lançant une mise en garde aux socialistes, pour qu'ils ne deviennent pas trop dépendants des alliances avec les communistes, M. Brandt a ajouté: "Nous ne sacrifions jamais les libertés fondamentales aux tactiques de l'unité". (Le PSOE est allié au PC, au sein de la "coordination démocratique" qui regroupe plu-

sieurs partis d'opposition).

Pour sa part, M. Palme a proclamé la solidarité du parti suédois avec "tous les Espagnols qui se libèrent des démons du passé". La démocratie existe aujourd'hui en Espagne "dans certains partis, syndicats, mouvements de masse, associations de voisinage. Évidemment, je ne parle pas de l'Espagne officielle, mais de l'Espagne authentique", a-t-il dit.

Après près de quarante années de tyrannie et d'isolement "nous espérons que vous remporterez la victoire finale contre la dictature et pour la démocratie", a ajouté l'ancien premier ministre suédois, dont le parti a perdu les élections, l'autorité dernière.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste français, est arrivé à Madrid hier pour assister au congrès qui a lieu jusqu'au 8 décembre. M. Gaston Defferre, député-maire de Marseille, qui est arrivé la veille, avait déclaré que le congrès constituait un événement historique.

## Ian Smith annonce son retour prochain à Genève

GENÈVE (d'après Reuter et AFP) — M. Ian Smith, chef du gouvernement de Salisbury, est attendu cette semaine à Genève pour suivre à nouveau les travaux de la conférence sur la Rhodésie, "afin d'examiner la situation de première main".

Annoncé samedi soir à Salisbury, son retour survient alors qu'un profond différend oppose les délégations sur le type d'administration provisoire dont il faut doter le pays pour le conduire à l'indépendance légale, et introduire la règle de la majorité.

La conférence a enregistré peu de progrès depuis son ouverture, il y a sept semaines, et M. Smith entend faire le point "pour que les Rhodésiens, noirs et blancs, sachent exactement où ils se trouvent".

M. Smith a également accusé M. Ivor Richard (Grande-Bretagne) président de la conférence, de négliger les intérêts des Rhodésiens blancs.

Le premier ministre rhodésien n'arrivera sans doute pas à Genève avant quelques jours, et le chef de sa délégation, M. Pieter van Der Byl, ministre des Affaires étrangères, a annoncé qu'il pourrait présenter aujourd'hui un document pour rappeler la position de son pays à l'égard des cinq points du "plan Kissinger".

La délégation rhodésienne soutient que le principal objet de la conférence est d'appliquer l'ensemble des propositions anglo-américaines. Pour M. Smith, ce plan prévoit l'installation d'une administration mixte à majorité africaine, où les Blancs disposeraient d'un droit de veto et détiendraient les portefeuilles de la Défense et de la Police.

Les quatre délégations africaines rejettent totalement cette proposition, tout comme d'autres aspects du "plan Kissinger". Elles ont avancé, ces derniers jours, des contre-

propositions traduisant les nombreuses divergences qui existent entre les deux parties. Par ailleurs, samedi matin, un violent incendie s'est déclaré dans la chambre d'un délégué nationaliste africain, qui est parvenu à fuir le brasier. Malgré l'incident, les pourparlers ont continué comme prévu.

M. Rex Nkhong, commandant de maquisards de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) arrivé depuis deux jours seulement pour suivre les débats, a été réveillé par de la fumée, et n'a eu la vie sauve qu'en franchissant le mur de flammes qui barrait la porte de sa chambre, au troisième étage de l'hôtel Royal.

Selon la ZANU, il s'agit d'un attentat, mais pour l'instant, la police helvétique n'a trouvé aucun indice donnant à croire qu'il pouvait s'agir d'autre chose que d'un accident. D'après elle, le feu a pris dans une cuisine située à l'intérieur de la chambre de M. Nkhong, où tout a été carbonisé. Seul était identifiable un lambeau noir de son treillis vert olive. L'enquête se poursuit.

Une réunion à huis-clos des chefs de délégations et leurs proches conseillers, a été marquée par la suite par une vive altercation à propos d'élections avant l'indépendance de

la Rhodésie. La délégation de Mgr Abel Muzorewa, chef de l'aile extérieure du Conseil national-africain (ANC), a accusé l'alliance entre MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, le Front patriotique, une alliance de type nationaliste, de former un front antidémocratique avec les délégués de l'administration de Salisbury, en vue de s'opposer à des élections immédiates.

A son tour, le Front patriotique a accusé la tendance de l'évêque méthodiste de s'aligner sur la position des Blancs de Rhodésie, en préconisant des élections pour choisir un premier ministre du cabinet de transition devant conduire le pays à l'indépendance légale.

Mgr Muzorewa se trouve actuellement au Danemark, et son groupe était conduit par M. Gordon Chavunduka. Ce dernier a déclaré que MM. Mugabe et Nkomo ont invoqué "le manque d'éducation politique" du peuple de Rhodésie, pour expliquer leur opposition à un scrutin.

Un porte-parole de M. Nkomo a néanmoins démenti ces propos: "Nous avons dit que des élections supposeraient une campagne électorale. Éducation politique? Nous n'avons pas utilisé cette expression".

## Un empire est né en Afrique centrale

NDJAMENA (Reuter) — La République centrafricaine est devenue, samedi, le troisième empire existant actuellement au monde, avec l'Iran et le Japon.

Une proclamation diffusée par la Voix de la révolution, captée à Ndjamena, précise

que le nouvel "empire centrafricain" est une monarchie parlementaire.

Le maréchal Jean-Bedel Bokassa, qui était président à vie de la république, devient empereur, sous le nom de Bokassa Ier.

Ancien officier de l'armée française, M. Bokassa était lieutenant-colonel quand il s'empara du pouvoir, le 31 décembre 1965. Par ce coup d'État de la "nuit de la Saint-Sylvestre" à Bangui, le lieutenant-colonel Bokassa succédait à son cousin, le président David Dacko, élu le 13 août 1960, date de l'indépendance de cette ancienne colonie française de l'Afrique centrale.

La décision a été prise par le congrès extraordinaire du Parti unique, le MESAN renoué (Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire) qui a adopté une nouvelle Constitution. Ce congrès, qui s'était ouvert le 10 novembre, avait été interrompu, du 15 au 22 novembre, durant la visite du chef de l'État en Chine.

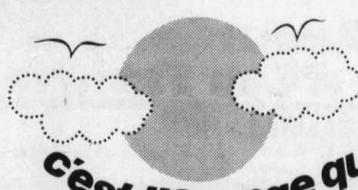
La Voix de la révolution précise qu'aux termes de la nouvelle Constitution, les députés sont investis par le MESAN et élus pour cinq ans selon une procédure qui reste à définir.

# A 19h

## Montréal-Vancouver

### sans arrêt ni détour

Pratique! 3 autres vols directs vers l'Ouest canadien chaque jour.



C'est l'Orange qui nous mène en haut

## CP Air



Postes Canada Canada Post

---

# si vous souhaitez que vos souhaits souhaitent à temps

## cachetez et codez et postez pour seulement 8¢

En cachetant et codant vos enveloppes, vous vous assurez un meilleur service. Cette année, le taux minimum pour le Canada et les États-Unis est de 8¢.

Postez bien: cachetez et codez. Postez tôt: avant le 13 décembre pour l'extérieur et avant le 17 en ville. Consultez le tableau pour certaines grandes destinations.

Destinations	Lettres et cartes de souhaits cachetées. Imprimés et autres cartes non cachetées par avion	Colis par avion
États-Unis*	15 décembre	15 décembre
Europe	8 décembre	—
Grande-Bretagne et Irlande	15 décembre	8 décembre
Afrique	8 décembre	—
Asie	8 décembre	—
Mexique, Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles	8 décembre	—
Océanie (y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande)	8 décembre	—

\*Toutes cartes de souhaits pour les États-Unis et le Canada doivent être cachetées.



LES MEILLEURS FRUITS DE MER

## MOBY DICK'S

BAR-LOUNGE

### C'EST MAINTENANT LA SAISON DES HUITRES MALPÈQUE

Lunches tous les jours

## Le Pavillon de l'Atlantique

1454 A rue PEEL, MONTRÉAL

Réervations **285-1636**

Tous les jours, à compter de midi. Dimanches, à compter de 5 heures.

musique

par Gilles Potvin

vient de paraître

Un certain mystère entoure encore la démission de de Burgos

La crise provoquée il y a huit jours au sein de l'Orchestre symphonique de Montréal par le départ subit de son directeur artistique Rafael Frühbeck de Burgos...

c'est la direction de l'OSM qui ne veut pas dévoiler le contenu de la lettre de démission de M. Frühbeck de Burgos...

M. Jean H. Richer, président de l'OSM, y déclare simplement ce qui suit: "Nous avons dû, avec regret, accepter la démission formelle (sic) de notre directeur artistique..."

Mais le moment le plus exaltant du concert fut l'exécution du Concerto no 1, en mi bémol majeur, de Liszt qui marqua les débuts officiels avec l'OSM de la jeune pianiste montrealaise Janina Fialkowska...

cinéma québec revue mensuelle no 44 \$1 "RE-NAISSANCE DU CINEMA D'ANIMATION" par ANDRE MARTIN

Première le 10 décembre en ESPAGNOL. Le Ste-Hélène "LA DOBLE HISTORIA DEL DOCTOR VALMY" de Buro Valjejo

tnm DERNIERE SEMAINE Coup de sang Mise en scène: André Morimorancy

5e GRANDE SEMAINE! Le nouveau film de INGMAR BERGMAN "FACE A FACE" LIV ULLMANN

ANNIE GIRARDOT JULIEN CLERC MIOU MIOU DANS UN FILM DE JEAN-PIERRE BLANC d'Amour et d'Eau Fraiche

Monique Leyrac CHANTE FELIX LECLERC JANVIER 7-8-9-12-13-14-15-16

musialogues UNIVERSITE DE MONTREAL FACULTE DE MUSIQUE XENAKIS

les GRANDS Concerts HIROYUKI IWAKI chef d'orchestre Alicia de Larrocha pianiste

Concerts & artistes canadiens (1976) inc. présente misha dichter pianiste

OSM Directeur artistique Rafael Frühbeck de Burgos

6 DÉCEMBRE 20h30 Billets: \$10 \$8 \$7 \$5 \$4 SALLE WILFRID-PELLETIER

Aux Éditions de l'Aurore: Un livre qui se lit pour le plaisir mais qui sera utile également aux étudiants...

Le romancier Daniel Gagnon qui préfère encore la littérature à la vie, "l'encre au sang, la plume au couteau" vient de publier Loulou...

Aux Éditions Fides: Dans la collection Fleur de lys dirigée par Marcel Trudel, et Lucien Campeau, s.j., vient de paraître Montréal, la formation d'une société...

Au Cercle du livre de France: Le troisième roman de Jacques Garneau, La Mornifle, est en fait le cinquième livre de cet écrivain de Québec...

McGill Faculté de musique Mardi 7 décembre 20h30

McGill Faculté de musique Mercredi 8 décembre 20h30

McGill Faculté de musique Mercredi 8 décembre 20h30

élisée POUR TOUS 35 MILTON / 842-6053

LE DERNIER CHEF-D'ŒUVRE DE D'ERIC ROHMNER LA MARQUISE D'O... SALLE EISENSTEIN

Buchési parle avec beaucoup de relief de ses différentes missions diplomatiques en Espagne, au Maroc, en Argentine...

Ce sont les lettres de Marie-Rosalie Dessaulles, fille de Joseph Papineau qui ont inspiré à Gérard Parizeau, Les Dessaulles, seigneurs de Saint-Hyacinthe...

Dans la collection du Néphur qui compte maintenant 52 volumes, un roman ponctué de souvenirs d'enfance, Jacques et Marie, souvenir d'un peuple dispersé...

Un premier roman de Marguerite Beaudry, Tout un été l'hiver, est inspiré d'une histoire authentique: une jeune femme mère de trois enfants est frappée d'un cancer incurable...

McGill Faculté de musique Mercredi 8 décembre 20h30

McGill Faculté de musique Mercredi 8 décembre 20h30

McGill Faculté de musique Mercredi 8 décembre 20h30

élisée POUR TOUS 35 MILTON / 842-6053

LE DERNIER CHEF-D'ŒUVRE DE D'ERIC ROHMNER LA MARQUISE D'O... SALLE EISENSTEIN

télévision

Table with columns for CBFT 2, CBMT 3, CFCF 12, and RADIO-QUÉBEC 17, listing TV programs and times.

cinéma

Table listing movies and showtimes for various theaters like ATWATER, BEAVER, BERRI, etc.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Centaur I: Hélicé (Centaur II) Anatole de A. Schmitzer)

télévision

# Le canal 10 se penche sur les affaires publiques

par Jean Basile

Le canal 10 n'a jamais été particulièrement intéressé à diffuser des émissions d'affaires publiques. En effet, la rentabilité en est faible et le personnel capable de les réaliser avec soin et compétence assez peu disponible. Malgré tout, pour suivre des recommandations pressantes du CRTC, on a dû se plier à certaines disciplines. La onzième heure, changé en Les gens qui font l'événement, a réussi entre autres, à s'imposer, en partie grâce à Mme Chaput-Rolland et aux invités de qualité qui l'entourent. Depuis peu, le canal 10 a décidé d'augmenter son contenu en affaires publiques en diffusant une série d'émissions le vendredi soir dont le sujet est l'économie au Québec.

La première de ces émissions était sympathique quoique simple. On n'a pas tenté, au canal 10, de faire dans l'exceptionnel. Des entrevues, des images, quelques commentaires, tout cela est traditionnel. Sans doute l'animateur, qui est l'annonceur des nouvelles, n'est-il pas particulièrement brillant avec son inévitable sourire appris on ne sait où... mais quoi, il faut bien commencer quelque part.

Le contenu était beaucoup plus étonnant. Pour cette première émission, on voulait tracer un profil rapide de quelques-uns des problèmes économiques les plus importants au Québec. Force est de dire que le ton était celui d'un nationalisme un peu restreignant. Comment s'en étonner, la recherche était faite par des professeurs de l'Université du Québec. Nous aurons droit sans doute à quelques bonnes paroles marxistes.

Le principal reproche que l'on pourrait faire tient essentiellement dans la forme choisie par les responsables du canal 10. L'émission était un peu difficile à comprendre, un peu confuse. On aurait dit une émission de Radio-Québec. Il me semble pourtant que le canal 10, grâce à son public important, aurait un rôle essentiel à jouer sur le plan social et politique. Encore faudrait-il qu'il se trouve un ton.

Le détail le plus révélateur de cette émission était la publicité qui supportait le programme et qui nous provenait de Sidbec. L'image était claire: un professeur à cheveux blancs expliquait ce qu'était l'industrie du charbon et de l'acier... à des enfants. En d'autres termes, les responsables de cette publicité pen-

sent que les Québécois sont des enfants et qu'on doit s'adresser à eux comme à des êtres incapables de comprendre les subtilités. Et révélateurs également les termes employés dans cette publicité: dynamite, abysses, explosion, les grosses grues, etc...

Le Pour et le contre continue de susciter en moi des réactions diverses. J'admire toujours l'aisance, la solidité, le sens de la synthèse et l'intelligence à l'écran de Pierre Nadeau. Je suis généralement peu d'accord avec les sujets choisis quoique j'admets sans réserve que jamais les responsables ne profitent de leur sensationnalisme pour l'exploiter jusqu'au bout.

En réalité, je suis de ceux qui croient qu'il ne sert à rien de discuter avec ceux dont les opinions sont à l'opposée des miennes. Selon moi, une bonne discussion est le fait d'une communion d'esprit. Or Le Pour et le contre, par trop souvent, oppose les idées et les gens avec, pour résultats, que chacun reste sur sa faim et que, souvent, l'on est encore plus confus à la fin de l'émission qu'on ne l'était au début.

Vendredi dernier, par exemple, peu de choses ont

été dites concernant le problème des libérations conditionnelles. Le pour était irrémédiablement opposé au contre et il était assez difficile de faire s'entendre l'ancien chef Gilbert et un détenu; le premier parlant avec son cœur et le second avec ses chiffres.

Autant je puis détester le ton éditorial du 60, autant Le Pour et le contre me frustre.

Comme il est bon de le faire de temps en temps, je regarde les émissions que j'aime; cette semaine, Bon Dimanche au canal 10 et Ciné-magazine au canal 2. Rien à dire sinon que la qualité s'y maintient. Le Ciné-magazine a trouvé sa vitesse et n'ennuie pas un seul instant. Que ne le prend-on pour modèle. Bon Dimanche reste, avec ses limites, la meilleure émission du genre à la télévision et, chaque fois, je m'étonne de cette réussite. On a beau ne pas adorer Michel Girouard et Edouard Rémy, tout passe avec efficacité. Bien entendu, cette émission reste un peu "fermée" en ce qu'elle fait appel au milieu des petits journaux populaires. Néanmoins, les adjonctions y sont intéressantes; citons la présence nouvelle de Georges-Hébert Germain à la chronique des livres.

## Septième mariage d'Elizabeth Taylor

NEW YORK (AFP) — Liz Taylor a épousé samedi soir l'ancien secrétaire à la Marine John William Warner, dans la propriété de ce dernier, près de Middleburg, Virginie.

La nouvelle du mariage a été transmise par l'actrice téléphoniquement à des amis de New York.

John Springer, son attaché de presse, a précisé que la cérémonie s'est déroulée dans la propriété d'Atoka Farms. Liz Taylor, a-t-il dit, était vêtue d'un ensemble midi couleur de bruyère et un manteau de tweed aux nuances de la campagne surmonté d'un col en renard gris.

La mariée, âgée de 44 ans et dont c'est le septième mariage, portait un bouquet de fleurs sauvages.

L'union a été célébrée selon le rite de l'Église épiscopaliennne, religion de M. Warner, par le révérend Neal Morgan. La nouvelle Mme Warner, à l'origine membre de l'Église anglicane, avait abandonné

cette confession en 1957 lors de son mariage avec Mike Todd, Israélite, pour embrasser la foi juive.

M. Warner, âgé de 49 ans, et dont c'est le deuxième mariage, a offert à son épouse le même anneau que son père avait donné à sa mère, Martha Stuart, il y a un demi-siècle.

Le couple projette de se rendre lundi en Israël, où Liz Taylor sera à Jérusalem l'hôte d'honneur d'un dîner de charité. L'ancien secrétaire à la Marine, de son côté, qui dirige la commission américaine du bicentenaire, présidera dans ce pays les cérémonies d'inauguration de la Forêt du bicentenaire.

D'Israël, M. et Mme Warner se rendront en Angleterre, dans le Kent, où la vedette passa son enfance. Puis ils passeront les fêtes de Noël dans la maison de Liz, à Gstaad, en Suisse. Ils y seront rejoints par les sept enfants des nouveaux mariés.

# Décès de Benjamin Britten, le plus grand compositeur britannique du siècle

LONDRES (Reuter) — Benjamin Britten, le plus grand compositeur britannique de ce siècle, s'est éteint samedi à l'âge de soixante-trois ans, des suites d'une grave maladie du cœur.

Durant la plus grande partie de sa vie, Britten, que la reine a fait lord cette année, a vécu avec son ami intime, le ténor Peter Pears, dans leur moulin transformé d'Aldeburgh, dans le Suffolk, où les œuvres les plus importantes du compositeur ont vu le jour.

Enfant prodige, Benjamin Britten, fils d'un dentiste, commença à composer dès l'âge de cinq ans. Neuf ans plus tard, lorsqu'il quitta l'école primaire pour entrer au lycée, il avait déjà de nombreuses œuvres à son actif, dont un oratorio, dix sonates pour piano et six quatuors à cordes.

Après ses études au Collège royal de musique de Londres, Benjamin Britten part s'installer aux États-Unis où il se fait connaître en 1937 en publiant "Variations sur un thème de Frank Bridge," compositeur qui fut l'un de ses professeurs. L'œuvre, jouée cette année-là au festival de Salzbourg, obtint un succès immédiat. Objecteur de conscience, Benjamin Britten refusa de porter les armes pendant la guerre. Il revint à cette époque dans son pays et, peu après la fin du conflit, il entreprit une tournée de concerts avec le violoniste Yehudi Menuhin dans les camps de concentration d'Allemagne.

Le génie de Britten est universellement reconnu en 1945, quand il fait jouer son premier opéra, "Peter Grimes," histoire de la vie simple au 18e siècle des pêcheurs d'Aldeburgh.

Compositeur extrêmement prolifique, il donne par la suite de nombreux autres opéras, parmi lesquels "Le viol de Lucrèce," "Albert Herring," "Billy Budd," "Gloriana," "Songe d'une nuit d'été" et "The turn of the screw" (le tour de vis). La plupart des rôles principaux ont été écrits pour Peter Pears.

Considéré comme le plus grand compositeur d'opéras de Grande-Bretagne, Benjamin Britten est également l'auteur de concertos, de musique de chambre, d'œuvres pour chœurs d'enfants, de musique de films (Mort à Venise), d'une œuvre pour orchestre et chœur basée sur des poèmes de Rimbaud, "Les illuminations", et surtout de son célèbre "War Requiem" (Requiem de la guerre), joué en 1962 lors de la consécration de la nouvelle cathédrale de Coventry, construite sur les ruines de celle détruite pendant la guerre.

Ce requiem fut accueilli avec enthousiasme quatre ans plus tard à Moscou, où l'a-

gence Tass le qualifia d'"œuvre musicale monumentale."

Les possibilités musicales de la voix devaient très tôt le préoccuper et il affirmait: "Un de mes buts principaux a été d'essayer de rendre à la musicalité de la langue anglaise, l'éclat, la liberté et la vitalité dont elle a été complètement dépourvue depuis la mort de Purcell".

Cette volonté alliée à un tempérament dramatique a donné naissance à une quinzaine d'ouvrages lyriques aussi bien dramatiques que comiques. "Let's make an opera" (1949) pour les enfants avec la participation du public, "Billy Budd" (1951), "Gloriana" (1953) pour le couronnement de la reine Elizabeth, "Le songe d'une nuit d'été" (1960) et plus récemment "Mort à Venise".

Dans le genre, le chef-d'œuvre de Britten est certainement "Le Tour d'écrout" (1954) d'après la nouvelle de Henry James. Le compositeur n'y faisait pas chanter des fantômes mais grâce à un traitement orchestral ingénieux créait une atmosphère d'horreur.

Durant toute sa carrière, Britten a cherché aussi "à tenter un retour à un aspect ancestral du théâtre: le théâtre liturgique". Dans cet esprit, il créait l'"English Opera Group" en 1947. Le



Lord Benjamin Britten est mort samedi à l'âge de 63 ans, des suites d'une grave maladie du cœur. (Téléphoto AP)

drame "No" et son dépouillement l'impressionnaient fortement après un voyage au Japon. De ce choc naissaient en 1967 et 1968, trois opéras d'église, représentés en France les années suivantes par l'"English Opera Group": "Curlew river", "The burning fiery furnace" et "The prodigal son".

PLUS RIEN de MINI à la MINI!

# Mini Moto

# 4

NOUVELLE STRUCTURE DE PRIX  
4 FOIS PLUS DE GAGNANTS

grands prix

# \$50,000

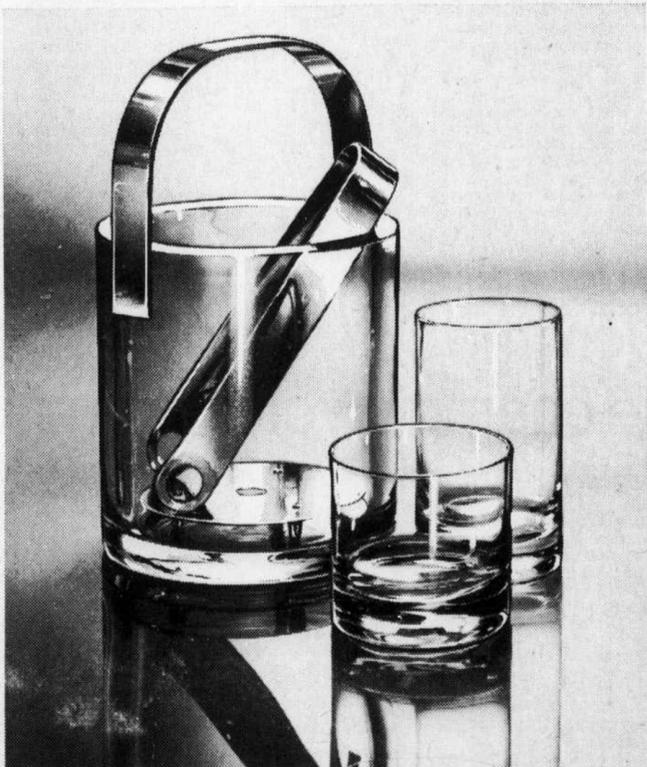
chacun

SÉRIE ET NUMÉRO COMPLET  
EN ORDRE

TOUJOURS

# 50¢

UN DES 4 NUMÉROS COMPLETS, SANS  
LA SÉRIE, EN ORDRE \$1,000  
3 DERNIERS CHIFFRES  
DES 4 GRANDS PRIX,  
EN ORDRE \$25



## Cristal Orrefors de Suède C'est le grand style!

Depuis que l'on fabrique du verre en Suède, c'est-à-dire depuis près de quatre siècles, l'art de souffler le verre s'est transmis de génération en génération.

Le cristal Orrefors, de réputation mondiale, est un superbe exemple du raffinement des artisans suédois.

Regardez attentivement les pièces illustrées ci-dessus. Le verre du seau à glaçon, 9 1/4" de haut, poignée comprise, à près d'un demi-pouce d'épaisseur. Il coûte \$64.50.

Série de 4 verres à apéritif, \$37.95.

Série de 4 grandes chopes de dix onces, \$37.95.

Carré Phillips seulement

**BIRKS**  
JOAILLIERS

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 15 novembre 1976 par lequel World Wide Video Productions Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 novembre 1976 sous le No. 2740625.

Avant par les présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 12 octobre 1976 à Société de factoring BNE limitée - Societa Factors Limited de toutes les créances présentes et futures, payables à H.I.M. Textiles Inc. a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, le 10 novembre 1976, sous le numéro 2738037.

Le 30 novembre 1976 Société de factoring BNE limitée

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 05-023267-766 DAVID ADLER demandeur

WEST SIDE TERRACE INVESTMENT INC. MEINOLF LEISSE défendeurs

LE REGISTRAIRE DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LAVAL Mis-en-cause

AVIS est par les présentes donné au Défendeur Meinolf Leisse, pour qui une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au bureau de la Cour, de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication de cet avis

FRANKEL & FRANKEL 10 St-Jacques ouest, suite 910 Montréal, Qué H2Y 1L3 Procureurs du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSFERT - RÈGLEMENT 2 (1976) article 2.59.1

PRENEZ AVIS que MARTEL EXPRESS LIMITÉE, 700 rue Principale, Farnham, P.Q. permis no. 203-V s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour céder son système de transport à R. MARTEL EXPRESS LIMITÉE qui comme la cédante est contrôlée par une filiale de Comteux Inc.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-02-042487-763 ENTREPRISES JEAN FONTAINE INC. WILLIAM CUMMINGS

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur, William Cummings, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Provinciale, 10 est, rue Craig à Montréal, à son attention. Montréal, ce 1er décembre 1976

Mes Unterberg Boyer Mainville Bonin & Robert 1980 ouest, rue Sherbrooke, suite 700 Montréal, Québec

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 500-05-019501-764 ANITA KHULLAR, et al. Opératrice de machine, des Cités et district de Montréal, 5216 rue Byron, P.Q.

DARAM PROSPER, résident, des Cités et District de Montréal, du 6630 ouest, rue Sherbrooke, P.Q. app 1805, demanderesse

Le défendeur, Daram Prosper, pour qui une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au bureau de la Cour, est requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Montréal, 25 novembre 1976

FRANKEL & FRANKEL 10 St-Jacques ouest, suite 910 Montréal, Qué H2Y 1L3 Procureurs du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL AIDE JURIDIQUE COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO. 500-12-064-204-765 DAME HELEN HAGFOTH Requérante

CHRISTOS PAPALAMBRAKOPOULOS Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé, CHRISTOS PAPALAMBRAKOPOULOS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de tout ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Montréal, le 2 décembre 1976

ROBINSON CUTLER SHEPPARD BORENSTEIN SHAPIRO LANGLOIS & FLAM Procureurs de la requérante

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSFERT - RÈGLEMENT 2 (1976) article 2.59.1

PRENEZ AVIS que RENE ST-PIERRE, 8 Tobin Bromptonville, permis no. 24537V s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour céder son système de transport à Transport René St-Pierre Inc., Bromptonville, dont M. René St-Pierre détient 90% des actions.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

1ère Publication: 6 décembre 1976 2ème Publication: 7 décembre 1976 3ème Publication: 8 décembre 1976

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE C.R. PAQUETTE, PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR SUPÉRIEURE NO. 700-05-001774-763 PASCALE NARDONE, au 84 Chayer Grande Côte, à St-Eustache, district de Terrebonne,

SERGE NARDONE, fils de Pascal Nardone, des mêmes lieux, demandeurs,

CHARLES LAVALLEE, d'adresse inconnue, défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour dans les mois à compter de la dernière insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

CHANTAL FLAMAND-LARA, PRÉNOTAIRE-ADJOINT C.S.T. Mes Séguin & Beaudin, 2486 est, Jean-Talon, Montréal, Qué. Avocats des demandeurs

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 05-023266-768 DAVID ADLER demandeur

WEST SIDE TERRACE INVESTMENT INC. MEINOLF LEISSE défendeurs

LE REGISTRAIRE DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LAVAL Mis-en-cause

AVIS est par les présentes donné au défendeur Meinolf Leisse, pour qui une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au bureau de la Cour, de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication de cet avis

FRANKEL & FRANKEL 10 St-Jacques ouest, suite 910 Montréal, Qué H2Y 1L3 Procureurs du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE Chambre de la Famille (Divorces) NO. 500-12-065-355-764 DAME GHISLAINE PRIMEAU, ménagère, résidant et domiciliée au 786 de la rue Laurier est en les cités et district de Montréal,

EMILE RODRIGUE, autrefois de cité et district de Montréal, maintenant d'adresse inconnue, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé EMILE RODRIGUE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Montréal, le 25 novembre 1976

POIRIER ST-PIERRE & PRESCOTT 4444 De la Roche Montréal H2J 3J1 Procureurs de la requérante

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSFERT - RÈGLEMENT 2 (1976) article 2.59.1

PRENEZ AVIS que Roger Lecot, pour le compte de Transport R. L. Erg., à 7140 rue Baudrière, appartement 1, Ville d'Anjou, district de Montréal, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour demander un permis spécial Haulway, afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie Transporteurs de Liquides Métro Ltée, selon toutes les clauses du permis 17645-V, laquelle demande un permis de courtier en transport réciprocque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposé à la Commission dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, est, rue Sherbrooke, à Montréal.

Première parution: 6 décembre 1976 Deuxième parution: 7 décembre 1976 Troisième parution: 8 décembre 1976

DEVEAU & LAVOIE, avocats Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-02-039360-768 SIMARD BEAUDRY INC. partie demanderesse

LUC GINGRAS VS partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR La partie défenderesse LUC GINGRAS d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de un mois de la dernière insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et de l'avis a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 10 est, rue Craig, à Montréal.

Faite par la défenderesse de comparaître dans ce délai. STATUER sur la demande de PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal ce 2 décembre 1976 CLAUDE DUFOUR Greffier-adjoint

Mes Guy, Vaillancourt & Ass. 1010 ouest Sherbrooke Suite 2306 Montréal

CREDIT ST-LAURENT INC. AVIS D'UN TROISIÈME PAIEMENT PARTIEL AUX DETENTEURS DE BILLETS GARANTIS

Série "B", 6%, datée du 1er avril 1958, échéant le 1er avril 1970

Série "D", 6 1/2%, datée du 1er avril 1962, échéant le 1er avril 1976

Série "E", 6 1/2%, datée du 1er mai 1964, échéant le 1er mai 1974

Série "G", 6%, datée du 1er octobre 1965, échéant le 1er octobre 1970

Série "H", 6 1/2%, datée du 1er octobre 1965, échéant le 1er mars 1971

Série "J", 6 1/2%, datée du 1er octobre 1965, échéant à compter du 1er septembre 1966

Série "L", 6 1/2%, datée du 15 décembre 1965, échéant le 15 décembre 1975

AVIS est par les présentes donné que TRUST GENERAL DU CANADA, en qualité de fiduciaire en possession des biens affectés à la garantie des billets garantis Série B, D, E, G, H, J, L de CREDIT ST-LAURENT INC. en défaut, effectuera le 11 janvier 1977, à même le produit de la réalisation des biens affectés qu'il a actuellement en mains, un troisième paiement partiel représentant 7% des montants totaux dus à cette date (après avoir tenu compte du premier paiement partiel effectué le 1er décembre 1972 et du deuxième paiement partiel effectué le 17 juin 1975) sur chacun des billets et coupons y attachés et s'y rapportant, en capital, intérêts, intérêts sur intérêts, prime (s'il y en a), sans préférence, priorité ni distinction entre tels principal, intérêts, prime (s'il y en a) et intérêts sur intérêts.

Les détenteurs desdits billets garantis sont en conséquence requis de présenter leurs billets au bureau de TRUST GENERAL DU CANADA, 10, rue St-Jacques, Montréal 126, (Québec). Le paiement sera fait par chèque à l'ordre du déposant et les billets seront retournés en même temps après qu'aura été noté sur leurs dossiers qu'ils se trouvent réduits en principal intérêts, prime (s'il y en a), intérêts sur intérêts ainsi que la date du paiement.

Ce troisième paiement sera imputé contre le principal paiement de chacun des billets garantis. Après ladite date fixée pour le troisième paiement, les détenteurs n'auront droit à des intérêts que sur le solde du principal, de la prime (s'il y en a), intérêts et intérêts sur intérêts qui leur sont encore dus sur leurs billets garantis déduction faite des montants respectifs payables à ladite date ainsi fixée, et à la date fixée pour le premier et deuxième paiement partiel.

Montréal, (Québec) Ce 25 novembre 1976 TRUST GENERAL DU CANADA Fiduciaire

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 novembre, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MINICOMPUTER BUSINESS SYSTEMS/OFQ COMPANY LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24e jour de novembre 1976, sous le numéro 2741189

Ce 29e jour de novembre 1976 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES IKA-610-01-001 DATE DE FERMETURE: Jeudi le 13 janvier 1977 15h30, heure de Montréal

AMÉNAGEMENT LA GRANDE RIVIÈRE Fourniture de la main-d'œuvre et du personnel de cadre pour l'exécution des travaux d'installation du campement et village Duplinter, Phase I

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu sur paiement d'une somme NON REMBOURSABLE de \$25, pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, en s'adressant au:

Service des Contrats SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES 800 est, boul. de Maisonneuve 19e étage Montréal, Québec H2L 4M8 Canada

Un dépôt de soumission au montant de quatre cent mille dollars (\$400,000) est requis sous forme de:

a) Cautionnement de soumission émis par l'une des sociétés choisie par le soumissionnaire dans la liste des sociétés mentionnées au document d'appel d'offres,

ou alternativement

b) Chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne, ou caisse populaire canadienne,

ou alternativement

c) Garantie bancaire émise par une banque à charte canadienne.

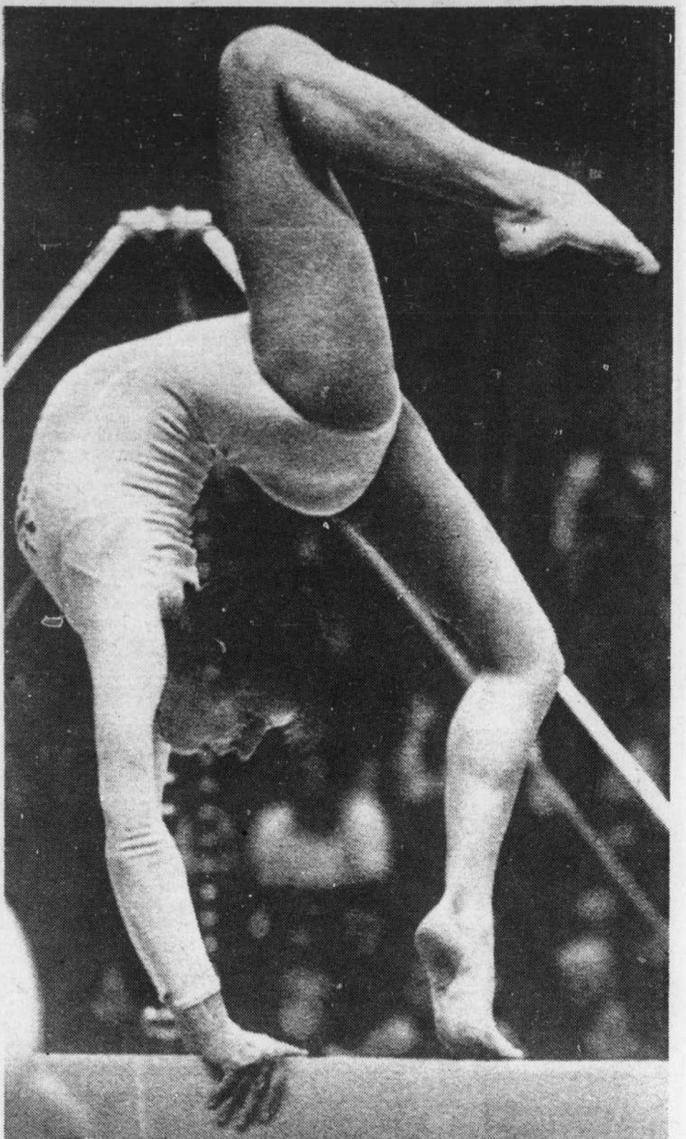
Les termes et conditions relatifs à ces dépôts de soumission et à ces engagements requis quant aux garanties subséquentes sont décrits dans le document d'appel d'offres.

Le dépôt de soumission et l'engagement relatif à l'émission de garanties subséquentes, tels que choisis par le soumissionnaire, doivent accompagner la soumission afin qu'elle soit acceptée.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations ou entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

A. Rousseau Directeur de l'Approvisionnement



Même si elle n'a pas occupé les places d'honneur aux Jeux olympiques de Montréal, la Soviétique Olga Korbut, présentement en tournée aux États-Unis, conserve toute sa grâce et sa souplesse. (Téléphoto AP)

Tresch freine la marche victorieuse de Stenmark

ST-MORITZ (AFP) — Inge-Marit Stenmark, "l'invincible", a mis un genou à terre. Le vainqueur de la coupe du monde a dû s'incliner pour la première fois depuis le début de la saison dans la finale du slalom en parallèle des "World series" de ski hier à Saint-Moritz.

L'épreuve épuisante qui aura récompensé, sinon l'athlète le meilleur en valeur absolue, du moins le plus résistant. Le Suisse se hissait en quart-de-finale sans connaître de problème, gagnant facilement les deux manches du premier tour contre le modeste américain Geoff Bruce, puis éliminant de la même manière son compatriote Peter Luscher.

Stenmark, épuisé par les efforts fournis pour se qualifier, se révélait une proie facile en finale, pour Walter Tresch qui avait rencontré ses adversaires les plus difficiles en quarts-de-finale et en demi-finales où successivement les Italiens Bruno Nockler et Gustavo Thoeni ne s'inclinaient que de très peu (0,7 secondes pour le premier sur l'ensemble des deux manches et 0,79 pour le second).

Stenmark de son côté, pour

Marathon de l'"Asahi" Jérôme Drayton devance le champion olympique

FUKUOKA, Japon (AFP) — Le Canadien Jérôme Drayton a remporté pour la deuxième année consécutive l'onzième marathon international de l'"Asahi" disputé hier sur 49 km 195 à Fukuoka, dans l'île de Kyushu.

Drayton, 6ème du marathon de Montréal, a couvert la distance en 2:12:35" et a triomphé du Britannique Ian Thompson (2:12:52.2) et du favori de l'épreuve, l'Allemand de l'est Waldemar Cierpinski, champion olympique à Montréal (2:14:56.0).

Margaret Lackwood est classée deuxième au monde. En finale du simple masculin, le Thaïlandais Jaiyen a remporté une éclatante victoire sur le Canadien Jimmy McKee en deux sets consécutifs de 15-2 et 15-6.

Par ailleurs, l'Américain Bill Rodgers a remporté hier le marathon de Baltimore en 2 h 14:22, améliorant de trois minutes le record de l'épreuve.

Le marathonien de 28 ans, vainqueur du marathon de Boston en 1975, déviant 40ème aux Jeux olympiques, a précédé son compatriote Tom Fleming de près de deux minutes. Rodgers avait récemment enlevé le marathon de New York.

Le Canadien Wendy Clarkson, de Calgary, a causé une agréable surprise en enlevant les honneurs du simple féminin, du tournoi de badminton canadien ouvert disputé au club Etobicoke Olympique de Toronto. Wendy a disposé en finale de Margaret Lackwood de Grand-Bretagne, 2-11, 11-5 et 12-10.

REGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES appel d'offres PARC OLYMPIQUE STADE GRADINS FIXES ET GRADINS MOBILES DANS LE STADE (FONDACTIONS NON INCLUSES) C-008-05 (A-531) - sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada et qui auront requis les plans et devis à leur nom. - un versement de \$75.00 non remboursable, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet

Travaux publics Canada Public Works Canada APPEL D'OFFRES DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs (Québec), ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3 sur versement du dépôt exigible.

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées DMY-76-19259 le mardi 4 janvier 1977 Région Montmorency SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE) Garantie de soumission: \$40,000 Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant.

# Lafleur fournit une autre preuve de son grand talent

Guy Lafleur n'a pas marqué mais les deux passes qu'il a récoltées samedi soir au Forum témoignent de la très grande qualité de son jeu. Et en raison d'un spectacle on ne peut plus terne, les promesses de Lafleur sont ressorties comme une bouffée d'air frais. Le Canadien l'a emporté 3-1 contre les Penguins de Pittsburgh et, n'eût été de l'excellence du gardien Denis Herron, le Tricolore aurait gagné de façon encore plus convaincante.

Depuis quelques matchs déjà, l'entraîneur Scotty Bowman a uni au sein d'un même trio Lafleur, Jacques Lemaire et Steve Shutt. D'emblée, ces trois joueurs ont été les meilleurs sur la glace samedi et chacune de leurs présences était assortie de jeux spectaculaires, rapides et effica-

ces. Lemaire a d'ailleurs compté le but victorieux tandis que Shutt a poursuivi ses succès en enfilant son 28ème but en autant de rencontres.

Lafleur, toutefois, a fait preuve d'une rapidité peu commune, laissant loin derrière les joueurs des Penguins alors qu'il zigzagait jusqu'en territoire adverse. Denis Herron veillait cependant au grain et Lafleur dut se contenter de deux passes, haussant son total à 46 points cette saison, soit deux de plus que Shutt.

Le numéro 10 du Canadien a eu la chance d'improviser à loisir puisque les Penguins ont avant tout cherché à limiter les dégâts plutôt que de se lancer dans des offensives téméraires.

Privés des avants Pierre Larouche et Lowell MacDonald,

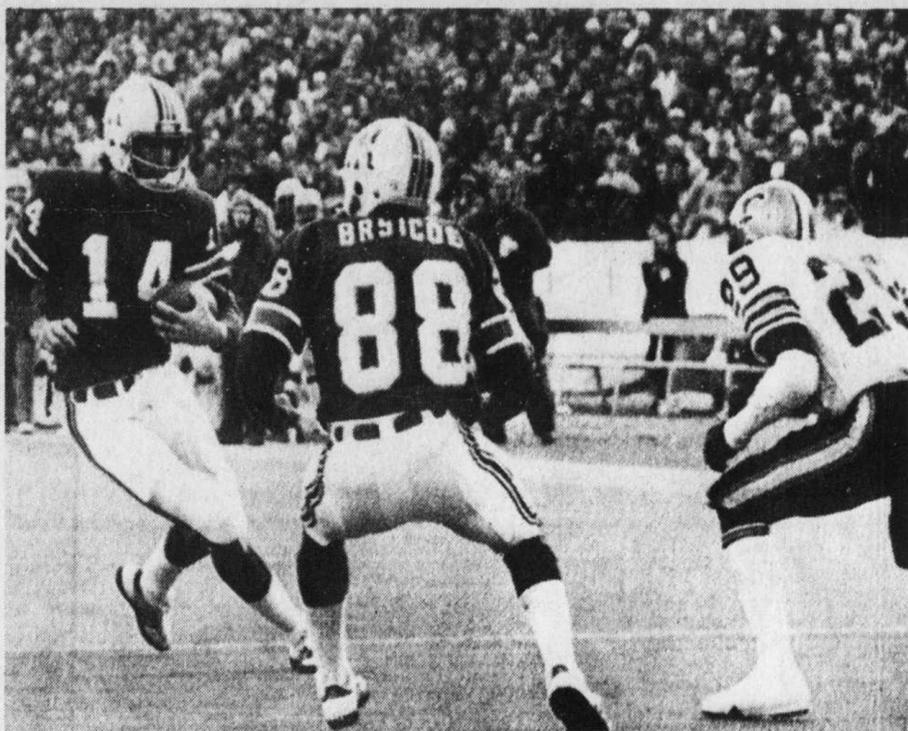
les Penguins ont présenté une offensive timide, qui n'a produit que 18 lancers contre 39 pour le Canadien. Les joueurs de Ken Schinkel n'ont plus une attaque qui pouvait rivaliser à l'occasion avec celle du Canadien. L'an dernier, les Penguins marquaient des buts à profusion, même si l'adversaire parvenait à en faire autant. Cette saison toutefois, ils accusent un retard par rapport à l'an dernier puisque leur moyenne de buts par match se situe légèrement en dessous de trois. Leur défensive, en revanche, ne s'est guère améliorée, si bien que les Penguins l'emportent qu'exceptionnellement.

Doug Jarvis a marqué le dernier but de la rencontre tandis que le défenseur Ron Stackhouse, au cours d'un

avantage numérique, a procuré l'unique but des perdants.

A l'exception du trio de Lafleur, aucune ligne d'attaque n'a su s'imposer au cours du match. Le trio formé de Pete Mahovich, Yvan Cournoyer et Réjean Houle, par exemple, n'a rien fait qui vaille, effectuant au contraire de nombreuses passes qui n'atteignaient que rarement le joueur visé. Devant une formation aussi faible que celle des Penguins, il est évidemment plus difficile de se motiver. Pourtant Lafleur y parvient.

Le Canadien tentera d'ajouter à son avance dans la section James Norris puisque ce soir, au Forum, il affrontera les Barons de Cleveland, vaincus 8-1 par le Tricolore il y a 10 jours.



Steve Grogan (no 14) des Patriots de la Nouvelle-Angleterre a égalé un record de la LNF, hier, en marquant ses 10ème et 11ème touchés de la saison à titre de quart-arrière. Les Patriots l'ont emporté 27-6 sur les Saints de La Nouvelle-Orléans, accédant ainsi aux éliminatoires du circuit. (Téléphoto AP)

# Charron permet aux Capitals de faire match nul à Boston

BOSTON (d'après AP) — Guy Charron, avec un but à 42 secondes de la fin du match, hier soir, a permis aux Capitals de Washington de faire match nul, 5-5, avec les Bruins de Boston. Rick Middleton avait, auparavant, complété un jeu de Peter McNab, en déjouant Ron Low sur un retour de celui-ci, mais Charron a permis aux siens de faire subir un second match nul, cette saison, aux meneurs de la section Charles-Adams, après que les Capitals aient retré leur gardien, au cours de la dernière minute de jeu, afin d'évoluer à six attaquants.

Une fois précédemment, c'est Jean Ratelle qui a signé un autre but annulateur, lors d'un avantage numérique où il a porté le compte à 4-4.

Les Capitals ont pris l'avance, 3-0, en premier vingt, sur des buts de Doug Patey, Tom Rowe et Ace Bailey. Rowe, une recrue originaire du Massachusetts, a enfilé son premier but dans la Ligue na-

tionale lors de son premier tour sur la glace, en faisant pénétrer dans le filet un tir de Charron.

Les Bruins sont cependant revenus de l'arrière, égalant le compte avec trois buts dans l'intervalle de deux minutes 22 secondes en deuxième vingt (!). Johnny Bucyk en réussissant deux, et McNab transformant un lancer de Dallas Smith, placé à la pointe.

Bob Sirois a procuré une

nouvelle avance aux Caps, avec moins de deux minutes en deuxième, puis et Charron ont fermé le sommaire.

Par ailleurs, à Philadelphie, les Flyers l'ont emporté 6-2 contre les Barons de Cleveland. Le deuxième but du match de Rick MacLeish a mis fin à l'égalité, 2-2, qui régnait en dernier vingt. MacLeish a enregistré son troisième but du match en dernière période, lui qui a été passablement

éloigné des filets cette saison. Une fois le deuxième de MacLeish enregistré, Bill Barber a mis le match hors de portée des Barons, en acceptant une passe de Bobby Clarke, devant les buts, occupés par Gary Simmons.

Les Barons sont quand même arrivés, en deuxième vingt, à créer une égalité de 2-2, grâce à Rick Hampton en deuxième vingt, et Mike Christie, en premier.

# Les Steelers peuvent encore participer aux éliminatoires

PITTSBURGH (d'après AP) — Les Steelers de Pittsburgh, grâce à une écrasante victoire de 42-0 sur les Buccaneers de Tampa Bay, hier, peuvent encore espérer participer aux éliminatoires de la Ligue nationale de football. L'équipe pennsylvanienne a remporté un huitième gain consécutif, portant sa fiche à 9-4. Les Buccaneers ont subi 13 revers en autant de matchs. La participation des Steelers aux éliminatoires dépend toutefois de la performance des Bengals de Cincinnati contre les Raiders d'Oakland, ce soir. Les Bengals peuvent éliminer les Steelers en battant les Raiders sur les Jets de New York au cours de leurs deux derniers matchs.

A New York, le quart Billy Kilmer a lancé trois passes de touché et la défensive de Washington a bien fait son travail, permettant aux Redskins de l'emporter 37-16 sur les Jets. Cette victoire permet aux Redskins d'espérer une place dans les éliminatoires. Ils sont à égalité avec les Cardinals de St-Louis. La défensive des Skins a atteint le quart arrière des Jets Richard Todd à six reprises, donnant à l'offensive la tranquillité nécessaire à l'exécution de plusieurs longs jeux.

A Cleveland, le botteur Don Cockroft a réussi deux placements en dernière demie et les Browns ont survécu à une série d'erreurs dans une victoire de 13-10 sur les Oilers de Houston. Les Browns, qui possèdent une fiche de 9-4, ont commis deux échappés et deux interceptions en première demie, mais cela ne les a pas empêchés de garder intacte une avance de 7-0 jusqu'à la fin de la période. Ils ont réussi leur seul touché au premier jeu en deuxième quart sur une passe de 37 verges de Brian Sipe à Paul Warfield.

A East Rutherford, au New Jersey, les Giants de New York l'ont emporté 24-10 contre les Lions de Detroit. Les Giants ont profité au deuxième quart de quatre pertes de ballon commises par les Lions, et ont marqué 17 points. Ils ont ainsi pris avant la fin de la première demie, un avantage de 17-10. C'est une longue passe de 67 verges, au troisième quart, qui leur a donné la victoire.

A Philadelphie, le quart Roger Staubach a réussi, malgré une attaque anémique, à compléter des passes précises, et permis aux Cowboys de Dallas d'infliger un revers de 26-7 aux Eagles. Cette performance de Staubach a permis à son équipe de remporter un huitième championnat de section en 11 saisons. Staubach a trouvé des receveurs à 22 de ses 39 tentatives, couvrant 253 verges, mais ne réussissant malgré tout qu'un touché. Les Eagles ont donné un bon spectacle à la défensive au sol, ne permettant que 117 verges aux coureurs texans.

A Foxboro, le quart Steve Grogan a lui-même couru pour deux touchés et en a réussi deux autres par la passe, donnant aux Patriots de la Nouvelle-Angleterre une victoire de 27-6 sur les Saints de la Nouvelle-Orléans. Grogan a ainsi égalé un record de la LNF en marquant ses 10e et 11e touchés de la saison à titre de quart arrière. Le record a été établi en 1950 et n'a été réédité qu'en 1956.

À Miami, les Dolphins, grâce au travail de Freddie Solomon sur les courses et les retours de bottés, ont finale-

ment eu raison des Bills de Buffalo et de O.J. Simpson, qu'ils ont vaincus 45-27. Simpson a gagné 111 verges durant le seul premier quart, dont 75 pour un touché à sa troisième tentative du match, procurant aux Bills une avance de 10-3. Il a porté le ballon 24 fois pour un total de 203 verges. C'est la sixième fois dans sa carrière que Simpson a couvert plus de 200 verges dans un match.

À Seattle, le quart Bob Avelin a dirigé trois passes de touché en l'espace de trois minutes, au troisième quart, et a permis aux Bears de Chicago de l'emporter 34-7 sur les Seahawks. Avelin, dans ce troisième quart fatal aux Seahawks, a réussi sept de ses 10 tentatives de passes.

À Denver, le quart recrue Craig Primrose, qui a débuté hier son premier match professionnel, a réussi deux passes de touché et le botteur Jim Turner a réussi un placement au dernier quart, pour permettre aux Broncos de l'emporter 17-16 sur les Chiefs de Kansas City. Cette victoire porte à 8-5 la fiche des Broncos cette saison, la meilleure qu'a jamais réussie cette équipe, de même que leur premier balayage en 17 ans aux

dépens des Chiefs. Les Broncos ont cependant eu besoin, en dernière période, d'attaques contre le quart adverse, et les Chiefs les ont aidés en perdant le ballon à trois reprises.

À San Diego, le demi Mercury Morris s'est faufilé hors de portée des défenseurs du San Francisco et a couru 13 verges, en surtemps, pour donner aux Chargers une victoire de 13-7 sur les 49ers. Morris a remplacé Rickey Young, qui avait profilé l'attaque des gagnants, et complété le travail. Avec 10 minutes à jouer en prolongation, Morris a reçu une passe du quart Dan Fouts et contourné l'aile gauche, profitant d'un bloc clé du plaqueur Bill Shields.

À Bloomington, au Minnesota, les Vikings ont eu raison des Packers de Green Bay 20-9. Avec deux touchés depuis la ligne d'une verge, Chuck Foreman a donné ce gain aux Vikings, qui sont déjà assurés de leur participation aux éliminatoires; il ne leur reste plus qu'à remporter la victoire contre les Dolphins de Miami,

samedi, pour s'assurer de l'avantage du terrain. Les Vikings ont porté leur fiche à 16 parties sans défaite à domicile. La partie s'est déroulée sous la neige, à moins 6 degrés celsius.

À Los Angeles, samedi, Lawrence McCutcheson a réussi trois touchés et la défensive des Rams a totalement dominé les Falcons d'Atlanta, qui se sont inclinés 0-59. Les Rams ont ainsi remporté un quatrième championnat de section consécutif. McCutcheson a accumulé 121 verges de gains en 20 courses. Pour les Rams, les 59 points réussis représentent leur plus haut total depuis 1950. Le quart recrue Pat Haden a complété 13 de ses 21 passes pour des gains de 214 verges.

À St-Louis, les Cardinals ont conservé leurs espoirs de participer aux éliminatoires en battant les Colts de Baltimore 24-17, grâce aux magnifiques passes de Jim Hart et aux courses de Jimmy Otis. Il faut dire que les Colts les ont aidés, en échappant le ballon quatre fois.

## sommaires

**Ligue Nationale**

**Flyers 6, Barons 2**

*Première période*

1-PHILADELPHIE: MacLeish (15) 4:03  
Bladen, Dupont (3) 13:53  
2-CLEVELAND: Christie (3) 13:53  
3-PHILADELPHIE: Clarke (8) 18:01  
Dupont (3)  
Pénalités: Patrick Clie, Kelly Pha mineurs  
doubles 0:37, Bridgman Pha 6:45, Kelly Pha 17:51, Smith Clie, MacLeish Pha majeurs 19:17.

*Deuxième période*

4-CLEVELAND: Hampton (5) 2:04  
Pagon, Klassen (3)  
5-PHILADELPHIE: MacLeish (16)  
Lonsberry, Jim Watson (6) 6:47

*Troisième période*

6-PHILADELPHIE: Barber (8) 12:18  
Clarke, Bennett (3)  
7-BUFFALO: Kirby (2) 15:03  
8-PHILADELPHIE: MacLeish (17) 18:49  
Barber, Bladen (3)  
Pénalités: Cleveland 3:53.

*Tirs au but*

Cleveland 4 10 6-20  
Philadelphie 9 8 6-25  
Gardiens: Simmons, Cleveland, Parilla, Philadelphie

Assistance: 17,077.

*Tirs au but*

Smith 2:14  
5-BOSTON: Bucyk (8) 3:29  
Ratelle, Park (3)  
6-BOSTON: Bucyk (9) 4:38  
McNab, Smith (3)  
7-WASHINGTON: Sirois (3) 8:05  
Meehan, Scamurra (3)  
Pénalités: Sirois Wash 2:52, Lynch Wash 6:50, White Wash 11:02, Jonathan Bos 14:27.

*Troisième période*

8-BOSTON: Ratelle (14) 10:32  
9-BOSTON: Middleton (8) 15:04  
McNab, D. Smith (3)  
10-WASHINGTON: Charon (17) 19:38  
Monahan, Sirois (3)  
Pénalités: G. Smith Wash 2, Monahan Wash 9:11.

*Tirs au but*

Washington 13 3 7-23  
Boston 10 12 13-35  
Gardiens: Low, Washington, Cheevers, Boston. Assistance: 10,048.

## Sabres 5, Rockies 3

*1ère période*

1-COLORADO: Van Boermer (2) 3:00  
Nolet (1)  
Pénalités: Van Boermer Col 6:59, Schoenfeld Buf, Aranson Col 9:31, Fogolin Buf 12:45.

*2ème période*

2-COLORADO: Garder (7) 0:54  
Palement, Dean (3)  
3-BUFFALO: Gubvremont (3) 16:07  
Korab, R. Martin (13)  
4-BUFFALO: R. Martin (13) 17:14  
Robert, Perreault (3)  
Pénalités: Fogolin Buf match 9:35, Van Boermer Col 15:21, Edur Col, Kitchen Col 16:58.

*3ème période*

5-COLORADO: Garder (8) 1:18  
Palement, Lefley (4)  
6-BUFFALO: Gubvremont (4) 3:32  
Lorentz (2)  
7-BUFFALO: Korab (2) 15:56  
8-BUFFALO: Savard (9) 19:40  
Luce, Ramsey (3)  
Aucune pénalité.

*Tirs au but*

Colorado 7 5 6-18  
Buffalo 14 9 11-34  
Gardiens: Plassé, Colorado; Desjardins, Buffalo. Assistance: 16,433.

## Association Mondiale

**Nordiques 6, Jets 4**

*Première période*

1-QUEBEC: Cloutier (24) 6:31  
2-WINNIPEG: Sullivan (11) 13:58  
Lindstrom (3)  
3-WINNIPEG: Hedberg (27) 15:50  
4-QUEBEC: Tardif (21) 18:35  
Fitchner, Larson W. S. Bernier 0 3:30, Weir 0 12:20, Kenia W 12:31, Brackenkury Q 15:16, Bergman W 17:21.

*Deuxième période*

4-QUEBEC: Brackenkury (4) 6:02  
Fitchner (3)  
5-QUEBEC: Tardif (21) 7:16  
Cloutier, G. Bortelieu (19)  
6-QUEBEC: S. Bernier (19) 12:11  
Grenier (2)  
7-QUEBEC: Tardif (22) 19:33  
C. Bortelieu (3)  
Pénalités: Roy Q 3:48, J. Bernier Q 7:28, Miller W 9:26.

*Troisième période*

8-QUEBEC: Lacombe (8) 0:19  
9-WINNIPEG: Moffatt (4) 14:41  
Lindh (3)  
10-WINNIPEG: Nilsson (16) 18:35  
Hedberg, Miller (3)  
Pénalités: Brackenkury Q 4:20, Weir Q 10:00, Winnipeg (bars) servie par Ruhnik, 11:58.

*Tirs au but*

Winnipeg 6 12 14-32  
Québec 10 11 11-32  
Gardiens: Larsson, Winnipeg; Brodeur, Québec. Assistance: 10,516.

# football

**Ligue Nationale**

**Samedi**

St-Louis 24, Baltimore 17  
N.-Angleterre 27, N.-Orléans 6  
Los Angeles 59, Atlanta 0

**Hier**

Minnesota 20, Green Bay 9  
Dallas 26, Philadelphie 7  
Cleveland 13, Houston 10  
Pittsburgh 42, Tampa Bay 0

**Ce soir**

Cincinnati à Oakland

**LIGUE NATIONALE**

**Division Américaine**

*Section est*

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
BALTIMORE	13	10	3	0	359	226	.769
N.-ANGLETERRE	13	10	3	0	345	222	.769
MIAMI	13	6	7	0	256	235	.462
JETS DE NY	13	3	10	0	186	341	.238
BUFFALO	13	2	11	0	225	305	.154

*Section Centrale*

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
CINCINNATI	12	9	3	0	273	172	.750
PITTSBURGH	13	9	4	0	321	138	.692
CLEVELAND	13	9	4	0	253	248	.692
HOUSTON	13	5	8	0	222	252	.385

*Section ouest*

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
OAKLAND	12	11	1	0	291	217	.917
DENVER	13	8	5	0	287	192	.615
SAN DIEGO	13	6	7	0	248	281	.482
KANSAS CITY	13	4	9	0	251	362	.308
TAMPA BAY	13	0	13	0	111	381	.000

**Division Nationale**

*Section est*

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-DALLAS	13	11	2	0	282	167	.845
WASHINGTON	13	9	4	0	164	203	.632
ST-LOUIS	13	9	4	0	292	253	.692
PHILADELPHIE	13	3	10	0	138	276	.238
GIANTS DE NY	13	3	10	0	156	233	.238

*Section Centrale*

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-MINNESOTA	13	10	2	1	276	169	.808
CHICAGO	13	7	6	0	239	188	.538
DETROIT	13	6	7	0	245	200	.462
GREEN BAY	13	4	9	0	194	279	.308

*Section ouest*

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-LOS ANGELES	13	9	3	1	331	173	.731
SAN FRANCISCO	13	7	6	0	243	183	.538
N.-ORLEANS	13	4	9	0	246	319	.308
ATLANTA	13	4	9	0	152	288	.308
SEATTLE	13	2	11	0	219	402	.154

x-champion de section

# hockey

**Ligue Nationale**

**Vendredi**

Philadelphie 4, Washington 4  
Atlanta 3, Boston 1  
Colorado 3, Vancouver 2  
St-Louis 2, Cleveland 2

**Samedi**

Montréal 3, Pittsburgh 1  
Rangers NY 11, Minnesota 4  
Islanders NY 3, Buffalo 0  
Atlanta 1, St-Louis 0  
Los Angeles 4, Detroit 1  
Chicago 2, Toronto 2

**Hier soir**

Buffalo 5, Colorado 3  
Boston 5, Washington 5  
Philadelphie 6, Cleveland 2  
Toronto 5, Rangers NY 5  
Vancouver 4, Chicago 2

**Ce soir**

Cleveland à Montréal

**Association Mondiale**

**Vendredi**

Québec 5, N.-Angleterre 5  
Cincinnati 6, Calgary 4  
Edmonton 0, Houston 0

**Ligue Majeure du Québec**

**Vendredi**

Québec 11, Laval 4  
Chicoutimi 7, Hull 5  
Shawinigan 6, Sorel 2  
T.-Rivières 14, Montréal 3  
Cornwall 3, Sherbrooke 3

**Hier soir**

Trois-Rivières 9, Sorel 6  
Hull 3, Laval 1  
Shawinigan 4, Québec 3  
Sherbrooke 2, Cornwall 1  
Montréal 6, Chicoutimi 4

**Ce soir**

Hull à Laval  
Chicoutimi à Québec

**LIGUE NATIONALE**

**Section Lester Patrick**

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
ISLANDERS NY	26	16	7	3	90	62	35
ATLANTA	27	13	8	6	92	81	32
PHILADELPHIE	26	13	7	6	93	74	32
RANGERS NY	28	12	11	5	109	96	29

**Section Connie Smythe**

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
ST-LOUIS	26	12	12	2	78	95	26
CHICAGO	27	10	14	3	88	99	23
COLORADO	27	8	16	3	76	93	19
MINNESOTA	26	6	16	4	72	116	16
VANCOUVER	28	7	19	2	72	109	16

**Section Charles Adams**

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
BOSTON	27	19	6	2	107	81	40
BUFFALO	24	14	7	3	81	60	31
TORONTO	27	12	9	6	103	91	30
CLEVELAND	26	6	13	7	68	90	19

**Section James Norris**

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	28	20	4	4	140	62	44
LOS ANGELES	29	9	11	9	96	95	27
PITTSBURGH	26	9	12	5	75	88	23
DETROIT	26	8	14	4	70	87	20
WASHINGTON	26	7	15	4	74	107	18

**ASSOCIATION MONDIALE**

**Section Est**

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUEBEC	27	16	10	1	125	104	33
INDIANAPOLIS	26	16	10	2	90	100	30
CINCINNATI	25	14	9	2	117	90	30
MINNESOTA	25	9	12	4	76	83	22
N.-ANGLETERRE	26	9	13	4	87	98	22
BIRMINGHAM	29	8	20	1	94	118	17

**Section Ouest**

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	28	16	11	1	134	96	33
SAN DIEGO	26	14	10	2	87	89	30
HOUSTON	24	12	8	4	81	68	28
PHOENIX	26	12	12	2	93	107	26
EDMONTON	27	11	15	1	77	99	23
CALGARY	25	9	14	2	74	83	20

**LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC**

**Section Est**

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUEBEC	33	20	10	3	178	139	43
TROIS-RIVIERES	31	18	9	4	193	133	40

# féminin pluriel / L'assurance-vie, comme seconde carrière

par Renée Rowan

Les femmes occupent une place de plus en plus importante dans le monde des affaires, mais il y a encore des domaines où elles sont peu présentes. C'est le cas pour le secteur de l'assurance où elles commencent à peine à faire une percée alors qu'elles ont envahi le marché immobilier.

rance-vie, de leur côté, répondent de plus en plus, et cela d'une manière positive, aux besoins de la femme actuelle, en instituant des programmes de formation de personnel de gestion et de mise en marché qui lui sont tout particulièrement destinés. Née et éduquée à Québec,

mis, mais avec derrière la tête l'idée bien arrêtée de se frayer un chemin à l'intérieur de ce monde d'hommes. En juillet 1967, elle acceptait un transfert à Sherbrooke où elle devenait secrétaire de succursale, s'occupant de façon particulière, à développer le marché fran-

la succursale Montréal-Frontenac.

Les femmes manquent d'information — Il y a, estime Huguette Noël, un grand travail d'information à faire auprès des femmes et cela à deux niveaux. D'abord, faire prendre conscience aux femmes que le secteur des assurances leur est ouvert aussi bien qu'aux hommes; deuxièmement, les femmes aussi, doivent s'assurer.

"C'est, affirme-t-elle, un domaine où il n'existe pas de discrimination au niveau de la rémunération. Tous les assureurs-vie sont payés de la même façon. Si les femmes hésitent à se lancer sur ce marché, ce n'est la plupart du temps que par crainte d'échouer."

La liste des carrières ouvertes dans l'assurance-vie est longue: actuaire, administrateur, assureur-vie, avocat, bibliothécaire, comptable, directeur du personnel, graphiste, préposé au fichier, aux ordinateurs, programmeur, publicitaire et relationniste, représentant en assurances collectives, secrétaire, spécialiste de la planification, des placements, des systèmes, du marketing, tarifificateur, traducteur et autres.

Les femmes qui envisagent une seconde carrière ou un retour au monde du travail pourraient être tentées par la vente d'assurance-vie. L'assureur-vie jouit en effet d'une large indépendance et de beaucoup de liberté d'action quant à la façon dont il offre ses services au public et met ses connaissances à profit. Il travaille aux heures où lui conviennent et il peut servir les types de clients qu'il désire, avec lesquels il veut traiter. Il est rémunéré par commission. La femme qui a un volume d'activités égal à celui d'un confrère aura le même revenu.

Mais, ne devient pas assureur-vie qui veut. "Si vous avez complété le secondaire V ou une 11e année et que vous êtes en bonne santé, la première chose à faire, note Huguette Noël, est de passer un test d'aptitude pour savoir si vous êtes ou non capable de vendre de l'assurance. Ce test n'engage à rien; il évite toutefois de se lancer dans une carrière pour laquelle on n'a aucune disposition. Une fois cette étape franchie, la phase d'entraînement théorique, puis pratique, débute, phase indispensable pour obtenir le permis d'agent. Cette période

de formation dure en moyenne un mois et demi. Ce qui est intéressant, c'est que tout cela peut se faire en soirée".

Être au courant — "Quand il s'agit de choisir un programme d'avenir, la femme a un intérêt vital à être présente et à participer aux décisions."

Pour le faire, elle a besoin de savoir et c'est le deuxième volet où les femmes manquent d'information, souligne Huguette Noël. Autrefois, on s'imaginait que seul, l'homme avait besoin d'être assuré. Être femme, c'est aussi s'inté-

resser aux problèmes de la vie, refuser la fausse sécurité, veiller soi-même au grain: 80% des femmes, même encore aujourd'hui, ne savent pas ce que leur mari a comme assurance.

"Nous nous devons d'informer le public qui, trop souvent, ignore les avantages réels de l'assurance-vie autant comme moyens d'épargne qu'au point de vue sécurité financière et tranquillité d'esprit. Elle est essentielle à tous et chacun. Par exemple, une femme qui gère un foyer et élève une famille représente pour cette dernière une valeur économique ir-

remplaçable. Qu'advient-il si cette femme devait mourir prématurément? Nous ne parlons pas assez souvent des bienfaits de l'assurance-vie au niveau familial. Comment celle-ci aide la veuve et les enfants à demeurer dans le milieu auquel ils sont habitués et à atteindre les buts qu'ils se sont fixés".

Huguette Noël souligne, d'autre part, que des sommes payées en prestations par les compagnies d'assurance-vie, les deux tiers vont à des assurés vivants. Ça aussi, on est porté à l'oublier. La majeure partie représente des paiements relatifs à des mixtes

(dotations) échues, à des rentes, à des prestations d'invalidité, à des valeurs de rachat et à des participations de polices.

Le porte-parole de l'ACCA rappelle, au terme de cet entretien, qu'il existe à Montréal un Centre d'information de l'assurance-vie, service téléphonique gratuit de n'importe quel endroit au Canada. Il suffit de composer 1-800-361-8070 pour obtenir des renseignements additionnels sur des polices, formuler des plaintes, solliciter des conseils. Plusieurs brochures et des dépliants d'information sont également mis à la disposition du public.



Huguette Noël est le porte-parole officiel de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie. Elle est la première femme à occuper le poste de directeur de succursale dans une compagnie d'assurance. (Photo Alain Renaud)

"Cela s'explique assez mal, souligne Huguette Noël, directeur de la succursale Montréal-Frontenac de la compagnie d'assurance-vie Impériale Canada, puisque c'est un secteur qui, à cause de sa flexibilité et de l'éventail de carrières ouvertes, offre beaucoup de possibilités aux femmes à condition, bien sûr, qu'elles soient décidées à s'y tailler une place."

Huguette Noël est la première femme, non seulement ici, mais pour l'ensemble du Canada, à occuper le poste de directeur de succursale. C'est aussi la première fois qu'une femme devient le porte-parole officiel de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, poste qu'elle occupe à titre bénévole depuis le printemps dernier.

En 1971, elle était de nouveau transférée, affectée cette fois au bureau de Montréal pour s'occuper de l'administration de ventes de la régionale, assumant en même temps le poste de secrétaire de la succursale. En 1973, on lui confia la responsabilité de l'entraînement technique des agents et de la préparation des cours de formation. C'est au mois de mai de cette année qu'elle devenait directeur de

## Port-au-Prince commente la victoire des péquistes

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le quotidien gouvernemental "Le Nouveau Monde", porte-parole officiel du gouvernement de Port-au-Prince, aborde pour la première fois samedi dans un éditorial signé de M. Antoine Bervin, le Problème des relations entre Haïti et le Québec, après la victoire du Parti québécois de M. René Lévesque.

Québec, écrit le journal, ce nouveau francophone apportera un raffermissement sérieux à la coopération culturelle haïtiano-québécoise.

"On est certainement plus fort lorsqu'on représente un contingent de douze millions au lieu de cinq. Dès lors, le phare avancé de la culture française dans l'hémisphère

occidental sera doublement éclairé par Haïti et le Québec", conclut enfin l'organe gouvernemental.

Le Québec vient d'ouvrir le 1er décembre dernier à Port-au-Prince une délégation dirigée par M. Julien Aubert, délégation qui pourrait être bientôt transformée en délégation générale.

"Certes il ne saurait être question de nous mêler des affaires intérieures qui se présentent au Canada, car nous devons respecter le principe intangible de "non-intervention" dans les affaires internes des pays avec lesquels nous entretenons des rapports fréquents", écrit le "Nouveau Monde", qui précise que c'est justement le cas du Canada qui entretient une représentation diplomatique à Port-au-Prince, tandis qu'Haïti possède une ambassade à Ottawa et un consulat général à Montréal.

C'est donc du point de vue linguistique que les derniers événements intéressent Haïti, écrit "Le Nouveau Monde" qui poursuit que "le triomphe de M. René Lévesque, en qualité de chef du parti indépendantiste laisse augurer une modification du statu québécois, l'affirmation française de la communauté s'étendant tout le long des Laurentides, représentant une étendue géographique de 1,500,000 kilomètres carrés et d'une population de sept millions d'individus avec lesquels il nous sera facile d'entretenir des rapports précieux sur tous les plans".

Pour le journal, la langue est la clef de la vie et on ne peut "que s'associer aux idéaux d'un peuple qui aspire à tomber dans le giron d'un patrimoine linguistique qui nous est propre à l'un et à l'autre après la France."

Le quotidien rappelle à ce propos qu'en 1950 le gouvernement haïtien avait organisé une exposition internationale pour célébrer le bicentenaire de la fondation de Port-au-Prince et que le gouvernement fédéral d'Ottawa avait été invité, de même que le gouvernement provincial du Québec.

"Ce n'est que le Québec qui se fit représenter, non seulement par la présence de M. Omer Côté, ministre de l'Éducation, de M. Jean-Charles Magnan, directeur de l'Agriculture du Québec, mais aussi en montant un stand rempli des productions agricoles et artisanales québécoises," écrit le journal qui poursuit: "Ottawa ne nous avait pas compris et n'était pas sensible à nos inquiétudes".

Pour le "Nouveau Monde" le cri poussé par le général de Gaulle à Montréal "était le cri de son cœur battant à l'unisson de celui du Québec".

"Si la langue française parvient à s'imposer tel qu'on le souhaite officiellement au

# CUBA SI!

### VARADERO

**Varadero est sans contredit l'une des plus belles plages au monde.**

Nous connaissons bien Varadero et ses meilleurs hôtels.

Pour \$392.00 seulement, nous vous logerons pour 7 nuits au magnifique Arenas Blancas.

Ce prix inclut également le transport aérien aller-retour par réacté d'Air Canada les transferts entre l'aéroport et votre hôtel, 3 repas par jour avec bière, toutes les taxes (y compris la taxe d'aéroport).

### BACURANAO

Ce voyage convient particulièrement bien au voyageur qui désire passer sur les plages, tout en ayant accès aux souvenirs historiques de la Havane. Bien que la place ici ne puisse se comparer à celle de Varadero, elle est très agréable et parce que vous logez tout près de la Havane, vous pouvez, tour à tour, vous faire doré au soleil et explorer la capitale.

Pour \$468.00 vous habiterez 7 nuits à Bacuranao

Pour \$668.00 vous y logerez 14 nuits.

Ce prix inclut le transport aérien aller-retour, les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, 3 repas par jour avec bière, toutes les taxes (y compris la taxe d'aéroport).

**AUCUNS FRAIS CACHÉS! À CUBA, PAS DE POURBOIRE! ALORS, POUR VARADERO OU BACURANAO...**

LES VOYAGES **McGregor**

PERMIS NO 50425

3, Place Ville-Marie  
Montréal  
871-8330

# G. de Lagrange

**"Je dois admettre que c'est un cognac de grande classe..."**

— Gaston de Lagrange... c'est une découverte que j'ai faite!

— Toi qui es si fidèle... à tes marques, comment as-tu pu te résoudre à changer?

— Quand je peux avoir mieux sans payer davantage, ma fidélité a des limites... ne l'oublie jamais!!

**LE COGNAC GASTON DE LAGRANGE**

Napoléon \$16.50 • V.S.O.P. Fine Champagne \$14.80 • V.S. \$12.35